



MON PROJET POUR LA FRANCE

FRANÇOIS FILLON

MON PROJET POUR LA FRANCE 3

C'EST URGENT 5

Compétitivité	6
Droit du travail	7
Assurance chômage, formation professionnelle	9
Retraites	10
Emploi des jeunes	11
Entreprises et entrepreneuriat	13
Travail indépendant	15
Numérique	17
Agriculture	19
Fonctions publiques	21
Réforme de l'Etat	23

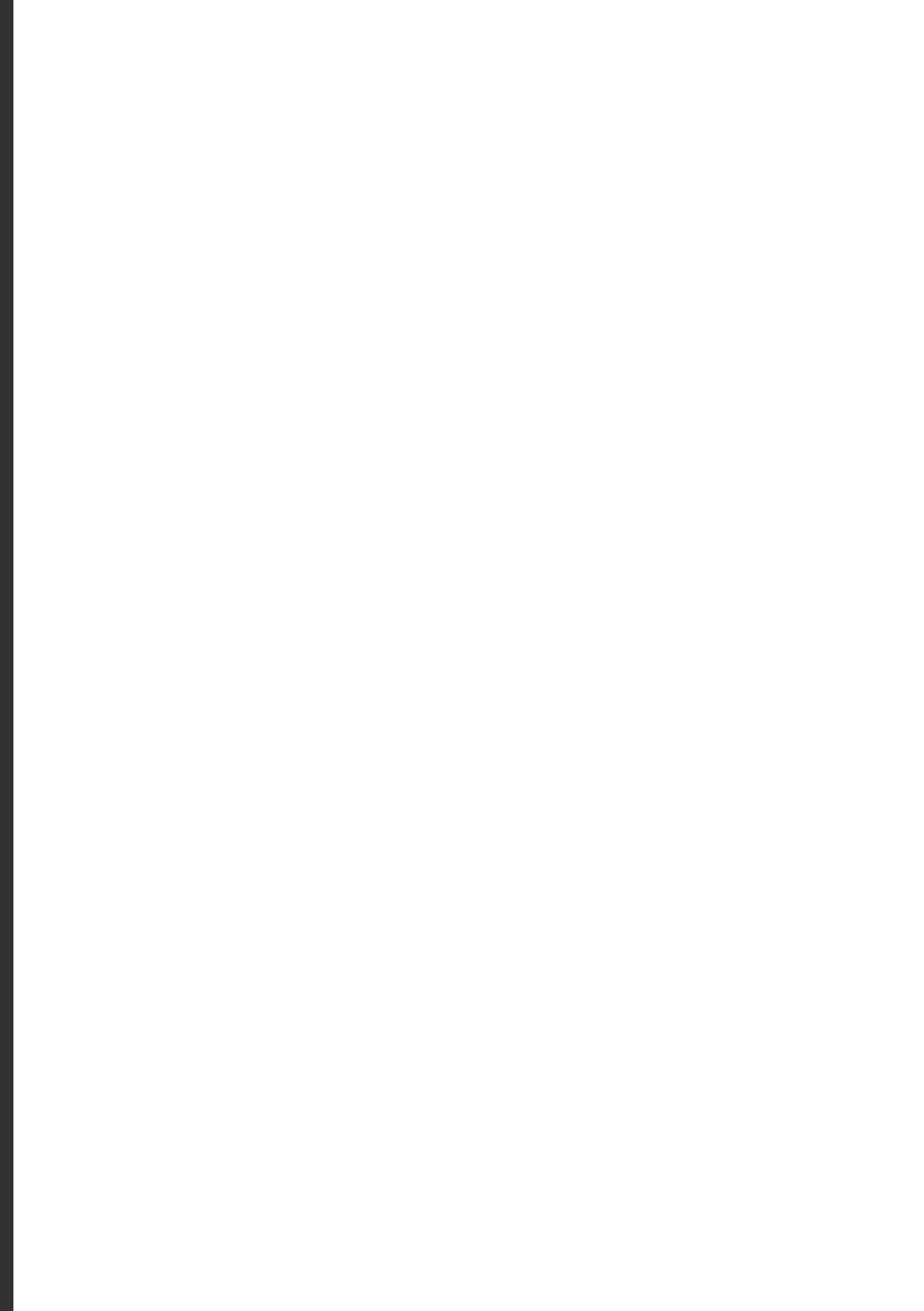
C'EST POUR VOUS, C'EST POUR VOS ENFANTS 25

Pouvoir d'achat et fiscalité	26
Famille	28
Femmes	30
Éducation	32
Enseignement supérieur et recherche	35
Santé	37
Handicap	40
Perte d'autonomie	42
Allocation sociale unique	44
Solidarité et lutte contre la pauvreté	45
Logement	47
Politique de la ville	49
Ruralité	51
Chasse	53
Environnement, énergie et transport	54
Mer	57

C'EST POUR LA FRANCE 59

Sécurité	60
Justice	63
Défense	65
Institutions	67
Immigration	69
Laïcité	72
Politique étrangère	74
Politique européenne	76
Français de l'étranger	79
Outre-mer	81
Culture	84
Sports	86

CADRAGE ÉCONOMIQUE 89



MON PROJET POUR LA FRANCE

Lorsque nous regardons le passé, nous voyons des générations d'hommes et de femmes qui se sont battues pour la liberté et pour le progrès. Lorsque je regarde l'avenir, je vois, à leur image, la France en tête, la France au sommet.

Pendant ces quatre dernières années, en métropole, dans les Outre-mer, j'ai sillonné les routes, et j'ai pris le temps d'écouter tous ceux que j'ai rencontrés : exploitants agricoles, entrepreneurs, ouvriers, professions libérales, fonctionnaires, familles, enseignants, professionnels de santé, agents des forces de l'ordre, militaires, retraités, acteurs engagés dans les associations.

Le génie français est toujours là, intact dans son inventivité et son audace, mais notre système est complètement bloqué. La colère monte : contre la bureaucratie, contre l'insécurité, contre la précarité, contre la dissolution des valeurs françaises, contre le déclin.

Il émane de notre pays une demande de liberté, d'autorité et de fierté. Je suis porté par ce message.

L'état d'urgence est partout, économique, social, financier, écologique, européen, militaire aussi, face au totalitarisme islamique.

Le temps n'est plus aux demi-mesures. Mon projet est puissant et conquérant : c'est celui du redressement national. Il est réaliste et sincère, il ne cède pas à la démagogie et aux illusions ; son financement est cadré. Je l'ai bâti avec un millier de contributeurs, acteurs de la société civile, parlementaires et experts.

Mon objectif est clair : je veux que nous retrouvions le plein emploi et que dans 10 ans la France soit la première puissance européenne.

L'urgence est de libérer notre force économique qui étouffe sous les normes et les charges. Cette libération sera le tremplin de l'emploi.

Il faut restaurer massivement la compétitivité de nos entreprises et desserrer les contraintes qui les étouffent; il faut radicalement moderniser notre marché de l'emploi ; encourager l'investissement et en particulier l'investissement français ; il faut défendre nos industries, et apporter un soutien particulier à notre agriculture qui souffre.

Il faut, en parallèle, redonner à l'Etat sa force d'intervention, et aux agents publics leur fierté. La bureaucratie doit faire place à une action publique innovante, permettant de redresser les comptes publics dont l'équilibre est la clé de notre souveraineté et de notre solidarité.

Mon projet est pour chaque Français, pour nos enfants. Je veux restaurer la cohésion et l'égalité des chances, reconstruire nos solidarités.

Il faut refonder l'école. Elle est devenue un laboratoire d'expérimentations hasardeuses. Je veux le retour du bon sens à l'école.

La famille doit être défendue dans ses valeurs et dans ses moyens. Elle doit être encouragée, aidée lorsqu'elle accueille le handicap. Je veux protéger les droits de l'enfant.

Il faut repenser notre système de santé fondé sur la solidarité qu'incarne la Sécurité sociale. Je veux assurer l'accès de tous à une santé d'excellence.

Une société plus solidaire proscrit les inégalités qui subsistent entre les femmes et les hommes. Elle combat la pauvreté et l'exclusion. C'est une société qui rémunère plus le travail et

soutient les retraités, qui offre des filets de sécurité à ceux que les accidents de la vie poussent un jour sur le bord du chemin.

Dans notre France, tous les espaces, toutes les énergies comptent, en ville comme dans le monde rural, que ce soit pour l'accès au numérique ou pour le logement. Aimer sa patrie, c'est prendre soin de son patrimoine, de son environnement.

Mon projet est pour la France ; une France qui fait respecter l'ordre et ses valeurs ; une France qui se respecte elle-même ; une France influente et souveraine.

L'ordre a trop souvent été mis à mal ces dernières années. Pas de liberté sans sécurité.

L'Etat doit rétablir son autorité. Nos policiers, nos gendarmes et nos pompiers sont courageux et engagés.

C'est un changement de culture que je propose, qui allie fermeté et justice : le respect des forces de sécurité, concentrées sur leurs missions et déchargées de la bureaucratie ; la fin du laxisme et de l'excuse pénale pour que chacun assume la responsabilité de ses actes ; la lutte sans pitié contre le totalitarisme islamique.

La France unie commande de limiter l'immigration à son strict minimum afin que nos capacités d'intégration ne soient plus débordées.

Il faut retrouver la fierté nationale. La France doit raffermir son identité et rayonner au-delà de ses frontières. Nous avons trop souvent douté de nous-mêmes alors que peu de nations sont assises sur un socle aussi riche et aussi ancien que le nôtre.

Le relativisme culturel et la culpabilisation ont réussi à insinuer le doute sur nos valeurs et sur notre histoire. Nous devons au contraire être une nation rassemblée et sûre d'elle-même.

Il ne faut rien renier de notre héritage et de nos racines. Nous sommes un pays avec une histoire, avec des traditions, avec une culture française.

Si la France assume d'être la France, alors elle pourra parler d'une voix claire et retrouver le chemin de la grandeur. Elle pourra retrouver sa place particulière, indépendante, dans le concert international et insuffler une nouvelle dynamique dans sa relation avec l'Allemagne.

Il faut relancer et rebâtir l'Europe. Elle doit être moins technocratique, moins uniforme, plus efficace et plus protectrice face aux puissances du monde.

* * *

Mon projet est précis, appuyé sur une méthode de gouvernement : l'annonce, en amont, des défis à relever et la préparation dans le détail des plus grandes réformes ; la formation d'une équipe commando associant des compétences de la société civile ; une action rapide dès les premières semaines du quinquennat.

J'en ai l'intime conviction, avec des réformes puissantes et ciblées notre nation peut se relancer rapidement. La France est énergique et talentueuse. Changeons de système et de logiciel et rien ne pourra l'arrêter.



MON PROJET POUR LA FRANCE
C'EST URGENT



COMPÉTITIVITÉ

Contre le chômage qui touche près de 6 millions de nos compatriotes, contre la croissance molle et la désindustrialisation, la France a tout essayé... sauf ce qui marche, partout ailleurs. Et ce qui marche dans les autres pays, c'est une politique économique qui place les entreprises au cœur de la croissance, et qui leur donne les moyens de se développer et de créer des emplois.

C'est parce qu'elle réalise des bénéfices qu'une entreprise peut investir, innover, gagner des parts de marché, et donc créer des emplois. Voilà pourquoi il faut continuer à réduire les charges sociales et les impôts des entreprises : non pas pour leur faire des «cadeaux», mais pour favoriser l'investissement, l'innovation et la création d'emplois.

Je veux ainsi réduire massivement les charges sociales et fiscales qui pèsent sur la compétitivité. Cela représente 35 Mds€ en faveur des entreprises : 25 Mds€ au travers d'une baisse des charges sociales et des impôts qui pèsent sur la production, et 10 Mds€ au travers d'une baisse de l'impôt sur les sociétés. Par ailleurs, la suppression de l'ISF porte ces allégements à 40 Mds€. Cela représente plus que l'ensemble des dépenses de R&D des entreprises (30 Mds€) ou 15% de leurs dépenses d'investissement (260 Mds€) : de quoi redonner un nouveau souffle à l'économie française !

Simplifier et renforcer les allègements de charges sociales pour réduire le coût du travail et créer des emplois

- Renforcer les allègements existants par un nouvel allègement de charges sociales et d'impôts de production, de 25 Mds€, portant sur tous les salaires, pour redonner un nouveau souffle à l'économie française. Cet allègement montera progressivement en charge jusqu'en 2020.
- Transformer le CICE qui est un crédit d'impôt complexe, en baisse des charges patronales pour un montant équivalent, durable et lisible.

Réduire l'impôt sur les sociétés et stabiliser la loi fiscale pour renforcer l'attractivité de la France et créer des emplois

- Alléger l'impôt sur les sociétés (IS) pour renforcer la compétitivité de nos entreprises et la création d'emplois en France. Les contributions additionnelles à l'IS seront supprimées en 2018 et le taux d'IS sera diminué progressivement pour atteindre environ 25% au terme du quinquennat. Cette mesure représente un effort de l'ordre de 10 Mds€ et permettra de tendre vers le taux moyen de l'Union européenne.
- Prolonger jusqu'en 2019 le dispositif de suramortissement exceptionnel des investissements, pour soutenir l'investissement et la trésorerie des entreprises industrielles.
- Stabiliser et rendre lisible notre politique fiscale pendant cinq ans, après avoir annoncé les grandes mesures fiscales du quinquennat, pour donner de la lisibilité aux acteurs économiques.



DROIT DU TRAVAIL

Je veux faire disparaître la peur d'embaucher. Pour cela, il faut d'abord clarifier et sécuriser les règles qui régissent le contrat de travail et sa rupture. Contraignantes pour l'employeur, peu protectrices pour les salariés, empreintes d'une forte insécurité juridique, elles contribuent à rigidifier le marché du travail, à freiner les recrutements et à privilégier le recours aux CDD souvent très courts : 9 embauches sur 10 se font aujourd'hui en CDD. La priorité doit être désormais de faciliter les recrutements dans le cadre de contrats stables.

Je veux redonner la priorité au dialogue social et étendre la place accordée à la négociation collective, et d'abord au niveau de l'entreprise. Pour cela, il nous faut rénover en profondeur notre droit du travail (qui doit devenir plus simple, plus lisible et plus sûr et laisser plus de place à l'accord collectif) et les modalités du dialogue social. Cette rénovation du dialogue social se fera, dans la concertation, à partir de l'été 2017.

Je veux lever enfin le verrou des 35 heures. Cette utopie, qui est restée une exception française, doit être abandonnée. Pour renouer avec la compétitivité et pour remobiliser la force de travail, je donnerai la priorité à la négociation collective pour trouver, dans l'entreprise, les moyens les plus efficaces pour augmenter la durée effective du travail et en définir les contreparties salariales.

Faire disparaître la peur d'embaucher

- Faciliter les recrutements dans les petites entreprises à travers une rénovation du contrat de travail (**contrat de mission pour une durée limitée, contrat à causes de rupture prédéfinies...**).
- Permettre aux entreprises qui doivent s'adapter en permanence de conforter leur compétitivité en clarifiant les règles du licenciement économique.
- Sécuriser la rupture du contrat en plafonnant les indemnités prud'homales.

Refonder le code du travail en donnant la priorité au dialogue social

- Refonder et simplifier le code du travail en distinguant clairement les normes sociales fondamentales et ce qui relève de l'accord collectif (en priorité d'entreprise ou, à défaut, de branche).
- Doubler les seuils sociaux (de 10 à 20 et de 50 à 100), pour faciliter l'embauche dans les petites entreprises.
- Rendre possible le recours au référendum d'entreprise à l'initiative du chef d'entreprise.
- Instituer la liberté de candidature au premier tour des élections professionnelles, dans le cadre d'une rénovation de notre système de négociation collective.
- Prévoir, dans les entreprises, une instance unique pour la représentation du personnel. Cette instance regroupera les actuels Délégués du Personnel, Comité d'Entreprise et Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT). Ses prérogatives et ses moyens seront croissants en fonction de l'effectif de l'entreprise. Par accord collectif, les entreprises qui le souhaitent pourront conserver des instances distinctes.

→ Moderniser les conditions d'exercice du mandat de représentant du personnel : limiter le temps consacré au mandat à 50% du temps de travail pour valoriser et dynamiser la représentation du personnel dans l'entreprise, et en parallèle, valoriser l'expérience syndicale sur le plan des compétences et de la gestion de carrière.

Lever le verrou des 35 heures

→ Mettre fin à la durée légale du travail à 35 heures et laisser chaque entreprise décider de son temps de travail par la négociation et la signature d'accords collectifs. L'accord collectif majoritaire s'imposera au contrat de travail. Les accords devront être « gagnant-gagnant » : aucun accord ne pourra se traduire par une réduction salariale, par rapport à la situation actuelle. Une durée de référence de 39 heures sera introduite pour le cas particulier des entreprises sans dispositions conventionnelles sur le temps de travail (nouvelle entreprise par exemple).



ASSURANCE CHÔMAGE

FORMATION PROFESSIONNELLE

Ma priorité est de combattre cette première inégalité entre les Français qu'est le chômage. Le plein emploi est possible en France. Certains de nos territoires et certains de nos voisins européens, dans le même environnement économique que le nôtre, l'ont atteint ; il n'y a donc pas de raison que nous nous résignions au chômage de masse depuis tant d'années. Quand près de 6 millions de personnes sont inscrites à Pôle emploi, il y a urgence à agir. Quand 2 millions de jeunes ne sont ni en formation, ni en situation d'emploi, il n'est plus possible d'être immobile ou d'utiliser les mêmes recettes inefficaces.

Les réformes que je propose permettront grâce au redressement de notre compétitivité de revenir vers le plein emploi. Mais il est également nécessaire de revoir nos dispositifs existants de politique de l'emploi. La formation professionnelle ne remplit pas parfaitement son rôle d'orientation vers les secteurs porteurs. L'assurance chômage ne permet pas non plus, dans sa configuration actuelle, un retour rapide vers l'emploi. Tous connaissent ces maux qui rongent notre pays, et les solutions existent. Il s'agit désormais de prendre les mesures trop longtemps repoussées !

Donner à chacun les moyens de se former et de retrouver un emploi

- Sécuriser les parcours professionnels en permettant à chaque Français de bénéficier d'un «capital formation» qui remplacera les dispositifs existants (CPF, CIF...) et permettra de rationaliser et de débureaucratiser les fonds de la formation professionnelle, en donnant à chaque salarié et à chaque demandeur d'emploi l'opportunité de se construire une carrière et de se prémunir contre l'inactivité.
- Faciliter le retour à l'emploi des demandeurs d'emplois, en favorisant, sur les listes de demande d'accès aux logements sociaux, les demandeurs d'emplois qui retrouveraient un emploi en dehors de leur bassin de vie.

Sauver l'assurance chômage

- Redresser les comptes de l'Unédic avant la fin de la mandature et engager le remboursement de ses 40 Mds€ de dettes, en invitant les partenaires sociaux à parvenir, à l'automne 2017, à un accord pour le redressement complet des comptes de l'assurance chômage sur le quinquennat. A défaut d'accord, l'Etat prendra ses responsabilités en réformant lui-même la gestion du régime d'assurance chômage.
- Encourager la reprise d'activité, en réformant les règles du régime d'assurance chômage, notamment via l'introduction d'une dégressivité dans l'attribution des allocations. Responsabiliser les demandeurs d'emplois en rendant obligatoire la motivation d'un refus d'emploi et en sanctionnant un deuxième refus insuffisamment motivé.



RETRAITES

Les dépenses sociales représentent plus de la moitié des dépenses publiques, les retraites constituant le poste le plus important. Les réformes engagées ces dernières années ne suffisent pas à assurer l'équilibre de notre système par répartition et l'allongement de l'espérance de vie doit être pris en compte pour en assurer la pérennité et garantir le maintien du pouvoir d'achat des retraites.

Je relèverai l'âge de la retraite à 65 ans, parce que seul cet effort permettra de redonner des marges de manœuvre à notre système de protection sociale et de contribuer à diminuer les charges pesant sur les entreprises et les salariés. Je prendrai en compte la situation des personnes ayant commencé à travailler jeunes et justifiant de longues durées de cotisation. Je pourrai ainsi revaloriser les petites retraites et les petites pensions de réversion.

Je veux, avec l'ensemble des forces politiques, économiques et sociales de notre pays, refonder ensemble et de manière progressive notre système de retraite, afin de le rendre plus lisible et plus juste.

Pérenniser notre système de retraite

- Faire passer progressivement l'âge légal à 65 ans. Le dispositif de départ pour carrières longues sera étendu pour permettre aux personnes ayant commencé à travailler jeunes de prendre leur retraite dès 63 ans. L'âge maximal du taux plein sera maintenu à 67 ans.
- Poursuivre l'harmonisation des règles entre les régimes publics et privés. S'agissant des régimes spéciaux d'entreprises, les nouveaux entrants seront affiliés au régime général.
- Abroger le compte pénibilité inapplicable car trop complexe. Traiter la pénibilité par l'amélioration des conditions de travail, une politique de prévention plus ambitieuse et une prise en compte de la situation réelle des salariés notamment à travers un examen médical individuel, permettant une meilleure reconnaissance de l'incapacité au travail et de l'inaptitude.
- Augmenter les pensions de base de plus de 300€ annuels pour les petites retraites, c'est-à-dire les personnes ayant un montant global de pension moins de 1 000€.
- Revaloriser les petites pensions de réversion de 10%, ce qui bénéficiera à plus de 300 000 veuves et veufs.



EMPLOI DES JEUNES

Les jeunes sont l'avenir de notre pays. Et l'avenir de chaque jeune passe d'abord par l'accès à l'emploi, par le travail plutôt que par l'assistanat. C'est pourquoi je ne souhaite plus que la politique en faveur de l'emploi consiste à offrir aux jeunes en difficulté des stages de formation « parking », des contrats aidés qui ne contribuent pas en réalité à leur insertion durable dans l'emploi ou, encore pire, des allocations pour solde de tout compte.

Pour en finir avec le chômage des jeunes, je propose de libérer la croissance et la création d'emplois, de réformer le système éducatif du primaire au supérieur, de faciliter l'essor des nouvelles formes d'emploi indépendant et de développer l'alternance.

Pour l'accès des jeunes à l'emploi, la solution plus efficace que les contrats aidés existe et elle a fait ses preuves : l'apprentissage. Je veux faire de l'alternance la principale voie d'accès à l'emploi des jeunes, car tous les jeunes doivent être à l'école, en formation, en emploi ou en création d'entreprise. Pour cela, je veux consacrer davantage de moyens à l'apprentissage, vers lequel seront redéployées les sommes actuellement consacrées aux emplois d'avenir et aux contrats de génération, qui seront supprimés (1,2 Md € par an). Je veux promouvoir la reconnaissance des compétences et arrêter de privilégier uniquement le diplôme. Je veux réinventer l'orientation, transformer la gouvernance de l'enseignement professionnel et faciliter et renforcer l'engagement des entreprises pour l'apprentissage.

Réinventer l'orientation

- Améliorer l'information des jeunes et des parents en intégrant, dans le « Portail de l'Alternance » les opportunités professionnelles à l'échelle de chaque bassin d'emploi, ainsi que les taux d'emploi pour chaque filière et établissement à la sortie, à 3 ans et à 5 ans, les places disponibles en CFA, les recherches d'alternants des entreprises. Ce portail sera mis à la disposition de tous les acteurs de l'emploi.
- Développer le dispositif de pré-apprentissage, notamment dans les écoles de la deuxième chance, grâce aux régions qui développeront ces dispositifs, en s'appuyant également sur le service public de l'emploi (Pôle emploi, missions locales).
- Mettre en place dès le collège des «modules d'éducation» pour préparer les jeunes dans leurs choix d'orientation (éducatifs ou professionnels).
- Introduire dans les programmes davantage de contenu qui soit en lien avec la vie professionnelle future des élèves, en formant les jeunes dès le collège, avec l'obligation de faire au moins 6 semaines de stages durant cette période (2 semaines en 4^e et 4 en 3^e). Encourager également les stages professionnels au lycée.

Transformer l'enseignement professionnel et sa gouvernance

- Généraliser progressivement l'apprentissage dans l'enseignement professionnel, en développant rapidement des sections d'apprentissage dans les lycées professionnels, en organisant des jumelages entre CFA et lycées professionnels, en décloisonnant les parcours des jeunes et en permettant des réorientations.

- Confier la gestion des centres de formation des apprentis (CFA) et des lycées professionnels aux régions, en association avec les branches. Les chefs d'établissement devront disposer d'une autonomie d'action et de moyens dans le cadre d'objectifs fixés annuellement.

Faciliter et renforcer l'engagement des entreprises pour l'apprentissage

- Mettre en place une exonération totale des charges sociales pour l'embauche d'un jeune en alternance, et lancer une grande campagne de promotion de l'alternance.
- Revoir le rythme de l'alternance pour le rendre plus compatible avec celui de l'entreprise, en permettant une plus grande modularité des temps de présence, en accord avec l'établissement scolaire.
- Aligner les conditions de sécurité des alternants sur celles exigées pour les salariés. Offrir une plus grande lisibilité des différents contrats d'alternance en leur donnant un socle juridique commun.
- Instaurer un dispositif incitatif pour que les entreprises qui comptent plus de 4 % de jeunes en alternance parmi leurs effectifs soient autorisées à dépenser les fonds de la taxe d'apprentissage pour créer leurs propres centres de formation.

Mettre fin au système des emplois aidés pour les jeunes

- Supprimer les emplois d'avenir et les contrats de génération, qui coûtent 1,2 Md€ par an au budget de l'Etat, et réorienter intégralement ces sommes vers l'alternance. Cette suppression ne s'appliquera pas aux contrats aidés bénéficiant aux jeunes travailleurs handicapés. De manière générale, les moyens des contrats aidés du secteur non marchand consacrés aux jeunes doivent permettre de renforcer l'alternance et d'autres dispositifs efficaces pour apporter une réponse aux « décrocheurs » de notre système éducatif (écoles de la deuxième chance, EPIDE, dispositifs d'accompagnement renforcé...).



ENTREPRISES ET ENTREPRENEURIAT

Quelle France voulons-nous bâtir pour nos enfants ? Une France où chacun peut prendre l'initiative, cultiver ses envies, en faire un projet et le porter, et cela quels que soient son origine, sa condition et son parcours professionnel. Une France qui réveille en nous la force de construire et la joie de s'accomplir.

Ce potentiel existe : il se trouve dans la croissance de nos PME. La France est championne en termes de créations d'entreprises mais elles grandissent peu. Notre projet consiste à déverrouiller les principaux freins à leur croissance, afin de libérer leur capacité d'emploi et d'innovation.

L'entrepreneuriat peut dynamiser une nation toute entière. Il parle d'avenir, de modernité, d'innovation. Il crée l'emploi, par lequel chacun trouve son épanouissement et bien plus, sa dignité. Il insuffle en nous une force créatrice qui nous rend meilleurs et fiers de nous-mêmes. Je veux vaincre cette soi-disant fatalité du chômage, notamment celui des jeunes qui reprendront confiance en eux, en l'avenir, en leur pays. Le travail ne sera plus une contrainte, mais un facteur d'épanouissement, une volonté constante de se former, progresser, se réaliser. La France redeviendra fière d'elle-même et conquérante, riche de talents, armée pour affronter les remous du monde, résolument tournée vers l'avenir et l'innovation.

Encourager à entreprendre

- Sensibiliser les élèves à l'entrepreneuriat du secondaire jusqu'au supérieur. Permettre à tout étudiant d'entreprendre sur son campus, notamment par le statut « Etudiant-entrepreneur » et le développement des Junior Entreprises. Former enfin les jeunes peu ou pas qualifiés à l'entrepreneuriat en fixant des objectifs aux « Missions Locales ».
- Alléger le poids des normes et des contraintes pesant sur les PME en les alignant sur les normes européennes, sans ajouter d'obligations nouvelles.
- Créer un pacte de confiance entre l'Etat et les PME pour réduire les incertitudes qui pèsent sur les entrepreneurs, en passant du « contrôle sanction » au « contrôle conseil ».

Attirer financements et talents vers les PME

- Réduire l'impôt des particuliers de 30% du montant investi dans une PME, jusqu'à 1 M€ pour un couple.
- Orienter 50 Mds€, soit environ 3% des encours des contrats d'assurance-vie, vers le capital des PME.
- Multiplier les fonds privés d'amorçage, labélisés par Bpifrance et abondés par l'Etat.
- Faciliter l'ouverture du capital des PME à leurs salariés sans risque de requalification en salaire et développer l'intéressement dans les PME.
- Supprimer aux droits de succession lors de la transmission familiale des PME, jusqu'à la cession effective de l'entreprise.

Libérer l'innovation et réindustrialiser le pays

- Réécrire le principe de précaution pour favoriser l'innovation responsable.
- Inciter au regroupement local des acteurs de la recherche, de l'enseignement, de l'incubation, de l'accompagnement et du financement de start-ups dans des «clusters» pour développer les synergies. Privatiser les unités de valorisation des centres de recherche publics afin de les rendre plus autonomes dans leur recrutement et leur gestion. Développer enfin l'innovation collaborative et ouverte entre PMI et grands groupes.
- Déployer le programme de sensibilisation des PMI au numérique, « Alliance pour l'Industrie du Futur », pour moderniser l'outil de production des industries françaises. Développer l'apprentissage sur les métiers industriels du futur. Développer des filières industrielles d'excellence dans les écoles d'ingénieurs.
- Faire de Bpifrance l'outil stratégique national d'investissement industriel en lui donnant les moyens d'un «fonds souverain». Bpifrance devra se focaliser sur les secteurs que ne couvrent pas les fonds d'investissements privés et abonnera les fonds dédiés au développement des PMI.
- Sanctuariser le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) en développant la délivrance de rescrits fiscaux en amont et le fusionner avec le Crédit d'Impôt Innovation (CII).

Conquérir les marchés internationaux

- Rationaliser les dispositifs d'accompagnement des entrepreneurs à l'export, tant dans la préparation en amont que dans la prospection à l'étranger.
- Inciter à l'affectation de 10% de la part décentralisée du livret A aux prêts aux PME à l'export.
- Accorder aux PME une avance remboursable par Bpifrance à hauteur de 100% des dépenses de prospection à l'export.
- Faire de Bpifrance l'opérateur national de financement des clients étrangers, lorsqu'ils passent de grands contrats aux industriels français.
- Opposer aux lois extraterritoriales américaines la juridiction française et une réponse européenne commune.



TRAVAIL INDÉPENDANT

Qui oserait encore dire des Français qu'ils sont hostiles à la prise de risque, à l'entrepreneuriat, alors qu'on compte aujourd'hui plus d'1 million d'entreprises artisanales, 800 000 commerces et plus d'1 million d'auto-entrepreneurs ? Alors que chaque jour se créent plus de 2 500 nouvelles entreprises ? Cette aspiration à l'autonomie et à l'indépendance traverse la société dans son ensemble. Mais elle est plus marquée encore parmi les populations victimes du chômage de masse et parmi les nouveaux entrants sur le marché du travail. 60% des jeunes déclarent ainsi un intérêt fort pour le travail indépendant.

Malheureusement, nos cadres législatifs et notre protection sociale actuels sont encore inadaptés. Ils empêchent de faire du travail indépendant un atout maître dans la lutte contre le chômage et pour l'épanouissement professionnel du plus grand nombre.

Je veux libérer l'énergie de tous les Français et permettre à tous ceux qui le souhaitent de devenir travailleurs indépendants. Je veux créer 1 million d'activités indépendantes supplémentaires.

Pour cela, je veux encourager les entreprises à faire appel à des travailleurs indépendants, en sécurisant le cadre contractuel existant. Je veux assurer l'équité entre toutes les formes de travail indépendant, et alléger les contraintes et charges qui pèsent sur nos artisans et nos commerçants. Je veux rendre compatibles liberté et protection des individus, pour qu'au-delà de la prise de risque inhérente à toute activité entrepreneuriale, indépendance ne rime pas avec précarité. Je veux enfin remplacer le RSI par une Caisse de Protection des Indépendants, qui offrira les services et la considération que méritent nos indépendants.

Aider les indépendants à créer de l'activité en France

- **Créer un statut de prestataire indépendant pour les auto-entrepreneurs qui le souhaiteront. Il les protègera en minimisant ainsi les possibilités de requalification. Ce statut sera valable pour une durée de 3 ans.**
- **Relever les niveaux de chiffres d'affaires plafonds de l'auto-entreprise à 50 000 euros pour les services et à 120 000 euros pour l'achat-revente. La franchise de TVA sera étendue jusqu'à ces plafonds.**
- Définir, en concertation avec tous les acteurs, les exigences liées aux niveaux de qualifications nécessaires pour exercer certaines activités et certains métiers, sans que cela ne mette en danger le prestataire ou le consommateur.
- Revenir sur les dispositions les plus contraignantes de la loi Pinel, qui complexifient les conditions d'exercice des auto-entrepreneurs.
- Permettre à tous les jeunes de devenir auto-entrepreneurs (artisans et commerçants) dès 16 ans, sans être nécessairement émancipés.
- Améliorer le statut de chercheur-entrepreneur.
- Faciliter les passerelles entre le secteur public et le secteur privé, notamment pour les auto-entrepreneurs fonctionnaires en revenant sur la loi Lebranchu qui a considérablement restreint les possibilités.

- Rendre plus fluides les parcours entre le salariat et l'activité indépendante :
- simplifier la situation fiscale et sociale des pluri-statuts,
- autoriser le travailleur indépendant à mettre en sommeil sa structure juridique quand il devient salarié sans pour autant avoir à payer des charges sur cette structure.

Assurer l'équité entre les auto-entrepreneurs et les artisans-commerçants

- Instaurer une franchise de TVA jusqu'aux plafonds de 50 000 euros de chiffre d'affaires pour les services et de 120 000 euros pour l'achat-revente pour les artisans et les commerçants.
- Simplifier le régime comptable des artisans et commerçants.
- Augmenter le plafond de requalification des entreprises artisanales en établissements industriels à 50 salariés.

Garantir des régimes sociaux cohérents, efficaces, financés et préservant de la précarité

- Réformer radicalement le RSI, transformé en une Caisse de Protection des Indépendants (CPI) :
- Confier à cette caisse le calcul des contributions, la collecte et la gestion.
- Mettre en place un calcul et un paiement en temps réel des cotisations liées au salaire, lorsque c'est applicable.
- Permettre aux indépendants qui ont de faibles revenus et versent la cotisation retraite minimum de valider quatre trimestres de retraite au lieu de trois aujourd'hui.
- Mettre en place un système d'assurance pour les travailleurs indépendants en cas de perte d'activité, sur une base volontaire. Ce fonds sera adossé à la Caisse de Protection des Indépendants (CPI).
- Encourager la prévoyance par le système de retraite complémentaire.



NUMÉRIQUE

Je veux moderniser notre pays grâce au numérique ! Le numérique, ce n'est pas simplement un secteur de l'économie parmi d'autres, ou quelques start-ups futuristes dans un garage. C'est une véritable révolution industrielle qui se déroule sous nos yeux et qui nous confronte à des défis majeurs pour notre culture, nos valeurs, notre économie, et même notre souveraineté; mais aussi à d'immenses opportunités ! Nous devons nous doter d'une véritable politique en matière numérique.

Je veux que tous les Français bénéficient de cette révolution. Nous devons nous équiper d'une infrastructure de pointe, permettant à chacun un véritable accès au Très Haut Débit sur tout le territoire. Les entreprises, les PME innovantes, les start-ups aussi sont essentielles - arrêtons de leur mettre des bâtons dans les roues ! En 5 ans, nous ferons de la France la nation la plus avancée dans l'économie collaborative, la robotisation, la e-santé et la blockchain.

Il faut affirmer la souveraineté numérique de la France et de l'Europe face aux Etats-Unis, à la Chine, ou aux géants de l'Internet ; l'indépendance technologique et la cybersécurité seront nos priorités ; il faut continuer à défendre nos valeurs et notre liberté d'expression. Et dans le même temps, il faut transformer l'Etat, le moderniser, le rendre plus efficient grâce au numérique et faire de la France un pays pionnier de l'open data et de la e-démocratie.

Faire du Très Haut Débit la priorité d'infrastructure du quinquennat

- Accélérer le déploiement du très haut débit fixe et mobile d'ici à 2022 en refinançant le Plan France Très Haut Débit, en le réorganisant et en initiant un «Plan 5G».

Accélérer la transformation numérique de l'Etat au service des citoyens et des entreprises

- Dématérialiser l'intégralité des procédures administratives d'ici à la fin du quinquennat pour engager la France dans l'e-démocratie. Identification numérique unique des usagers auprès de toutes les administrations ; développement des consultations sur internet; co-construction des procédures avec les usagers etc. Simplifier et améliorer les services de l'Etat auprès des usagers grâce à la dématérialisation.
- Mettre en place «l'open data» dans les services publics en garantissant la protection des données personnelles des citoyens et les intérêts économiques de la France. L'Etat et les collectivités territoriales ont une mission de collecte et de traitement de l'information. «L'open data» et les API (interfaces de programmation) seront généralisées dans les services numériques de l'administration. A l'heure de l'essor de l'intelligence artificielle (IA), la donnée publique est vitale pour les start-ups françaises.
- Faire de la télémédecine et de la e-santé un levier pour la modernisation et l'efficacité de notre système de soins : généraliser la télémédecine et les téléconsultations, grâce à un remboursement incitatif de ces actes, qui soit adapté à la prise en charge pluridisciplinaire ; permettre le déploiement rapide des objets connectés de santé, notamment pour un meilleur suivi de l'observance des soins à distance ; déployer l'analyse massive des données de santé en utilisant les nouvelles technologies de big data et d'intelligence artificielle ; rendre plus efficient le parcours de soins du patient grâce au développement de plateformes de services numériques.

Construire une véritable souveraineté numérique européenne

- Porter, avec l'Allemagne, l'ambition de plateformes numériques industrielles et sectorielles européennes (voitures autonomes, bâtiments connectés...).
- Engager un programme d'appels à projets européens pour faire de l'Europe le pôle d'innovation dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la blockchain.
- Assurer la cybersécurité des citoyens, des entreprises et des institutions. Pour cela, modifier le cadre réglementaire européen, d'une part en exigeant que toute activité sensible en Europe soit supportée par des solutions (hardware et software) maîtrisées ; d'autre part en acceptant des dérogations aux règles de la commande publique lorsque notre autonomie stratégique et notre cybersécurité sont en jeu.
- Imposer et défendre nos valeurs et nos lois en matière de libertés publiques et de gestion des données personnelles. En particulier, renégocier la réglementation européenne sur les "Données Personnelles".

Assurer un accès universel à l'enseignement et à la formation au numérique

- Généraliser l'enseignement et la formation au numérique à tous les niveaux. Recruter des enseignants en informatique. Transformer le cours de technologie du collège (1h par semaine) en cours de «culture numérique». Encourager le développement de filières universitaires d'excellence (Cybersécurité, IA, ...); introduire un module "numérique" dans toutes les formations supérieures, accélérer le développement de la formation professionnelle au numérique.

Développer un environnement propice aux entreprises et aux start-ups numériques

- Renforcer la compétitivité de nos PME/PMI grâce au numérique : passer en cinq ans de 10% à 100% des PME/PMI accompagnées ; un grand plan de rattrapage et d'accompagnement sera mis en œuvre à l'issue des états généraux de l'industrie et de l'innovation ; une partie des investissements d'avenir sera réallouée au programme «investissements du futur».
- Négocier un agenda européen de l'harmonisation fiscale pour limiter les effets de l'optimisation fiscale des géants du numérique. Mettre en place des mesures fiscales encourageant la prise de risque et le recrutement des talents comme la refonte du «compte entrepreneur investisseur» ainsi que les mécanismes des actions gratuites et des stock-options.
- Faire de la France une nation de pointe en matière de financement de l'innovation. Renforcer fortement les mécanismes d'orientation de l'épargne vers le financement des PME innovantes et des fonds de capital-risque. Créer et développer un écosystème franco-allemand puis européen du financement de l'innovation (fonds souverain, banque publique d'investissement, «NASDAQ» Franco-Allemand, régulateurs européens...). Créer des fonds sectoriels et technologiques dans des domaines de pointe (cybersécurité, blockchain, Agritech, e-santé...).



AGRICULTURE

L'agriculture est un secteur stratégique. C'est la France rurale, celle des territoires et des terroirs. Autour des deux millions d'emplois directs de la production agricole, douze millions de Français vivent et travaillent. C'est la France puissante, celle qui a conquis son indépendance alimentaire, et qui exporte.

Les politiques actuelles sont incapables de donner au monde agricole une vision d'avenir. Ce qui va mal, les agriculteurs nous le disent : l'excès de charges, l'excès de normes, l'excès de contrôles, l'instabilité réglementaire, les conditions de concurrence qui se dégradent, une négociation des prix déséquilibrée, l'abandon des outils de régulation, le manque d'appui des pouvoirs publics, la faiblesse de la France dans le débat communautaire, la gestion des crises au coup par coup.

Je veux redonner toutes ses chances au modèle agricole français et à ses filières de production. Produire plus et mieux pour un marché mondial, faire face à la concurrence sur notre marché intérieur, investir, innover et former aux métiers de demain, regagner des marges suffisantes pour assurer le développement des entreprises. C'est en pensant aux défis que doivent relever les entreprises agricoles que sont définies mes orientations : liberté d'entreprendre, allègement des charges et des contraintes, soutien à l'investissement, retour à des prix justes, revalorisation de la profession et considération pour les agriculteurs.

Redonner des marges aux agriculteurs

- **Faire de la déduction pour aléas un «compte épargne aléas climatiques et économiques» alimenté librement pendant les années de bonne récolte, utilisable en cas de pertes d'exploitation, et très simple d'emploi.**
- Donner toute liberté aux agriculteurs de se regrouper en organisations de producteurs de taille significative, avec des démarches simples, pour mieux défendre leurs marges.
- Encadrer par la loi la négociation des contrats, pour que la négociation entre les producteurs et les industriels rééquilibre la négociation entre les industriels et les distributeurs.
- Soutenir les circuits directs de vente du producteur au consommateur en mettant en place un crédit d'impôt et des prêts d'honneur «circuits directs agricoles» sans intérêts, ni garantie. Les produits vendus en circuit direct pourront aussi être vendus contre la remise de «chèques déjeuners».
- Améliorer la compétitivité hors prix des agriculteurs français en faisant apposer sur l'emballage de tous les produits alimentaires la mention claire de leur provenance et de leur lieu de transformation.
- **Fonder la PAC 2020 sur la gestion des risques et sur le soutien à l'investissement, en ne s'interdisant aucun mode d'intervention et en maintenant à l'euro près le budget actuel.**
- **Réformer le droit de la concurrence et appliquer systématiquement la préférence communautaire pour que l'Europe défende les agriculteurs européens. Fonder les relations commerciales et négocier les accords d'échanges bilatéraux sur la base d'échanges équitables et sur l'équivalence des soutiens internes, tant des prix que des coûts (exemple : distorsions des charges salariales).**

Reconnaitre les agriculteurs comme des entrepreneurs à part entière

- Simplifier drastiquement le droit des entreprises agricoles pour laisser les agriculteurs choisir librement la forme juridique de leur entreprise.
- Abroger par ordonnance toutes les normes ajoutées à la réglementation européenne.
- Instaurer un sursis d'imposition lors de la transmission de la PME aux descendants.
- Réduire de 35 Mds€ les charges et impôts pesant sur toutes les entreprises et donc les entreprises agricoles.
- Rendre obligatoire l'évaluation, par une étude d'impact menée par le ministère de l'agriculture, des conséquences de toute décision publique impactant le monde agricole, rural et maritime, y compris l'alimentation, incluant les décisions de politique sanitaire et environnementale.
- Réglementer les produits d'appel en intégrant au «prix coûtant» les coûts liés au marketing et à la logistique.
- Faire évoluer les relations entre l'administration et les agriculteurs vers une culture du conseil plutôt qu'une culture du contrôle et de la sanction.

Oser l'innovation et la recherche

- Relancer des programmes de recherche et d'innovation pour l'agriculture de demain, notamment ceux concernant les nouvelles biotechnologies et l'agriculture 3.0. Orienter les programmes de recherche vers les domaines où peuvent être attendus des progrès décisifs et concrets pour l'agriculture.
- Rendre éligibles au crédit impôt recherche des projets de recherche ou d'expérimentation labellisés dans les exploitations, notamment sur les pratiques agricoles, pour faire de chaque agriculteur un «paysan-chercheur».
- Redéfinir les relations entre l'agence de la biodiversité et l'office national de la chasse et de la faune sauvage et réorganiser la police de l'environnement autour d'un service unique.
- Lancer un plan de méthanisation en levant les freins qui ralentissent son développement, et notamment en relevant les seuils de régime de déclaration et d'enregistrement pour alléger les contraintes administratives.
- Mettre en œuvre un programme national spécifique consacré à la montagne, en redonnant à l'Etat les crédits du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour l'indemnité compensatoire du handicap naturel.



FONCTIONS PUBLIQUES

Je propose un pacte de progrès pour la fonction publique. Les agents publics ne réclament légitimement qu'une chose : un projet réaliste et ambitieux pour les services publics et pour eux-mêmes, eux qui servent si souvent la collectivité avec professionnalisme, courage voire abnégation. Depuis de nombreuses années, leurs conditions de travail se dégradent et leurs missions évoluent sans que des organisations ne soient adaptées pour dégager les moyens nécessaires afin d'améliorer l'efficacité du travail et la qualité du service rendu. Il est temps de conduire une réflexion profonde sur les missions des fonctionnaires, leurs moyens et leurs carrières, afin qu'ils gardent leur attachement à leur mission tout en la remplissant de façon plus efficace.

Pour la fonction publique territoriale, tout en respectant le principe de libre administration des collectivités, les transferts financiers de l'Etat tiendront compte des efforts de gestion et de l'évolution des effectifs, collectivité par collectivité. Quant à la fonction publique hospitalière, il s'agira de lui redonner une perspective qui fait cruellement défaut ces dernières années.

C'est donc un vrai pacte de progrès que je propose de nouer avec l'ensemble des agents publics en conduisant une politique de modernisation de la fonction publique en pleine adéquation avec ces exigences. Ce pacte de progrès permettra de rétablir l'autorité publique et de rendre ainsi aux fonctionnaires la fierté qu'ils ont perdue.

Un pacte de progrès pour une politique de modernisation de la fonction publique

- Conduire rapidement une négociation associant tous les partenaires sociaux et portant sur la progression de carrière, la modernisation de la gestion des ressources humaines et la qualité de vie au travail au sein des différentes administrations. Réaffecter une partie des économies réalisées à l'amélioration des rémunérations.
- **Augmenter progressivement le temps de travail dans la fonction publique à 39 heures hebdomadaires, sur une base annualisée permettant aux administrations d'organiser les cycles de travail les plus adaptés à leurs missions et métiers.**
- Remplacer un départ d'agents publics sur deux en moyenne à l'échelle des fonctions publiques, ce qui permettra de réduire de 500 000 le nombre d'emplois publics en 5 ans tout en maintenant un niveau de recrutement significatif sur la période.
- Simplifier et élargir pour les administrations le recrutement des contractuels de droit public, afin d'en faire un outil complémentaire au statut.
- Mieux organiser la mobilité au sein et entre les fonctions publiques, en accélérant en particuliers le travail de simplification statutaire, ainsi qu'entre public et privé.
- **Instituer 2 jours de carence dans la fonction publique.**
- Récompenser le mérite et valoriser les compétences plus que l'ancienneté, que ce soit en termes de salaire, d'avancement, de promotion ou de changement d'affectation des agents publics.

- ➔ Mettre en œuvre à compter de 2018 un grand plan de modernisation de la gestion des ressources humaines au sein des administrations, dans tous les domaines clés (recrutement, évaluation, formation, accompagnement des carrières, dialogue social).
- ➔ Associer directement les agents publics à la réflexion sur l'administration de demain et la modernisation au plus près des services, en s'appuyant sur la révolution numérique.
- ➔ Développer la qualité de vie au travail au sein de la fonction publique.



RÉFORME DE L'ETAT

La réforme de l'Etat est la condition indispensable pour renforcer l'efficacité de la dépense publique tout en améliorant la qualité du service offert aux Français. La réforme de l'Etat passe par un travail détaillé d'évaluation de l'efficacité des dépenses et de leur pertinence. Cela nécessite la mise en place d'un dispositif de revue des dépenses et de pilotage des réformes, pour l'ensemble de la sphère publique. Il faudra mobiliser tous les services, qui auront des objectifs d'économies sur cinq ans. Je souhaite que les Français puissent suivre l'évolution de ces réformes, grâce à l'open data.

Je veux baisser la dépense publique après avoir évalué son efficacité, de 100 Mds € sur cinq ans, en recherchant les sources d'efficacité et en conduisant une réflexion approfondie sur le poids du secteur public. Je souhaite que la sphère publique ne prenne pas plus de place en France que dans des pays comparables au nôtre, ce qui suppose de réduire le nombre d'emplois publics mais également de revoir le périmètre des interventions de l'Etat.

Réformer l'Etat suppose que chacun se mobilise en faveur d'une plus grande efficacité de la dépense publique. C'est un chemin exigeant mais vertueux, pour alléger le poids du secteur public et concentrer la dépense sur les domaines qui en ont le plus besoin. Réduire la dette suppose forcément de réduire la dépense, mais je souhaite que cet exercice soit aussi l'occasion d'améliorer l'action de l'Etat.

Piloter et évaluer les dépenses publiques

- Garantir le retour à l'équilibre des finances publiques d'ici 5 ans par un programme de réformes ambitieuses portant sur l'ensemble de la sphère publique.
- Mettre en place un dispositif de revue et de réformes, piloté au plus haut niveau de l'Etat, portant sur les missions et l'efficience de l'ensemble de la sphère publique (Etat, collectivités locales, organismes de protection sociale).
- Réserver aux lois de finances (LF et LFSS) la création et la modification des prélèvements obligatoires.
- Fixer des objectifs de qualité de service, de réduction des normes et d'économies sur 5 ans à chaque ministre, chaque secrétaire général et aux principaux directeurs d'administration centrale et fournir, dès les premiers mois du quinquennat, à l'ensemble des administrations des objectifs et une feuille de route sur 5 ans, dont les résultats seront régulièrement rendus publics en open data.

Baisser la dépense publique

- Réaliser 100 Mds€ d'économies de dépenses publiques sur 5 ans.
- Réduire le poids du secteur public et le ramener au niveau de celui de pays comparables en réduisant le nombre d'emplois publics et en recentrant la puissance publique sur les missions qu'elle est la seule à pouvoir assurer.
- Limiter les interventions de la puissance publique après évaluation sans concession de leur impact socio-économique.
- Simplifier les structures chargées de la mise en œuvre des politiques publiques.



MON PROJET POUR LA FRANCE

**C'EST POUR VOUS,
C'EST POUR VOS ENFANTS**



POUVOIR D'ACHAT ET FISCALITÉ

Entre 2012 et 2017, les socialistes auront augmenté les impôts comme jamais en France. Avec pour résultat une paralysie de l'activité économique et un appauvrissement des classes moyennes, qui ont supporté l'essentiel de ce matraquage. Ce fardeau fiscal, je veux l'alléger pour redonner de l'air aux Français.

Ces allègements devront être progressifs, à mesure que nous réduirons la dépense publique, pour ne pas creuser les déficits et la dette que nous transmettrons à nos enfants. Ils devront être équitables, en bénéficiant avant tout aux classes moyennes : familles, salariés, retraités, épargnants. Ils devront aussi être efficaces : nous devons modifier la structure de notre fiscalité pour rendre notre pays plus compétitif dans la compétition mondiale et préserver nos emplois. Par ailleurs, nous ne mettrons pas en œuvre le prélèvement à la source et nous engagerons dès 2018 une réforme des modalités de prélèvements en vue de développer la mensualisation et la contemporanéité des revenus et des prélèvements.

Je mettrai en œuvre ces allègements de manière déterminée, parce que les Français doivent pouvoir profiter des fruits de leur travail et de leurs investissements.

Redonner du pouvoir d'achat

- Mettre en place un abattement forfaitaire généralisé des cotisations sociales salariées, ce qui permettra une augmentation immédiate des salaires nets sur la fiche de paie de l'ordre de 350€ par an par salarié (700€ par an pour un ménage où les deux travaillent).
- Revaloriser les retraites inférieures à 1000€ en les augmentant de plus de 300€ par an, et les petites pensions de réversion de 10% (cela bénéficiera à plus de 300 000 veuves et veufs).
- Relever progressivement le plafond du quotient familial à 3 000 euros pour réduire l'impôt sur le revenu des familles, qui ont été particulièrement pénalisées par les socialistes.
- Permettre aux Français de transmettre leur patrimoine plus rapidement, en réduisant de 15 à 10 ans le délai entre deux donations ce qui permettra de renforcer le pouvoir d'achat des jeunes.
- Développer l'intéressement dans les entreprises de moins de 50 salariés pour permettre aux salariés des petites entreprises de bénéficier des fruits de leur travail.
- Permettre aux Français de vendre plus facilement leurs biens immobiliers en ramenant de 30 à 22 ans le délai d'exonération des plus-values.

Réformer notre fiscalité pour favoriser la création d'emplois

- Supprimer l'ISF dès 2018 pour garder en France des capitaux qui seront investis dans des entreprises françaises et qui créeront des emplois en France. Remplacer les mécanismes de déduction existants sur l'ISF (qui financent les entreprises innovantes ou les fondations) par des mécanismes de même nature s'appliquant à l'impôt sur le revenu. La déduction de l'investissement dans les PME sera de 30% dans la limite d'un million d'euros pour un couple.

- ➔ Mettre en place un taux unique d'imposition des revenus du patrimoine à 30% pour favoriser l'investissement dans les entreprises et donc la création d'emplois en maintenant le régime fiscal actuel de l'assurance-vie et des livrets d'épargne populaire (notamment du livret A).
- ➔ Mettre en place une « TVA compétitivité » en augmentant de 2 points le taux normal. Les taux intermédiaire, réduit et super-réduit resteront inchangés : les produits de première nécessité et les services publics ne seront donc pas touchés. Cette TVA compétitivité permettra de financer la baisse des charges pesant sur les salaires pour redonner de la compétitivité à nos entreprises et donc créer des emplois. Cette augmentation de la TVA permet aussi de faire contribuer les importations et donc les producteurs étrangers au redressement du pays.
- ➔ Doubler le plafond de versement dans le «PEA PME» pour le porter à 150 000 euros afin de renforcer le financement des PME et des ETI, et donc favoriser la création d'emplois.



FAMILLE

La famille est un pilier de notre société, le premier lieu de socialisation et d'éducation de l'enfant. C'est pourquoi je veux la soutenir, la protéger et lui redonner ses droits. Des parents qui s'investissent dans l'éducation de leurs enfants contribuent à leur plus grande autonomie et à leur sens des responsabilités. Inversement, quand la famille ne fonctionne pas, c'est toute la société qui en pâtit.

La politique familiale que je défends repose sur les principes de liberté et de responsabilité qui sont au cœur de mon projet : j'entends pour cela mieux responsabiliser les parents et mieux protéger les enfants. Je veux enfin redonner aux parents de la liberté pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

La politique familiale en France est un levier essentiel de nos politiques publiques. Cette politique soutient le dynamisme de notre économie et contribue aussi à la pérennité de notre système de retraites par répartition. La France est ainsi l'un des pays au monde où le taux d'activité des femmes est le plus élevé sans que cela n'ait pour autant pénalisé la natalité.

La politique menée depuis 2012 a remis en cause les fondements de notre politique familiale. L'abaissement par deux fois (2013 et 2014) du plafond du quotient familial a pénalisé les familles et tout particulièrement celles qui ont plusieurs enfants. Surtout, la nature même de la politique familiale a été remise en question par la mise sous condition de ressources des allocations familiales. Ce sont ainsi les familles qui ont supporté le poids des rares économies réalisées depuis 2012. La politique familiale ne peut plus être la variable d'ajustement de nos politiques sociales et doit retrouver sa vocation originelle : compenser la charge liée à l'éducation d'enfants.

Je protégerai la famille et lui redonnerai ses droits, car la famille est l'un des piliers de notre société.

Soutenir les familles

- Rétablir l'universalité des allocations familiales, pour rendre son efficacité à notre politique familiale.
- Relever progressivement le plafond du quotient familial à 3000 € pour réduire l'impôt sur le revenu des familles.

Mieux responsabiliser les parents

- Rétablir le contrat de responsabilité parentale supprimé en 2013 afin de permettre la suspension des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire des enfants ou de comportements non conformes aux valeurs fondamentales de la République.

Protéger les droits de l'enfant

- Préserver le cadre juridique défini par les lois de bioéthique de 1994, révisées en 2011 : la procréation médicalement assistée (PMA) restera interdite aux couples de femmes et aux femmes seules ; la gestation pour autrui (GPA, « mères porteuses ») restera interdite à tous et les sanctions pénales sur le recours ou la promotion de la GPA seront renforcées. Le gouvernement luttera contre les détournements de procédure

par le biais de conventions signées avec les pays autorisant l'une ou l'autre de ces pratiques. Une action au niveau international sera par ailleurs menée en faveur de l'abolition de la GPA.

→ Réécrire la loi Taubira, sans effet rétroactif et en concertation avec toutes les associations concernées, en posant la règle que l'adoption plénière sera réservée aux couples de sexe différent, la filiation n'ayant de sens qu'à l'égard d'un homme et d'une femme. Dans le cadre de la concertation avec toutes les parties prenantes, il faudra s'interroger plus globalement sur les évolutions nécessaires de notre droit de l'adoption.

Donner plus de liberté aux familles et mieux concilier vie familiale et vie professionnelle

- Garantir la liberté des familles dans le choix des modes d'accueil de la petite enfance. Les formules de garde souples seront privilégiées et les maisons d'assistantes maternelles seront développées ainsi que les micro-crèches.
- Simplifier la réglementation relative aux crèches et aux halte garderies, qui complique aujourd'hui la création de places et en augmente le coût. Inciter à la flexibilisation des horaires des structures de garde.
- Faciliter les évolutions professionnelles en fonction de l'expérience et les passerelles d'un métier à l'autre, entre assistant maternel et éducateur de jeunes enfants. Mettre en place des plans de formation afin de répondre à la demande du marché qui est en tension.
- Réintroduire la liberté dans le recours au congé parental.
- Maintenir l'enveloppe des aides fiscales et sociales destinées aux particuliers-employeurs pour les emplois familiaux.



FEMMES

En France, l'égalité juridique entre les femmes et les hommes est globalement consacrée. Mais les progrès réalisés demeurent fragiles et on observe encore trop souvent dans notre société des comportements discriminants et des violences intolérables. Or, aujourd'hui, les femmes françaises, qui représentent plus de 51% de la population, ont la possibilité de prendre leur destin en main.

Des femmes de France issues de toutes les générations, de tous les milieux socio-professionnels, de toutes origines et de toutes croyances m'ont rejoint et ensemble, nous avons bâti un vrai programme.

Je veux que les mères isolées soient davantage aidées dans leur quotidien pour pouvoir élever leurs enfants dans des conditions matérielles décentes ; je veux renforcer les dispositifs de lutte contre tous les types de violences faites aux femmes et garantir la protection des enfants ; je veux faire de l'égalité femme-homme une priorité dans nos institutions publiques et dans la société.

La monoparentalité

- Favoriser l'accès prioritaire aux crèches et aux logements sociaux pour les femmes isolées.
- Créer une grande plate-forme d'échanges intergénérationnels pour venir en aide aux « mères isolées » dans leur quotidien. Cette initiative basée sur le renforcement du lien intergénérationnel permettra à des seniors de décharger ces dernières de certaines activités (garde d'enfants, aide aux devoirs...).

Les violences faites aux femmes et aux enfants

- Développer l'hébergement d'urgence à destination des femmes victimes de violences : initier un recensement du nombre de places disponibles; affirmer le principe d'un fonds réservataire de 2% pour les femmes victimes de violences, quand l'Etat est bailleur de logements sociaux.
- Encourager les femmes à porter plainte et mettre en place un cadre sécurisant. Faire en sorte qu'il y ait un référent formé dans chaque commissariat de police et dans chaque gendarmerie pour accueillir les femmes qui viennent porter plainte pour agression sexuelle ou viol.
- Sanctionner d'une amende aggravée toutes les incivilités commises à l'égard des femmes dans l'espace public et les transports en commun (insultes, harcèlement de rue...).
- Vérifier systématiquement au moment de l'embauche le casier judiciaire de toute personne exerçant dans un secteur professionnel en relation avec des mineurs et obliger à un traitement judiciaire rapide des dossiers impliquant des mineurs.
- Faire de la non-assistance à mineur en danger une circonstance aggravante du délit de non-assistance à personne en danger.

- Lancer une mission ayant pour objet de bloquer l'accès des mineurs aux sites et vidéos pornographiques, en concertation avec les fournisseurs d'accès internet, les opérateurs de téléphonie mobile, les hébergeurs, la CNIL, les associations familiales ou de protection de l'enfance et les organismes concernés. Il s'agit de faire respecter, dans les faits, la législation interdisant ces programmes aux moins de 18 ans, tout en veillant au respect de la vie privée.

Droits des femmes et égalité homme-femme

- S'engager pour un gouvernement paritaire.
- Lutter de manière implacable contre le sexisme en politique, en appliquant une tolérance zéro et en s'engageant à mettre en place des mesures législatives et une politique pénale pour exclure de son mandat et rendre inéligible tout élu ou membre de l'exécutif en cas de condamnation pour harcèlement sexiste ou agressions sexuelles.

Lutter contre les zones de non-droit où pèse la menace que constitue l'islam radical

- Supprimer les aides publiques à toutes les associations qui ne respectent pas l'égalité homme/femme.
- Aider les associations de mères qui luttent dans les quartiers contre la radicalisation de leurs enfants.



ÉDUCATION

Je veux une école de l'excellence pour tous. L'éducation est une priorité pour remettre la France debout. Notre école est la condition de l'unité nationale et républicaine. Elle doit s'attacher en premier lieu à transmettre les savoirs fondamentaux : le français, les mathématiques et l'histoire-géographie doivent constituer un socle de connaissances pour tous. Donner aux jeunes Français une culture commune est une nécessité pour restaurer un lien social solide et refonder un réel sentiment d'appartenance au pays.

A partir de ce socle, l'éducation vise aussi une ouverture au monde, une insertion dans la société du numérique et une préparation aux différents métiers, pour offrir à la jeunesse les armes pour affronter demain. Elle est le premier levier d'action contre le chômage de masse dans notre pays, et tout particulièrement celui des jeunes. Améliorer l'orientation des jeunes et revaloriser l'enseignement professionnel et l'apprentissage permettront de ne laisser personne au bord du chemin.

De tels objectifs ne sont atteignables que si l'on restaure l'autorité nécessaire et la reconnaissance sociale du métier d'enseignant. Loin du carcan bureaucratique actuel, leur mission doit se déployer en accroissant l'autonomie des différents acteurs et en donnant les outils d'une confiance renouvelée avec les familles. Plutôt que favoriser le nivelingement par le bas comme la gauche l'a fait depuis cinq ans, il est temps de tirer le système vers le haut.

Établir des programmes garantissant l'apprentissage des fondamentaux pour l'ensemble des élèves

- Restituer à l'école maternelle son rôle de préparation à l'apprentissage de la lecture en lui donnant comme priorité l'acquisition du vocabulaire.
- Commencer la scolarité obligatoire à cinq ans de sorte que l'apprentissage de la lecture, avec des méthodes efficaces, débute plus tôt, et concentrer l'enseignement élémentaire sur le socle de connaissances (lecture, calcul, écriture, grandes dates et grands personnages de l'histoire de la Nation, géographie de la France).
- Laisser les collectivités territoriales décider de l'organisation du temps scolaire à l'école primaire. A ce titre, elles pourront revenir sur la réforme des rythmes scolaires et favoriser un temps pour les devoirs après la classe.
- Abroger la réforme du collège et revoir les programmes en les structurant autour de deux volets pédagogiques : 1. approfondissement des fondamentaux (français et mathématiques, sciences et histoire-géographie); 2. éducation physique et sportive et ouverture au monde (langues, éducation civique, numérique, enseignements artistiques, découverte professionnelle).
- Réécrire les programmes d'histoire et de français du collège sous l'autorité d'académiciens, autoriser la création de classes bilangues et de sections européennes dans toutes les académies, conforter l'enseignement de l'allemand et rétablir les enseignements de latin et de grec.
- Recentrer l'enseignement de technologie autour de la culture numérique et de l'apprentissage de la programmation informatique, de l'algorithme et des usages numériques.

- Revaloriser le baccalauréat en réduisant à 4 le nombre d'épreuves et en renforçant les exigences de chacune d'entre elles pour permettre la réussite dans l'enseignement supérieur : une épreuve de français en première et trois épreuves en terminale choisies parmi les matières dominantes de la série. Les disciplines ne faisant pas l'objet d'épreuve seront notées dans le cadre du contrôle continu. En outre, les examens du baccalauréat seront programmés début juillet pour rendre chaque année aux élèves un mois de temps d'enseignement auquel ils ont droit.

Revaloriser l'enseignement professionnel et faire de l'apprentissage une priorité

- Faire de l'enseignement professionnel une vraie voie d'excellence confiée aux régions. Conserver le caractère national des diplômes mais autoriser les régions à faire des adaptations en fonction des besoins locaux.
- Engager une mobilisation nationale des parents, des entreprises, des professeurs, des conseillers d'orientation et des régions pour revaloriser et développer l'apprentissage dès l'âge de 15 ans.

Réaffirmer le sens de l'effort et le respect de l'autorité

- Instituer une tenue vestimentaire spécifique à l'établissement pour les élèves de l'école et du collège.
- Instaurer une évaluation du comportement de l'élève au collège afin de prendre en compte l'assiduité en classe, le respect des règles de l'établissement, le respect des autres et d'abord des professeurs et éducateurs, la politesse, l'attention aux élèves malades ou handicapés, la prise de responsabilité.

Débureaucratiser l'Éducation nationale

- Supprimer le Conseil supérieur des programmes dont les choix et le langage jargonnant ne contribuent pas au redressement de notre système éducatif.
- Réduire drastiquement le nombre des circulaires et instructions ministérielles et académiques.

Encourager l'autonomie des écoles, des collèges et des lycées, dans un cadre national

- Maintenir la responsabilité de l'Etat pour la définition des principes, des programmes et du niveau exigé des professeurs, pour l'organisation des examens nationaux et le contrôle du respect des règles de la République.
- Laisser chaque établissement choisir son dispositif d'accompagnement des élèves (programmes d'aides, travaux interdisciplinaires). Donner des outils d'autoévaluation et évaluer régulièrement les établissements.
- Confier progressivement aux chefs d'établissement du second degré la possibilité de recruter les professeurs et personnels de l'établissement.
- Accroître l'offre éducative dans les zones de revitalisation rurale et les zones urbaines sensibles en soutenant la création d'établissements publics ou privés innovants.

Renforcer la formation, la rémunération et la présence des enseignants dans l'établissement

- Mettre au premier rang des objectifs des services académiques la définition et la mise en œuvre d'une véritable politique de ressources humaines et assurer aux professeurs le soutien de leur hiérarchie tant dans leur mission d'enseignement que dans celle d'encadrement des élèves.
- Revaloriser les traitements des enseignants, en maîtrisant les effectifs et en développant une part « mérite » dans la rémunération, et accroître les possibilités de promotion accélérée pour les professeurs enseignant une seconde discipline ou leur discipline en langue étrangère ou acceptant d'enseigner dans des établissements difficiles.

- Augmenter progressivement le temps de présence des enseignants du second degré dans l'établissement afin de rendre effectif l'accompagnement personnalisé sans changer le nombre d'heures de cours devant élèves.

Redonner aux parents confiance dans l'école

- Protéger la liberté des parents de choisir d'inscrire leurs enfants dans l'enseignement public ou dans l'enseignement privé.
- Renforcer le dialogue parents-professeurs sur le suivi des résultats des élèves, le calendrier des contrôles en classe ainsi que les sorties scolaires. Généraliser les outils numériques de partage d'information entre les élèves, les parents et les enseignants (espace numérique de travail). Présenter les résultats de toute évaluation de l'établissement aux parents.
- Assurer à tous les élèves en situation de handicap les conditions de travail et d'apprentissage adaptées dans le premier degré, puis tout au long de leur scolarité.



ENSEIGNEMENT

SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Notre enseignement supérieur et notre recherche sont des atouts déterminants pour la performance et le rayonnement de notre pays. L'Etat doit accompagner la pluralité de ses acteurs pour qu'ils offrent à la Nation ce qu'ils ont de meilleur. Les choix stratégiques relèvent d'abord des acteurs, selon un principe de subsidiarité. Il faut affirmer la culture de responsabilité, inhérente à la logique d'autonomie. Ce sont les projets développés sur différents sites qui conduisent à des rapprochements éventuels et souhaitables entre les différents acteurs, et non l'inverse comme a tenté de l'imposer le ministère depuis 2012. L'avenir verra progresser l'autonomie en l'amplifiant, conformément au projet initial de 2007. Le temps des structures est derrière nous. Le temps des hommes et des femmes est lui, résolument, devant nous. L'étudiant, l'enseignant-chercheur et le chercheur doivent être placés au cœur de ce projet qui vise à faire de la France la première puissance européenne d'ici à dix ans en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Pour les étudiants :

une formation de haut niveau préparant à l'insertion professionnelle

- Informer les lycéens des conditions de réussite dans l'enseignement supérieur : pour chaque filière de formation, publication sur APB par les universités et les écoles des matières principales recommandées au lycée et des débouchés professionnels. Dans les filières en tension, fin de la sélection par algorithme ou tirage au sort et préférence à ceux qui se sont préparés dès le lycée à la voie pour laquelle ils postulent et qui ont l'envie et le talent nécessaires pour y parvenir.
- Laisser la liberté aux universités de créer des filières d'excellence, de définir et de mettre en œuvre elles-mêmes les règles d'admission en master.
- Revaloriser et développer les formations supérieures professionnalisantes (BTS, DUT, nouvelles filières à bac+3 de type bachelor) et revisiter le contenu des formations pour prendre en compte l'évolution des métiers à l'ère du numérique.
- Augmenter fortement le nombre de formations par la voie de l'alternance.
- Soutenir les programmes européens (Erasmus +) d'encouragement à la mobilité des étudiants.
- Adapter le numerus clausus de fin de première année d'études de santé aux besoins régionaux et territoriaux.
- Développer les bourses au mérite.

Pour les enseignants-chercheurs : redonner de la fierté et de la liberté

- Redonner de l'attractivité aux carrières universitaires et de recherche en France. Revaloriser notamment l'entrée dans la carrière des maîtres de conférences. Alléger les contraintes statutaires, encourager l'internationalisation et la mobilité professionnelle. Laisser les établissements choisir leurs enseignants-chercheurs, fonctionnaires et/ou contractuels, tout en s'assurant de leur haut niveau par un avis favorable du CNU. De même, fixer des règles éthiques qui encadrent l'éventuelle promotion d'un maître de conférences comme professeur dans son université d'exercice.

Pour les établissements : donner l'autonomie pédagogique et budgétaire

- Laisser aux établissements la liberté de choisir leur structure, leurs partenaires, en simplifiant le dispositif législatif. Assouplir le recours au statut de « grand établissement ». Pouvoir déroger aux règles générales et expérimenter des dispositifs de gouvernance nouveaux.
- Augmenter le financement de l'enseignement supérieur. Outre l'effort de l'Etat, il faudra rechercher le soutien du secteur privé et développer les ressources propres. Dans la limite d'un plafond national, les conseils d'administration pourront fixer les frais de scolarité applicables en master et doctorat, en fonction des disciplines et des débouchés professionnels. Les étudiants boursiers resteront exonérés des frais de scolarité. Les établissements auront aussi une plus grande latitude sur la gestion de leur parc immobilier.
- Evaluer les établissements. L'évaluation doit prendre une forme moins bureaucratique et porter sur la formation et l'insertion professionnelle, la recherche et la gestion. Menée par une autorité indépendante, l'évaluation doit emporter de réelles conséquences, notamment sur le montant des dotations publiques versées à l'établissement.

Pour la recherche : faire confiance à l'excellence des chercheurs

- Remettre la créativité et les équipes au cœur de la politique de la recherche. Redonner à l'agence nationale de la recherche (ANR) les moyens de financer des projets à caractère original et innovant et donner une nouvelle impulsion aux investissements d'avenir et au soutien dans la durée des projets d'excellence.
- Faciliter la vie des chercheurs en simplifiant les procédures administratives qui leur sont imposées. Revaloriser la fonction de chercheur. Aider les chercheurs à préparer des réponses aux appels à projet européens.
- Promouvoir les liens avec l'industrie : développement du label « Carnot » et des laboratoires communs, renforcement du dispositif des thèses CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche).



Les Français sont pessimistes pour l'avenir du système de santé auquel ils sont profondément attachés. Je veux apporter une réponse forte à ces inquiétudes. Car comment se satisfaire d'une situation dans laquelle les déserts médicaux se multiplient, où les urgences sont saturées, où un ouvrier a une espérance de vie de six ans inférieure à celle d'un cadre, où les professionnels de santé se sentent de plus en plus déconsidérés ? Comment accepter que de nombreux Français renoncent à se rendre chez le dentiste ou à porter une prothèse auditive pour des raisons financières ? Comment prétendre qu'il n'y a pas de réforme à mener quand l'assurance maladie est en déficit depuis 1988 et qu'elle a accumulé 120 Mds€ de dette depuis 20 ans ? Je ferai de la prévention une priorité pour que la France ne soit plus à la traîne dans ce domaine et pour que les Français restent en bonne santé le plus longtemps possible. Je prendrai les mesures nécessaires pour que chaque citoyen, où qu'il se trouve sur le territoire, ait accès à des soins de qualité. Je garantirai l'avenir de notre système de santé solidaire en équilibrant enfin les comptes de l'assurance maladie. Je rembourserai mieux les soins encore à la charge des assurés, pour combler les trous qui existent dans notre système de protection. Je ferai du secteur de la santé une source d'innovation et un facteur de croissance et de souveraineté nationale.

Je mènerai ces réformes en m'appuyant sur nos valeurs, issues de l'histoire d'une famille politique qui a créé la sécurité sociale, au premier rang desquelles l'universalité de l'assurance maladie. Je préserverais la liberté qui est au cœur de notre système de santé, liberté de choix de son établissement de santé et de son médecin et pour ces derniers, liberté de son lieu d'exercice. Je veillerai à ce que liberté et responsabilité aillent de pair, et à ce que personne n'abuse de la générosité de l'assurance maladie. Pour réussir, je m'appuierai sur les idées et l'engagement de tous les acteurs du système de santé car je suis convaincu que la réforme ne réussira que si elle est portée par eux. J'organiserai donc des Etats généraux de la santé fin 2017 / début 2018 pour arrêter définitivement les mesures de modernisation de notre système de santé solidaire.

Mieux prévenir

- Rembourser une consultation de prévention tous les deux ans pour tous les Français. Elle sera assurée par le médecin traitant qui verra reconnaître son rôle clé dans le « maintien en bonne santé » de la population. Plus complète, elle durera plus longtemps qu'une consultation moyenne et sera rémunérée en conséquence.
- Lancer un grand Plan Santé à l'école, débutant dès l'école maternelle et reposant sur l'éducation à la santé des enfants (nutrition, activité physique, sommeil) et sur la prévention des addictions (écran, tabac, alcool, cannabis et autres drogues). Accompagner ce plan d'une revalorisation de la médecine scolaire dont l'importance est décisive pour orienter les comportements sanitaires des enfants et des adolescents.

Mieux organiser pour mieux soigner

- Revoir les formations en santé et la sélection, pour tenir compte des nouveaux besoins de santé publique, de la répartition territoriale et du développement des nouvelles technologies. Dans ce cadre, régionaliser le numerus clausus et les épreuves classantes pour s'adapter aux besoins des territoires en matière de présence médicale.

- **Combattre les déserts médicaux et réduire les temps d'attente aux urgences en développant les maisons médicales et les structures d'urgences pour les premiers soins. Laisser une grande liberté d'organisation aux professionnels de santé pour créer les structures les plus adaptées.**
- **Garantir une offre de téléconsultation sur tout le territoire d'ici à la fin du quinquennat. Dans ce but, permettre un remboursement incitatif des actes de télémédecine par l'assurance maladie qui soit adapté à une prise en charge pluridisciplinaire.**
- **Assurer à chaque Français une prise en charge par la structure la plus adaptée à son besoin médical, au bon moment. Pour cela, accélérer le développement des « parcours de soins », grâce à une meilleure coordination entre médecine hospitalière, médecine libérale et structures médico-sociales. Mettre en place les outils d'échange d'informations - en particulier le dossier médical partagé - facilitant et sécurisant cette coordination.**
- Engager la recomposition de l'offre hospitalière dans une logique exclusive d'amélioration de la qualité des soins. En matière de santé, la proximité ne garantit pas la qualité car un niveau d'activité minimum est indispensable pour assurer l'expertise des professionnels de santé. Assurer une transparence totale sur la qualité des établissements de santé pour aider les Français à mieux s'orienter dans le système de soins et pour donner aux gestionnaires des repères pour améliorer les performances de leurs établissements.
- **Abroger l'article 83 de la loi Touraine sur l'obligation d'appliquer le tiers payant, pour ne pas alourdir encore davantage les tâches administratives des médecins et leur redonner du temps médical au service des malades.**
- Donner l'autonomie aux hôpitaux publics pour améliorer leur efficacité et les conditions de travail des personnels hospitaliers. Dans ce but, leur garantir des facilités de gestion en matière de statut des personnels, rémunération, temps de travail et marchés publics.
- Transformer les groupements hospitaliers de territoire (GHT) en groupements de santé de territoire (GST) pour les ouvrir au maximum aux cliniques privés et aux médecins libéraux et faciliter ainsi la coopération de tous les professionnels de santé au service des patients.

Mieux rembourser

- **Demander à l'assurance maladie de rembourser la totalité du coût de lunettes de qualité pour tous les enfants de France, pour qu'aucun enfant ne soit handicapé dans sa scolarité si sa famille n'a pas les moyens suffisants pour lui acheter une paire de lunettes.**
- **D'ici à 2022, viser un «reste à charge» zéro pour les dépenses de santé les plus coûteuses pour les ménages (optique pour les adultes, prothèses dentaires, audioprothèses et dépassements d'honoraires), grâce à un nouveau partenariat entre la Sécurité sociale et les organismes complémentaires. Pour les dépassements, revenir sur le plafonnement du remboursement dans les contrats des complémentaires qui a dégradé les remboursements pour les assurés.**
- Créer une « Agence de garantie de la couverture solidaire des dépenses de santé » pour veiller à l'amélioration de la prise en charge des dépenses de santé, au meilleur coût pour les assurés. Faire contrôler par l'Agence l'évolution des cotisations des complémentaires, la maîtrise de leur frais de gestion, la clarté des contrats, ainsi que la qualité et la sécurité des prestations remboursées.
- Faciliter l'accès des seniors à une assurance complémentaire de qualité en améliorant l'aide à l'acquisition d'une couverture santé (ACS) pour les personnes âgées qui voient leurs dépenses de santé et le coût d'une complémentaire augmenter fortement avec l'âge.

Mieux gérer pour garantir l'avenir de l'assurance maladie

- **Ramener l'assurance maladie à l'équilibre d'ici à 2022 en faisant 20 Mds€ d'économies en 5 ans, en luttant contre toutes les sources de « non-qualité » du système de santé : soins redondants ou inutiles, non-observance des prescriptions, maintien en activité d'établissement de faible qualité, mauvaise coordination des soins, recours excessif à l'hôpital, prévention insuffisante, fraudes et abus, bureaucratie excessive.**
- Renforcer la lutte contre les fraudes et abus en tout genre qui minent notre système d'assurance maladie : utilisation frauduleuse de cartes Vitale, arrêts maladies injustifiés, fraudes à la CMU-C, prestations fictives de la part de professionnels de santé, fraude à la tarification dans les établissements de santé... En faire une priorité politique, responsabiliser les caisses d'assurance maladie et augmenter fortement les sanctions.

- Supprimer l'aide médicale d'Etat (AME) pour mettre fin à la pression de l'immigration irrégulière sur notre système de santé et redonner confiance à nos concitoyens dans son équité. Pour les cas d'urgence et les maladies graves ou contagieuses, remplacer l'AME par une dispense de frais de santé strictement contrôlée.

Faire de la santé un facteur de souveraineté et de croissance pour la France

- Renouer avec l'excellence de la recherche pour qu'elle redevienne le fer de lance de l'innovation et faciliter la création de partenariats publics-privés pour donner naissance à des entreprises innovantes dans le secteur de la santé. Encourager fortement la recherche médicale par le renouvellement des plans «autisme», «maladies rares», «cancers» et «maladies neurodégénératives», pour identifier et développer des traitements pour guérir ou prévenir ces maladies.
- Créer un label « Hôpital France » pour valoriser et mieux exporter l'ensemble des savoir-faire hospitaliers français : expertise clinique, formation, compétence dans le domaine du numérique, qualité de gestion.
- Conclure un « contrat de mandature » avec les industriels de santé pour leur donner la visibilité nécessaire pour investir et développer leur activité en France. Leur assurer une stabilité fiscale et réglementaire en contrepartie d'engagements sur des objectifs de recherche et de production en France, et d'accès aux traitements au coût le plus juste pour les patients. Faire de la France un leader dans le domaine des «biotechs».
- Favoriser une mise à disposition rapide et le remboursement des médicaments innovants pour les malades. Vérifier, dans la durée, l'efficacité de ces médicaments pour être sûr qu'ils apportent bien la valeur promise et que leur prix, souvent élevé, est justifié.



HANDICAP

Le redressement de notre pays doit se faire avec tous et pour tous. Or, notre modèle économique et social actuel n'est pas exemplaire. Il rend difficile le quotidien des familles qui connaissent le handicap plutôt que de les accompagner dans leur parcours de vie. La manière dont nous traitons les personnes les plus vulnérables est révélatrice de notre solidarité nationale et de notre fraternité. Le sujet du handicap doit donc être porté de manière transversale dans l'ensemble des politiques publiques.

Les 10 millions de Français concernés par le handicap attendent du pouvoir politique qu'il remette la France sur le chemin d'une meilleure insertion : éducation, formation, emploi, transports, logement, politiques de compensation, accès à la santé, aux sports, à la culture... Tout est lié. Je donnerai à la France les moyens de ses ambitions.

La loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées est une loi fondatrice. Elle doit désormais être mise en œuvre dans toutes ses dimensions. Car si elle est porteuse d'avancées décisives pour que toutes les personnes en situation de handicap participent pleinement à la vie de la cité, d'importants progrès restent à faire dans son application.

Je souhaite mieux prendre en compte le handicap d'origine neurologique dans l'ensemble des politiques publiques, autant sur le champ sanitaire que sur l'accompagnement social des personnes concernées et leurs familles. Par ailleurs, il faudra développer des politiques spécifiques concernant en particulier les handicaps visuels, les handicaps auditifs et les handicaps rares.

Je sais les problèmes concrets que rencontrent chaque jour les personnes en situation de handicap et leur famille. Je veux donc personnaliser leur accompagnement, simplifier leurs démarches administratives, mieux répondre à leur besoin d'hébergement, améliorer leur accès quotidien à la santé, et répondre à l'angoisse des familles face au vieillissement de leurs proches en situation de handicap.

Accompagner les personnes et leurs familles

- Reconnaître aux parents et aux aidants un droit à la formation sur le handicap via le compte personnel de formation ou le congé individuel de formation et structurer une offre de formation de qualité. Définir et mettre en œuvre un véritable accompagnement des familles au moment de l'annonce d'un handicap. La Haute Autorité de Santé établira un référentiel de bonnes pratiques d'application obligatoire.
- Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap, en crèche, à l'école, dans l'enseignement secondaire et supérieur. Une formation initiale et continue sur les handicaps sera proposée à tous les professionnels concernés. Je lancerai un plan de qualification de tous les auxiliaires de vie scolaire. Les liens entre le secteur médico-social et le milieu éducatif seront considérablement renforcés.
- Donner un statut légal et fiscal aux aidants familiaux.
- Diversifier les solutions de répit pour prévenir l'épuisement. Pour le répit à domicile il faut sortir des expérimentations et passer immédiatement à la mise en œuvre. Pour le répit en établissement, il faut développer des places d'accueil temporaire.

- Améliorer le service rendu par les « Maisons Départementales des Personnes Handicapées » en simplifiant les démarches administratives et en créant un outil internet communiquant en temps réel les disponibilités des places au niveau régional pour gommer les effets frontières des départements. Des guichets d'accueil de proximité seront également créés pour assurer un accompagnement réellement individualisé et accélérer les démarches.

Former et insérer durablement dans l'emploi

- Permettre à tous les demandeurs d'emplois handicapés d'accéder à une formation adaptée et en adéquation avec les besoins des territoires.
- Encourager les jeunes en situation de handicap à poursuivre des études supérieures en développant les conventions multipartites sous l'égide de l'Etat, et développer la formation en alternance des personnes en situation de handicap.
- Encourager le développement des entreprises adaptées, simplifier les démarches d'embauche et accroître le nombre de postes. Inciter les entreprises adaptées à devenir de véritables tremplins pour les jeunes en situation de handicap vers l'emploi adapté ou non.

Donner pleinement accès à la vie sociale

- Garantir la mise en œuvre effective de l'accessibilité fixée par la loi. Tout espace public doit être accessible aux personnes en situation de handicap. L'accès aux transports en commun sera facilité. L'allègement des normes d'habitabilité et d'accessibilité sur les logements neufs visera à favoriser la modularité des habitats privatifs et à faciliter ainsi l'intégration, ou l'inclusion des personnes en situation de handicap. La mise en œuvre de ces objectifs sera animée, évaluée, suivie et diffusée dans la transparence par le préfet dans chaque département.
- Améliorer l'accès aux soins. Mettre en place sur chaque territoire de santé un réseau ville-hôpital de soins adaptés aux spécificités des différents handicaps. Valoriser le développement de consultations adaptées dans les établissements. Inclure dans la certification des établissements de santé par la Haute Autorité de Santé un critère d'accès et d'adaptation aux handicaps. Inciter les professionnels de santé à se former aux soins de ces publics spécifiques et les identifier auprès du grand public.
- Favoriser l'émergence des innovations technologiques et de la conception universelle de biens et de services en matière de handicap. Créer un label spécifique et coordonner les incubateurs qui accueillent des start-ups dans le domaine du handicap.

Se battre pour de grandes causes

- Mettre en œuvre un 4ème «plan autisme», ambitieux, adapté aux nouveaux défis à relever notamment pour les adultes. Imposer les recommandations de la Haute Autorité de Santé pour la prise en charge de l'autisme aux centres médico-psychologiques, aux centres de ressources autisme, et à l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux qui accueillent des personnes autistes.
- Structurer, fédérer et coordonner l'effort de recherche médicale sur les handicaps.



PERTE D'AUTONOMIE

Avec l'allongement de la durée de vie et le vieillissement de la population, notre pays est de plus en plus confronté à la question de la perte d'autonomie des personnes âgées. Si rien n'est fait, l'augmentation du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie pourrait à terme fortement peser sur les familles. L'espérance de vie en bonne santé devient ainsi une donnée essentielle. C'est pourquoi la prévention des fragilités liées au vieillissement doit être une priorité des politiques publiques. Le maintien à domicile étant une exigence forte, il faut aussi favoriser le développement des outils numériques, des aides de voisinage et d'actions intergénérationnelles.

Je veux assurer une meilleure prévention de la perte d'autonomie, favoriser le maintien à domicile, mieux soutenir les proches aidants et mieux financer l'aide à l'autonomie.

Créer des financements innovants pour l'aide à l'autonomie

- Encourager le développement des formes innovantes de financement de l'aide à l'autonomie, par exemple en créant un label pour les contrats d'assurance dépendance assorti d'une incitation fiscale, pour encourager le développement de l'assurance sur la base du volontariat ; développer les fonds viagers mutualisés qui seraient chargés de sélectionner, investir et gérer les biens mis en viager ; et inciter au développement de l'épargne-autonomie.

Favoriser la prévention et le maintien à domicile

- Lancer une grande campagne nationale pour financer la recherche sur la maladie d'Alzheimer, qui touche près de 900 000 personnes en France, à l'occasion de la journée mondiale contre la maladie d'Alzheimer, le 21 septembre.
- Lancer un plan de professionnalisation des aides à domicile intégrant le développement des nouvelles technologies et la recherche d'une efficacité accrue des services.
- Créer des «moniteurs de services», sur le modèle des «care managers» japonais, suédois ou canadiens, chargés d'informer les personnes âgées et leurs familles, de coordonner la prise en charge et de contrôler la qualité des services.
- Lancer un plan d'adaptation des logements au grand âge en rehaussant les plafonds de prise en charge des travaux par l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), développer les résidences seniors et moderniser les résidences autonomie.

Soutenir les aidants et progresser vers un véritable statut des aidants

- Doubler le plafond annuel du droit au répit en le portant à 1 000€.

- ➔ Valider le congé de proche aidant pour les droits à retraite, favoriser la mobilisation du compte épargne-temps pour un congé pour aidant et permettre les dons de jours entre salariés pour les aidants de personnes dépendantes.
- ➔ **Faire de l'aide aux personnes âgées une priorité de l'engagement de service civique, étendu pour cette action spécifique aux plus de 25 ans, et définir une forme spécifique et souple du volontariat associatif afin d'aider les personnes âgées dans leur quotidien.**



ALLOCATION SOCIALE UNIQUE

La question sociale est une question de solidarité mais aussi une question d'équité. Les Français les plus fragiles et les plus modestes doivent pouvoir être aidés et soutenus par un juste effort de solidarité nationale. Le droit à s'appuyer sur la solidarité de tous impose pour chacun de travailler et de contribuer à l'effort collectif des Français pour le redressement du pays. Tous les Français ont une place au sein de ce projet.

Or, depuis maintenant plusieurs décennies, nous avons fabriqué un système propre à exclure, à fragiliser, à maintenir en dehors du marché du travail. Notre système de prestations sociales vis-à-vis des plus fragiles est noyé sous une multitude de règles complexes que les Français ne comprennent plus ou trouvent injustes. L'empilement au fil des années de règles, mal articulées entre elles, a conduit à tenir éloignés du travail beaucoup de nos compatriotes. Pire, nous avons créé de toute pièce un système qui encourage à vivre de l'assistance, l'un des maux de notre société que les Français ne peuvent plus tolérer. De mon point de vue, il ne doit y avoir qu'une seule règle simple : ramener au travail tous les Français qui en sont exclus et s'assurer que le travail paie davantage que l'assistanat.

Je veux créer une allocation sociale unique qui conduise à plus d'équité et d'efficacité dans le traitement des situations de pauvreté. Rien ne peut et ne pourra justifier que travailler paie moins que de vivre de la solidarité de tous. L'incitation à reprendre un emploi, à temps complet, comme à temps partiel sera renforcée par rapport à la situation actuelle. Le montant de cette prestation sera plafonné et les personnes non concernées par l'allocation sociale unique continueront de bénéficier de l'aide au logement.

Rendre les aides plus efficaces

- **Regrouper plusieurs aides en une allocation unique : revenu de solidarité active, allocation spécifique de solidarité, prime d'activité, ainsi qu'allocation logement. Le montant maximal alloué sera strictement plafonné afin que les revenus du travail soient toujours supérieurs à ceux de l'assistance.**
- **Lier le versement de l'allocation sociale unique à un engagement individuel à se former et à rechercher un emploi. En cas d'efforts insuffisants, l'allocation sera diminuée et suspendue en cas de récidive.**



SOLIDARITÉ

ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La France compte 8,7 millions de personnes ayant un revenu situé en dessous du seuil de pauvreté, soit environ 14 % de la population. Parmi elles, plus de 4 millions de personnes sont bénéficiaires de minima sociaux. La première des pauvretés est celle qui résulte de la perte d'un emploi ou de l'extrême difficulté d'en trouver un. C'est pourquoi je propose aux Français des mesures fortes qui, seules, permettront de créer un environnement réellement favorable à la création d'emplois.

Mais la pauvreté, c'est aussi celle des personnes frappées par le mal-logement ou qui sont sans domicile, c'est aussi celle des travailleurs pauvres, celle des femmes seules et des familles monoparentales, celle des jeunes qui ont du mal à démarrer dans la vie, celle des personnes âgées ou handicapées et isolées, en ville comme en milieu rural...

Par la création d'une allocation sociale unique (ASU), je veux rendre plus simple, plus juste et plus efficace le système des minima sociaux. L'intégration de la prime d'activité dans l'ASU permettra d'apporter un soutien au pouvoir d'achat des personnes qui ont repris une activité mais ne perçoivent qu'un revenu très modeste.

Je veillerai à ce que les pouvoirs publics travaillent dans un esprit de dialogue et de concertation avec tous les intervenants et partenaires publics, privés et associatifs du travail social ainsi qu'avec les régions et territoires.

Simplifier pour remettre l'homme au cœur des dispositifs d'aide sociale

- Désigner un interlocuteur unique pour chaque personne en situation d'exclusion. La désignation d'un référent de parcours chargé d'accompagner chaque personne sur la base d'un projet individuel et global d'insertion et d'autonomie sera généralisée dans le souci d'une relation humaine et continue.
- Simplifier les démarches : développer l'outil numérique au service des personnes. Pour que chaque personne accompagnée n'ait plus à exposer plusieurs fois sa situation, je mettrai en place un dossier social unique.

Mobiliser toute la nation contre la pauvreté

- Saisir avant la fin de l'année 2017 le Parlement d'un projet de plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.
- Mobiliser la Nation en faveur des jeunes confrontés à la pauvreté et à la précarité. La « Garantie Jeunes » sera accordée à tous les jeunes les plus éloignés de l'emploi à la condition qu'ils respectent les termes du Contrat d'insertion qui leur sera proposé par une Mission locale ou par toute autre instance habilitée.
- Désengorger l'accès aux structures d'accueil et d'hébergement d'urgence. Chaque citoyen français, chaque étranger en situation régulière doit pouvoir accéder à l'hébergement d'urgence. Les demandeurs d'asile seront accueillis dans des structures spécifiques leur permettant de vivre dans des conditions décentes en attendant que leur situation administrative soit réglée.

→ Favoriser le logement pérenne : mieux vaut un vrai logement qu'un hébergement d'urgence. Je veillerai à ce qu'une part des attributions de logements sociaux soit réservée aux personnes accueillies dans les structures d'urgence et je multiplierai les formules de type pensions de famille et logement en studios avec un accompagnement social adapté qui sont aujourd'hui expérimentées par de nombreuses associations.

→ Ouvrir plus largement l'accès des personnes les plus démunies au logement social.

→ Lutter contre la précarité énergétique dans le logement. La précarité énergétique, c'est la difficulté de chauffer son logement en raison de la faiblesse de ses ressources. J'agirai pour généraliser la formule du chèque-énergie qui vient remplacer les tarifs sociaux de l'énergie et je poursuivrai les programmes d'aide à la rénovation thermique des logements.

Encourager toutes les initiatives solidaires

→ Renforcer la coopération des pouvoirs publics avec le secteur de «l'Economie Sociale et Solidaire» en développant une relation basée sur le principe de conventions partenariales pluriannuelles afin que les nombreuses structures de ce secteur, en particulier celles de l'insertion par l'activité économique, puissent bénéficier d'un soutien stable dans le temps.

→ Encourager toutes les initiatives solidaires de la société civile. Accompagner et soutenir les associations humanitaires, les associations professionnelles, les réseaux de voisinage de proximité ainsi que les entreprises mobilisées dans le social business.

→ Accompagner les évolutions des métiers du travail social. L'effort engagé en France par les acteurs et professionnels de l'action sociale en vue de faire évoluer leurs métiers sera maintenu et encouragé.

→ Encourager les démarches d'expérimentation et d'innovation sociale. Les pouvoirs publics appuieront les expérimentations locales conduites dans les territoires telles que celles déployées depuis un an dans le cadre de la loi du 29 février 2016 relative aux territoires zéro chômage de longue durée.



LOGEMENT

Le logement est devenu un motif d'inquiétude pour beaucoup trop de Français. Je ne peux pas tolérer que les plus démunis n'accèdent pas au logement, que les classes moyennes ne puissent pas devenir propriétaires. Je ne peux pas tolérer la lourdeur de la fiscalité et qu'autant d'argent public soit déployé de façon aussi inefficace. Je souhaite en priorité favoriser l'investissement public et privé en réduisant l'intervention de l'Etat et en allégeant la fiscalité, afin de développer les logements intermédiaires, de rééquilibrer les relations entre bailleurs et locataires et d'alléger et de stabiliser toutes les contraintes pesant sur l'investissement dans le logement.

Je veux aussi que l'accès au logement social soit plus juste. Je souhaite permettre à tous ceux qui en ont véritablement besoin d'accéder plus facilement au logement social, en baissant le plafond de ressources, en rendant obligatoire le supplément de loyer de solidarité (surloyer) et en développant en parallèle les logements intermédiaires. Il faut aussi absolument favoriser la mobilité et faciliter l'achat par les locataires des logements HLM. Enfin, je souhaite que l'attribution de logements sociaux soit effectuée par les maires, de façon plus transparente. L'usage généralisé de l'open data, afin que tous les Français aient une meilleure visibilité sur les prix, doit être encouragé. Par la diminution des normes superflues, nous voulons, en lien avec les communes, les intercommunalités et les régions, encourager la construction. La politique du logement ne peut plus être uniquement une donnée sociale, mais doit aussi être pensée comme un outil économique.

Je souhaite une action forte et efficace en faveur du logement de tous les Français. Je veux soutenir les plus fragiles, les aider à accéder puis à sortir du logement social pour devenir propriétaires, privilégier l'aide à la personne en raison de ses besoins et faire en sorte que chaque dépense soit réellement au service du logement de chacun de vous. Ayons enfin le courage de sortir de cette idéologie socialiste qui consiste à faire croire qu'obtenir un logement social devrait être un rêve dans la vie et qu'une fois obtenu, ce logement devrait devenir une rente à vie. Le logement social peut être une étape dans un parcours résidentiel ou en cas d'accident de la vie, mais devra être réservé uniquement à celles et ceux qui en ont réellement besoin, qui le méritent et qui respectent les lois et valeurs de la République.

Favoriser l'investissement public et privé en réduisant l'intervention publique et en allégeant la fiscalité

- Supprimer l'encadrement des loyers et créer un bail homologué qui accordera des avantages fiscaux supplémentaires au propriétaire, proportionnels à la faiblesse des loyers pratiqués.
- Rééquilibrer les relations entre les bailleurs et les locataires en instaurant une procédure accélérée pour réduire les délais d'expulsion en cas de non-paiement du loyer (près de 3 ans aujourd'hui). En contrepartie, il sera interdit au propriétaire de demander aux locataires certaines garanties excessivement contraignantes.
- Alléger les contraintes pesant sur l'investissement dans le logement : simplifier les normes, raccourcir les délais de procédure et encourager l'innovation.
- Développer des logements intermédiaires en zones hypertendues pour les classes moyennes (TVA à taux réduit pour le logement locatif intermédiaire et l'accession sociale).

- Etablir les règles de la fiscalité sur le logement pour une durée de 5 ans pour remédier à l'instabilité fiscale qui décourage les investisseurs.
- Généraliser l'«open data» pour garantir aux ménages qui veulent investir une meilleure visibilité sur les prix pratiqués.
- Permettre aux Français de vendre plus facilement leurs biens immobiliers en ramenant de 30 à 22 ans le délai d'exonération des plus-values.

Rendre l'accès au logement social plus juste

- Permettre à ceux qui en ont véritablement besoin d'accéder plus facilement au logement social, en baissant le plafond de ressources et en couplant cette baisse avec une politique active de développement de logements intermédiaires et rendre obligatoire le supplément de loyer de solidarité (le « surloyer ») pour ceux qui bénéficient d'un logement social malgré un revenu plus élevé.
- Favoriser la mobilité et mettre en place une politique active de vente des logements HLM à leurs locataires.
- Rendre plus transparente et décentraliser l'attribution des logements sociaux, en permettant aux maires de mieux la maîtriser.
- Intégrer les aides au logement dans un dispositif de prestation sociale unique, modulé en fonction de chaque situation individuelle.

Donner davantage de responsabilités aux collectivités locales pour promouvoir une politique du logement différenciée et adaptée à la situation de chaque territoire

- Démonter la logique de la loi SRU, assouplir les règles de plancher du nombre de logements HLM et introduire des règles de plafond en fonction des caractéristiques des territoires afin de produire un plus grand nombre de logements sociaux là où sont les besoins.
- Faire de l'intercommunalité l'échelon compétent pour le logement, privilégier la contractualisation entre l'Etat et les territoires et coordonner les attributions de logements de manière à réduire la concentration des difficultés, à l'échelle des agglomérations.
- Mettre fin aux financements publics de logements sociaux dans les communes où il y en a trop : s'inspirer du dispositif anti-ghettos mis en place par le conseil régional d'Île-de-France afin de stopper cette spirale infernale de ghettoïsation de certains quartiers devenus des poudrières.
- Mettre en place un programme national de requalification des centres anciens (villes petites et centre bourg) : une défiscalisation spécifique pour la réhabilitation des logements sera mise en place. Cet outil est indispensable pour éviter la désertification et la dégradation des centres-villes des communes, en particulier dans les petites villes et les bourgs ruraux.



POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville ne doit pas se résumer à une politique des quartiers : elle doit s'adresser à l'ensemble des territoires en difficultés, urbains comme ruraux pour que tous les Français bénéficient des efforts en matière de développement économique, d'aménagement et de transports, et qu'on ne ressente plus que certains territoires demeurent délaissés, inaccessibles, enclavés. Pour l'emploi comme pour la sécurité, la politique de la ville est un levier majeur qu'il nous faut manier en parallèle des engagements que j'ai pris pour tous les Français, et qui devraient avoir un effet important sur les zones urbaines les plus sensibles comme sur les territoires périurbains et ruraux en difficultés. Je pense bien sûr à mes engagements en faveur de l'emploi, de l'éducation et de la sécurité, qui vont permettre à des milliers de Français de retrouver un travail et ainsi de participer à la mobilité sociale entre tous les territoires.

Je souhaite agir sur les quartiers les plus en difficulté, en poursuivant l'action lancée en 2004 en faveur de la rénovation urbaine. Beaucoup a été fait, mais il ne faut pas négliger la lenteur de ces projets d'urbanisme et le fait que certains territoires en ont été jusqu'à maintenant exclus, faute de moyens et de temps. Je poursuivrai activement cette politique d'aménagement, qui est déterminante pour garantir le bien-être et la sécurité des habitants de ces zones urbaines dont les constructions engendrent parfois le désordre et l'insécurité. Mais disons la vérité : l'argent public ne suffira pas. La rénovation urbaine n'aura d'efficacité durable que si elle s'accompagne d'une lutte bien plus résolue contre l'insécurité, les incivilités, l'irrespect des règles et le communautarisme galopant de certains quartiers. Seule une transmission des règles de base de la vie en commun dès l'école pourra permettre de rendre la tranquillité à ces quartiers.

Je veux également conduire une action spécifique en faveur des centre-bourgs et des territoires périurbains, afin de les rendre plus attractifs et d'agir pour le développement de l'emploi dans ces zones souvent abandonnées.

La politique de la ville doit agir pour que chaque Français se sente connecté au reste du territoire, pour qu'aucune zone ne soit laissée pour compte et pour que chacun ait l'opportunité de travailler et vivre dans un environnement attractif offrant des perspectives d'avenir à ses habitants. Je refuse d'accepter que certains lieux n'aient plus de commerces, plus d'emplois et soient soumis à une insécurité permanente et à un communautarisme préoccupant. Je souhaite que la France soit irriguée partout par des forces vives, grâce aux politiques en faveur de l'éducation, de l'emploi et de la sécurité, mais aussi par des actions ciblées de la politique de la ville, pour rendre les territoires plus sûrs et plus attractifs.

Soutenir les quartiers en difficulté

- Poursuivre la rénovation urbaine initiée en 2004, qui a déjà significativement amélioré le visage de nos quartiers, mais en mettant l'accent sur les aménagements urbains (équipements scolaires, commerces et services de proximité, sécurisation d'immeubles par le gardiennage, la vidéoprotection et la résidentialisation).
- Maintenir et développer les dispositifs incitatifs à l'implantation d'entreprises et au développement de l'activité économique dans les quartiers de la politique de la ville.
- Coordonner les attributions de logements sociaux de manière à réduire la concentration des difficultés, à l'échelle des agglomérations.

- **Sanctionner les troubles à la tranquilité publique par certains locataires qui rendent la vie impossible au voisinage en résiliant leur bail HLM.**

Redynamiser les centres bourg, territoires ruraux et périurbains

- **Garantir un déploiement du numérique à tous les Français en très haut débit, véritable oxygène pour la ruralité.**
- Revoir le dimensionnement et l'implantation des maisons de services au public (MSAP) en s'appuyant notamment sur les communautés de communes rurales.
- Assurer un bon accès aux soins sur l'ensemble du territoire en développant des incitations à l'installation dans les zones sous dotées.
- **Mettre en place un programme national d'interventions en faveur de la requalification des centres anciens en mettant notamment en place une défiscalisation spécifique pour la réhabilitation des logements. Cet outil est indispensable pour éviter la désertification et la dégradation des centres-villes des communes, en particulier dans les petites villes et les bourgs ruraux.**
- Agir concrètement pour la sécurité en mobilisant, dans chaque intercommunalité, des réservistes de la gendarmerie nationale.
- Inciter les régions à agir concrètement sur le cadencement des TER afin de faire le lien entre les bassins de vie et les bassins d'emploi.

Développer l'emploi et inciter les salariés et les travailleurs indépendants à s'installer dans ces territoires

- Revoir le dispositif et les critères des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) afin de gagner en lisibilité et en efficacité.
- Maintenir le « dernier commerce » installé en milieu rural et développer des projets de commerce multiservices avec la Poste, les opérateurs téléphoniques et des acteurs publics et privés.
- Bonifier le prêt à taux 0 (PTZ+) pour l'acquisition, dans l'ancien, de leur résidence principale par des salariés ou travailleurs indépendants s'installant dans ces territoires.



RURALITÉ

La vraie inégalité qui mine la République est l'inégalité territoriale. Comment pouvons-nous mettre chaque Français sur un pied d'égalité si, selon son lieu d'habitation, il n'a pas accès aux mêmes opportunités ? Les territoires ruraux sont les premiers territoires abandonnés de la République. Ces territoires, je les connais comme aucun autre candidat à l'élection présidentielle ne les connaît.

Depuis une dizaine d'années, j'ai vu la situation de nos territoires se dégrader. La concentration des populations et des richesses vers les grandes métropoles s'est accélérée. La fracture territoriale n'a jamais été aussi profonde. Elle oppose les territoires urbains riches et dynamiques aux territoires ruraux et péri-urbains pris dans une spirale de paupérisation. Avec cette fracture territoriale, c'est l'unité même de la France qui est menacée.

A côté des villes où se concentrent l'activité économique et les ressources, on ne peut pas accepter que s'étendent des territoires vidés de leurs emplois, désertés par les services publics, privés du soutien de l'Etat, laissés seuls face aux détresses sociales. Nos élus territoriaux font un travail formidable. Mais ils sont laissés en première ligne face à la dégradation économique et sociale...

La ruralité est une chance. A nous de revaloriser ces territoires, de les animer et de les faire gagner en attractivité. C'est un enjeu social, humain et économique majeur pour notre pays.

Gagner en attractivité

- Garantir un déploiement du numérique à l'ensemble des français en très haut débit d'ici à 2022.
- Doter la France d'une structure qui coordonnera et mettra en œuvre un plan national de revitalisation de la ruralité.
- Services publics : poursuivre l'ouverture de maisons de services au public (MSAP), en s'appuyant notamment sur les communautés de communes (en milieu rural).
- Services marchands : revoir en profondeur le dispositif et les critères des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) afin de gagner en lisibilité et en efficacité.
- Services de santé : adapter le numerus clausus aux réalités régionales, améliorer la rémunération des médecins généralistes et poursuivre la création de maisons de santé pluri-professionnelles tout en s'assurant de leur fonctionnalité et de la simplification du cahier des charges.
- Services de sécurité : mobiliser dans chaque intercommunalité des réservistes de la Gendarmerie nationale, placés sous l'autorité opérationnelle du commandant de brigade.

Développer et dynamiser l'économie locale

- Réaffirmer la place de l'agriculture et de l'agroalimentaire au centre de l'économie en milieu rural en développant les filières, les industries de transformation des produits agricoles et forestiers.

- ➔ Accompagner la création d'incubateurs et fixer à la banque publique d'investissement (Bpifrance) des objectifs de financement d'équipements agricoles et ruraux.
- ➔ Mettre en place avec les établissements bancaires et la BPI un plan de soutien à l'économie rurale.

Investir dans nos campagnes

- ➔ Inciter les régions à agir concrètement sur le cadencement des TER afin de faire le lien entre les bassins de vie et d'emploi.
- ➔ Favoriser un plan d'investissement national dédié à la rénovation des infrastructures routières et à la création d'aires de stationnement consacrées au covoiturage.
- ➔ Mettre en place et accompagner un programme national d'intervention en faveur de la requalification des centre-bourgs.
- ➔ Investir dans les énergies «propres» et développer la production des énergies renouvelables là où c'est pertinent.
- ➔ Revoir le dispositif et les critères des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) afin de gagner en lisibilité et en efficacité.
- ➔ Maintenir le «dernier commerce» installé en milieu rural et développer des projets de commerce multiservices avec la Poste, les opérateurs téléphoniques et des acteurs publics et privés.
- ➔ Bonifier le prêt à taux 0 (PTZ+) pour l'acquisition, dans l'ancien, de leur résidence principale par des salariés ou travailleurs indépendants s'installant dans ces territoires.

Adapter les normes aux territoires

- ➔ Assouplir l'application des normes aux territoires ruraux avec un principe «d'adaptabilité» confié aux assemblées élues.
- ➔ Remplacer le «plan local d'urbanisme» par un «plan local de ruralité».



CHASSE

Pratiquée par 1 200 000 Françaises et Français, de tous âges, la pratique de la chasse, au-delà de son impact économique (25 000 emplois - 2,5 Mds€ de valeur ajoutée) est une activité transversale essentielle, avec l'agriculture et la forêt, de l'espace rural et maritime français.

Face à l'urbanisation, au rétrécissement des territoires ruraux, à l'incompréhension des citadins et aux directives européennes, la pratique de la chasse est une richesse, tant patrimoniale, sociale qu'économique, qui doit être préservée. Les agriculteurs, les forestiers et les chasseurs sont les premiers acteurs de la ruralité et gestionnaires des territoires.

Depuis près de cinquante ans et la directive oiseaux de 1979, la réglementation européenne a considérablement réduit tant les périodes de chasse que la liste des espèces chassables, sous l'influence des pays de l'Europe du Nord rejetant « *a priori* » les pratiques cynégétiques traditionnelles françaises. La plupart des décisions européennes ne relèvent pas d'une gestion internationale des oiseaux migrateurs mais se fondent sur des critères morphologiques ou de sensibilité largement relayés par les médias.

Aujourd'hui, l'Europe se mêle de tout et bien trop souvent de ce qui relève de la responsabilité et de la compétence des Nations et des Régions ! Je veux lever certaines contraintes inutiles et simplifier les démarches qui encadrent la pratique de la chasse.

Soutenir cette belle tradition française qu'est la chasse

- Redéfinir les relations entre l'agence de la biodiversité et l'office national de la chasse et de la faune sauvage et réorganiser la police de l'environnement autour d'un service unique.
- Simplifier et lever les contraintes administratives en réformant le régime des multiples autorisations et comptes-rendus auxquels sont confrontés les chasseurs. (ex : simplification du permis de chasser, des procédures d'établissement des listes de nuisibles et la pratique du piégeage).
- Mettre en place un système dérogatoire en laissant aux Etats-Nations la compétence pour les questions subsidiaires (notamment les oies) et les chasses traditionnelles. Renégocier la directive « oiseaux » et refuser toute sur-transposition.
- Mettre en place des discussions avec l'Europe pour donner aux Etats et Régions la responsabilité de la gestion des populations fauniques en connaissances de l'état des populations, des traditions et contraintes naturelles régionales.
- En liaison avec les régions mettre en place une filière d'apprentissage chasse-pêche et maintenir aux fédérations des chasseurs et des pêcheurs leur agrément d'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires.



ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET TRANSPORT

Surconsommation énergétique, dérèglement climatique, appauvrissement de la biodiversité et cette inquiétude générale quant aux menaces sur la planète toute entière sur fond de pression démographique comme jamais dans l'histoire de l'humanité, voilà ce que je constate aujourd'hui.

Avec la baisse des coûts de production des énergies renouvelables, du stockage de l'électricité et avec la digitalisation du secteur, une révolution énergétique mondiale est à l'œuvre. C'est une opportunité pour la France, qui peut et doit devenir un pôle mondial d'influence diplomatique, scientifique et industrielle dans ce domaine. Je crois possible de concilier croissance économique et préservation de l'environnement.

Je veux préparer l'après pétrole en nous engageant vers l'économie décarbonée : nous devons concentrer nos efforts de réduction sur les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre et les plus polluants.

Aller vers une économie décarbonée

- **Amplifier la politique d'économie d'énergie et rendre ainsi du pouvoir d'achat aux Français, parce que la meilleure énergie est finalement celle que l'on ne consomme pas.**
- Généraliser la formule du chèque-énergie qui vient remplacer les tarifs sociaux de l'énergie car l'énergie est un bien de première nécessité auquel chacun doit avoir accès, trop de Français sont confrontés à la précarité énergétique.
- **Eliminer les énergies fossiles de la production d'électricité. Avec un prix plancher de la tonne de carbone de 30 euros.**
- **Créer les conditions favorables au développement de véritables filières industrielles françaises des énergies renouvelables en misant sur les nouvelles technologies et permettre l'autonomie des collectivités d'Outre-mer.**
- **Finaliser la restructuration de la filière industrielle nucléaire, moderniser le parc nucléaire pour en prolonger la durée d'exploitation en veillant à une sécurité et une sûreté maximales de nos installations sous le contrôle de l'Autorité de Sécurité Nucléaire et à la rentabilité économique des investissements. Une nouvelle loi de transition énergétique sera adoptée avec de nouveaux objectifs pour notre mix énergétique.**
- Supprimer l'obligation d'achat de la production pour les nouvelles installations ainsi qu'à l'échéance des contrats en cours pour les installations existantes.
- Utiliser les nouvelles technologies, développer la production décentralisée d'énergie, encourager l'autoconsommation d'électricité et aider la valorisation énergétique des sous-produits agricoles.
- Augmenter la part électrique dans les transports et réduire ainsi celle du pétrole, notamment par le développement du véhicule électrique.
- Mieux utiliser les ressources naturelles renouvelables, qui existent sur notre territoire comme le bois et la géothermie.

- Accélérer la recherche et le développement des techniques de capture et de stockage du carbone parce qu'à défaut de pouvoir supprimer la consommation mondiale de charbon, il faut se prémunir au mieux contre ses effets et la France est bien placée en ce domaine.

Vers une mobilité durable

- **Donner la priorité à la remise à niveau et à la modernisation du réseau ferroviaire très dégradé et améliorer ainsi la vie de millions d'usagers.**
Poursuivre l'équipement des villes en transports urbains et préserver pour cela le versement transport.
- Développer les véhicules électriques et autonomes du futur.
- Améliorer la desserte des territoires ruraux et peu denses dans une logique d'aménagement du territoire.
- Privilégier le fret massifié pour le transport de marchandises.
- Revoir les priorités sur les grands projets d'infrastructures en fonction des capacités de financement et dégager les ressources financières nécessaires.

Faire de la préservation de notre biodiversité une priorité absolue

- Faire évoluer notre conception de la biodiversité ajoutant à la protection de ce que l'on peut appeler la biodiversité extraordinaire (sites exceptionnels et espèces menacées), la préservation de la biodiversité ordinaire, celle que l'on détruit sans y prendre garde.
- Intégrer un volet de protection des océans face à la pêche intensive notamment de notre domaine maritime qui est avec 11 millions de km² le second au monde.
- Protéger les zones humides et les paysages, lutter contre le mitage de nos campagnes, préserver les espaces naturels, essentiels à la vie sauvage.
- Protéger les pollinisateurs, essentiels pour préserver la diversité de la vie végétale, notamment les abeilles.
- Faire de la protection animale une cause nationale.
- Améliorer le bien-être des animaux d'élevage et renforcer le contrôle des abattoirs.

Faire du développement durable une source de développement économique, de lien social et de création d'emplois

- Accélérer le développement des circuits-courts afin de réduire l'empreinte carbone des produits consommés tout en permettant aux petits producteurs locaux d'atteindre un niveau de revenus décent.
- Permettre l'essor de l'Economie Sociale et Solidaire et exploiter ainsi ce gisement d'emplois en lien avec la préservation de notre environnement et de notre qualité de vie.
- Favoriser le développement des commerces responsables et équitables afin d'utiliser les leviers de la consommation pour protéger la biodiversité et promouvoir un développement économique partagé.
- Encourager les filières du recyclage, aussi bien de déchets que de matériaux et produits qui peuvent avoir plusieurs vies.

Verdir notre fiscalité sans l'alourdir

- Compenser la montée en puissance de la taxation du carbone dans le cadre européen par des baisses des impôts et des charges pesant sur les ménages et sur les entreprises.
- Inciter les villes qui n'en sont pas encore dotées à concevoir une feuille de route dans laquelle toutes les actions favorables à l'environnement sont exposées (urbanisme, politique de l'eau, assainissement, déchets, transports, chauffage urbain...); renforcer la vie démocratique locale et revitaliser les formes de participation et passer ainsi d'une écologie de l'immobilisme à une écologie de projet, en associant mieux les collectivités locales et la société civile aux décisions environnementales.

Santé et environnement

- Développer les transports urbains et le véhicule électrique en renforçant le processus progressif de diminution de la part du diesel, le contrôle technique des véhicules les plus polluants et les solutions alternatives au diesel pour les poids lourds.
- Consolider notre agriculture et ses productions de grande qualité en développant la politique des labels. Instaurer une vraie transparence et une vraie traçabilité en matière d'étiquetage.
- Lutter contre la pollution liée aux perturbateurs endocriniens qui affectent particulièrement les publics fragiles.
- Poursuivre la lutte contre le bruit qui est une préoccupation essentielle des Français.
- Faire de la qualité de l'air une priorité nationale.

Inciter plus que punir

- Réécrire le principe de précaution pour favoriser l'innovation responsable.
- Supprimer les mesures fiscales les plus défavorables à l'environnement. Le verdissement de la fiscalité est un sujet essentiel et devra être intégré à une réforme plus large de la fiscalité avec l'objectif de baisse des charges pour les Français dès lors que les comptes publics seront restaurés.
- Systématiser l'étiquetage environnemental et concentrer la réglementation sur l'essentiel, santé et cadre de vie et supprimer le superflu.



MER

Je veux que la France se dote de la politique maritime qui conciliera production et protection, écologie et économie, développement et durabilité au service de la libération de l'économie, du rayonnement de la France et du bien-être des Français. L'Océan est pour notre pays un atout majeur en termes de rayonnement international, une source de croissance et un gisement d'emplois. La France doit être au rendez-vous de sa géographie et de ses ressources maritimes.

Faire de la mer un moteur de l'économie nationale

- Lancer, dès l'été 2017, des états généraux pour refonder les politiques de la pêche et de l'aquaculture en les plaçant sous le signe de l'innovation, de la qualité, de la sécurité et de la durabilité. Ces états généraux viseront à doter la France d'un plan national d'exploitation durable des ressources biologiques marines (pêche, conchyliculture, aquaculture, algoculture) en réduisant les contraintes administratives pour permettre aux professionnels de vivre de leur activité et pour accompagner le développement de nouvelles formes de production.
- Défendre et soutenir au niveau politique, les intérêts de la pêche française à Bruxelles dans le cadre des négociations sur le BREXIT et celles en cours sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine en haute mer en préparant la position de la France sur la réforme de la politique commune de la pêche.
- Développer l'industrie de construction navale notamment au travers des collaborations entre grandes entreprises, ETI et PME et diversifier la filière vers les nouveaux métiers maritimes et les énergies marines renouvelables.
- Proposer des offres de transport fiables et compétitives en donnant aux ports une dimension plus commerciale en diversifiant les trafics, en mettant en place un véritable guichet unique portuaire, la généralisation de l'auto-liquidation de la TVA, la dématérialisation et la simplification des procédures douanières et portuaires qui sont des éléments prioritaires pour améliorer la rapidité du passage portuaire.

Donner un cap à la politique maritime et moderniser sa gouvernance

- Créer une «Alliance pour la Croissance Bleue» sur le modèle de «l'Alliance Industrie du Futur», qui réunira les représentants des secteurs économiques, les acteurs scientifiques et académiques et les collectivités territoriales. Cette alliance sera chargée de construire, avec l'Etat, la stratégie croissance bleue et d'assurer, son déploiement en consolidant les secteurs économiques maritimes traditionnels.
- Elargir les compétences actuelles du Secrétariat Général de la mer afin de favoriser le développement économique des secteurs maritimes dont il sera le «guichet unique maritime».
- Créer en France un « hub de la connaissance marine » de niveau mondial afin de promouvoir la recherche des sciences et technologies marines. Ce hub sera créé à l'image du centre national d'études spatiales-CNES, autour de l'IFREMER et des instituts et universités compétents.

Protéger la mer et les hommes

- ➔ Consolider les partenariats de recherche et de partage de données au niveau européen et international afin d'identifier et comprendre les phénomènes d'érosion du littoral et d'acidification des mers et des océans, et de garantir la protection du littoral et des populations locales face aux risques liés au changement climatique et à l'acidification des mers et océans.
- ➔ Mettre en œuvre l'ensemble des instruments juridiques (internationaux et régionaux) relatifs à la lutte contre l'acidification des mers et des océans et réduire nettement la pollution tellurique dans le milieu marin d'ici à 2025 conformément à l'Agenda 2030 sur le développement durable. Encourager la prévoyance par le système de retraite complémentaire.
- ➔ Protéger nos espaces maritimes et nos ressources dans l'ensemble de notre ZEE et notre plateau continental et particulièrement Outre-mer en dotant l'Etat des moyens (bâtiments, aéronefs, drones et satellites de surveillance nouvelle génération) de protéger les zones maritimes, en particulier dans les territoires ultramarins et en développant la coopération avec les pays alliés (Australie, Etats-Unis, Europe, Brésil...).
- ➔ Assurer le financement pérenne de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) dont l'engagement sans faille des 7000 bénévoles sauve chaque année des milliers de personnes en danger en mer.

Faire rayonner la France en Europe et sur la scène internationale par sa diplomatie maritime

- ➔ Relancer la Politique Maritime Intégrée de l'Union européenne (PMI-UE) en organisant dans l'année qui suit l'élection présidentielle, une conférence maritime européenne. Cette conférence aura pour objectif de donner à la PMI-UE les moyens de sa mise en œuvre et de réaliser les objectifs qu'elle s'est fixée dès 2007 (connaissance de la mer et des océans, intégration de la surveillance maritime, planification spatiale maritime, approche par bassins maritimes et soutien à la croissance bleue) et de donner une base juridique à la PMI.
- ➔ Renforcer la diplomatie maritime et l'expertise française en droit de la mer auprès des organisations et institutions internationales et régionales, et auprès des équipes du ministère des Affaires Etrangères et de la Délégation générale à la mer lors de l'accomplissement de leurs missions.

MON PROJET POUR LA FRANCE

C'EST POUR LA FRANCE



SÉCURITÉ

La première des libertés est le droit à la sécurité et à la tranquillité. Pourtant le terrorisme toujours menaçant, la délinquance qui continue d'empoisonner la vie des Français, les casseurs, la fatigue et le ras le bol des forces de l'ordre et des magistrats, tous ces éléments démontrent que la sécurité des Français est de moins en moins assurée. Le constat est accablant : 600 000 crimes et délits chaque année dans les années 1960, autour de 3 millions aujourd'hui.

Le régaliens est devenu le parent pauvre de l'Etat. La France a plus que jamais besoin que policiers et gendarmes soient dotés de moyens d'action matériels et juridiques à la hauteur des défis et que leur coordination soit renforcée. Nos policiers et nos gendarmes font un métier difficile. Ils l'exercent avec une abnégation et un sens du devoir qui méritent nos éloges. Ils font souvent face aux injures, aux agressions, parfois c'est leur vie qu'ils mettent en jeu pour nous tous. Chaque année une dizaine d'entre eux trouvent la mort.

La délinquance est la conséquence d'absence de sanction, de vision globale, d'intégration et de confiance dans le terrain. La loi du 15 août 2014 de Christiane Taubira a officialisé la quasi impunité des délinquants. Le laxisme érigé en politique pénale, ça suffit. Sait-on que beaucoup des infractions jugées les moins graves ne sont même pas poursuivies ? La seule stratégie possible est de redonner son efficacité à la chaîne de la sécurité en renforçant chacun de ses maillons, à tous les niveaux. La politique de sécurité intérieure que je veux doit d'abord redonner aux forces de l'ordre des moyens accrus et assurer la sanction des délinquants.

Cette politique de sécurité intérieure n'oubliera pas les forces de sécurité civile, à commencer par les 250 000 sapeurs-pompiers que je veux reconnaître pleinement comme troisième force de sécurité au service de nos concitoyens. Les bénévoles des associations agréées de sécurité civile, qui ont tant à apporter dans la diffusion de la culture du secourisme au sein de la population, verront leur rôle davantage reconnu. Nos concitoyens ont exprimé un besoin fort à la suite des attentats qui ont frappé la France en 2015 et 2016 : il est de notre devoir d'y répondre.

Une détermination sans faille, des principes simples : tolérance zéro, impunité zéro mais aussi prévention, une réorganisation dans le détail des politiques menées et des moyens enfin à la hauteur des besoins, telles sont les clés du succès.

Je veux promouvoir une vraie sécurité intérieure, soucieuse de la protection de tous les Français.

Donner des moyens pour une chaîne pénale efficace

- Renforcer les moyens consacrés à la sécurité par une loi de programmation et de modernisation qui définira les investissements, les effectifs et les équipements pour l'ensemble sécurité-justice. 1 Md€ supplémentaires sur la durée du quinquennat sera notamment fléché vers des investissements destinés à accroître l'efficacité des forces de l'ordre : moyens technologiques performants, outils informatiques, véhicules, rénovation de locaux vétustes et des casernements, constructions de nouveaux commissariats.
- Recruter 5 000 agents des forces de l'ordre et redéployer sur le terrain 5 000 policiers ou gendarmes occupés à des tâches administratives, soit un total de 10 000 agents supplémentaires au service de notre sécurité.
- Construire 16 000 places de prison en séparant les primo-délinquants, et notamment les mineurs, des autres détenus.

Impunité zéro : rétablir l'autorité par la certitude de la sanction

- Pour les délits du quotidien qui nous empoisonnent la vie, la tolérance zéro sera la règle :
 - transformer les petits délits du quotidien en contraventions avec paiement immédiat ou retenue sur les prestations sociales et appliquer la tolérance zéro pour la fraude dans les transports en commun,
 - punir systématiquement par ordonnance pénale (amende) l'usage de stupéfiants,
 - expulser les trafiquants de drogue de leurs logements sociaux.
- Rétablir les peines planchers en cas de récidive et fixer des peines minimales pour les crimes et délits les plus graves. La libération conditionnelle ne pourra plus intervenir qu'aux trois quarts de l'exécution de la peine et l'automaticité de sa réduction sera supprimée. L'aménagement sera limité aux peines inférieures à un an.
- Abaisser la majorité pénale à 16 ans face à une délinquance des mineurs qui n'a plus guère à voir avec ce qu'elle était lorsque fut écrite l'ordonnance de 1945.
- Simplifier la procédure de façon systématique et prioritaire en autorisant la rédaction de procès-verbaux de procédure et d'auditions par simple enregistrement assorti de la rédaction d'un PV de synthèse, en cas de plaider coupable, avec la présence obligatoire d'un avocat.
- Empêcher un délinquant multirécidiviste de revenir sur la commune où il a commis ses délits, à sa sortie de prison et prévoir une peine d'interdiction du territoire pour les délinquants étrangers condamnés en France.

Lutter de façon implacable contre le terrorisme et le totalitarisme islamique

- Interdire, après déchéance de nationalité, à tout Français parti combattre à l'étranger dans les rangs terroristes de rentrer sur le territoire national ; expulser du territoire national les étrangers proches des réseaux terroristes, et faire application de peines renforcées pour les atteintes à la sécurité nationale.
- Réformer le renseignement, pour mieux faire face au terrorisme et rendre au renseignement territorial les moyens humains et matériels dont il a été privé. Renforcer les coopérations au niveau européen via notamment Europol et Eurojust.
- Permettre aux préfets, au-delà de la fin de l'état d'urgence, d'ordonner une fermeture des lieux de culte lorsque leur activité est de nature à porter une atteinte grave à l'ordre public et à la sécurité intérieure.
- Renforcer notre défense des frontières Schengen par des garde-côtes et une plus grande utilisation de Frontex. Mettre en place sans délai l'accès au fichier passager PNR, indispensable pour contrôler les arrivants et les mouvements et créer une carte nationale d'identité biométrique.

Faire confiance aux maires pour gagner la bataille de la sécurité au quotidien et de la tranquillité publique

- Faire des maires les pivots de la politique de tranquillité publique et de la prévention en leur donnant des pouvoirs accrus et en facilitant par la loi l'échange d'informations nominatives entre tous les acteurs de terrain (travailleurs sociaux, bailleurs sociaux, professionnels de la sécurité).
- Poursuivre l'armement de la police municipale et lui donner les moyens de procéder à des contrôles d'identité et de dresser des procès-verbaux dans d'autres domaines que la seule circulation pour faire respecter la tranquillité publique et doubler les subventions de l'Etat pour l'achat de caméras de vidéo-protection, notamment par les communes rurales.
- Renforcer la coopération entre la police et la gendarmerie nationale d'une part, les polices municipales d'autre part, et mieux organiser le lien avec les acteurs privés de sécurité. La police nationale et les polices municipales doivent pouvoir partager les mêmes fréquences radio.
- Créer une école nationale de formation des polices municipales, dans laquelle des formateurs de la police nationale et de la gendarmerie interviendreraient.

- Renforcer les programmes de réussite éducative et, parce que la prison n'est pas la seule réponse, développer largement les travaux d'intérêt général en partenariat avec les villes grandes et moyennes ainsi que les places en établissements éducatifs à encadrement militaire (EPIDE) tant pour les mineurs de 16 ans que pour les jeunes majeurs.
- Accompagner les parents dans le cadre des dispositifs de réussite éducative et généraliser les Conseils pour les droits et devoirs des familles, présidés par les maires ; en cas de défaillance récurrente des parents, faire strictement appliquer à leur encontre l'infraction pénale du « défaut d'éducation » prévue par le code pénal.

Reconnaitre à leur juste place les acteurs de la sécurité civile, à commencer par les sapeurs-pompiers

- Renforcer le rôle de l'Etat dans le pilotage du système de sécurité civile, à travers notamment une mutualisation accrue des moyens entre SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et dresser un bilan de la gouvernance des services d'incendie et de secours issue de la loi de 1996 en lien étroit avec les collectivités.
- Proposer un nouveau modèle en faveur du volontariat sapeur-pompier, basé sur des dispositifs incitatifs puissants, comparables à ceux proposés aux réservistes de la police et de la gendarmerie.
- Reconnaitre le 112 comme le numéro unique des appels d'urgence et favoriser l'émergence de plateformes communes de traitement de ces appels.
- Diffuser massivement la culture du secourisme au sein de la population en s'appuyant notamment sur le réseau des bénévoles des associations agréées de sécurité civile, et en encourageant les modules correspondants en milieu scolaire comme dans les concours d'accès à la fonction publique.



La Justice française est en crise et doit être réformée. Aujourd’hui le constat est clair : les moyens de la Justice sont très insuffisants : avec 8 Mds€, dont plus de la moitié dédiée aux services pénitentiaires, le budget de la Justice se situe dans la moyenne basse des pays européens. Les professions judiciaires (avocats, notaires, huissiers, commissaires-priseurs, administrateurs et mandataires) ont été inutilement maltraitées et traumatisées par l’actuelle majorité. Enfin, depuis des années, nous subissons une inflation législative galopante qui complique le travail de tous les professionnels du droit.

Il faut donc réformer la Justice de manière pragmatique et réaliste en s’inspirant notamment des bonnes pratiques étrangères. Plutôt que de multiplier les lois, il faudra clarifier, organiser et renforcer la Justice autour des 2 axes suivants : une Justice simple et efficace.

Une justice simple et efficace pour assurer la protection des droits et réaffirmer le sens de la peine

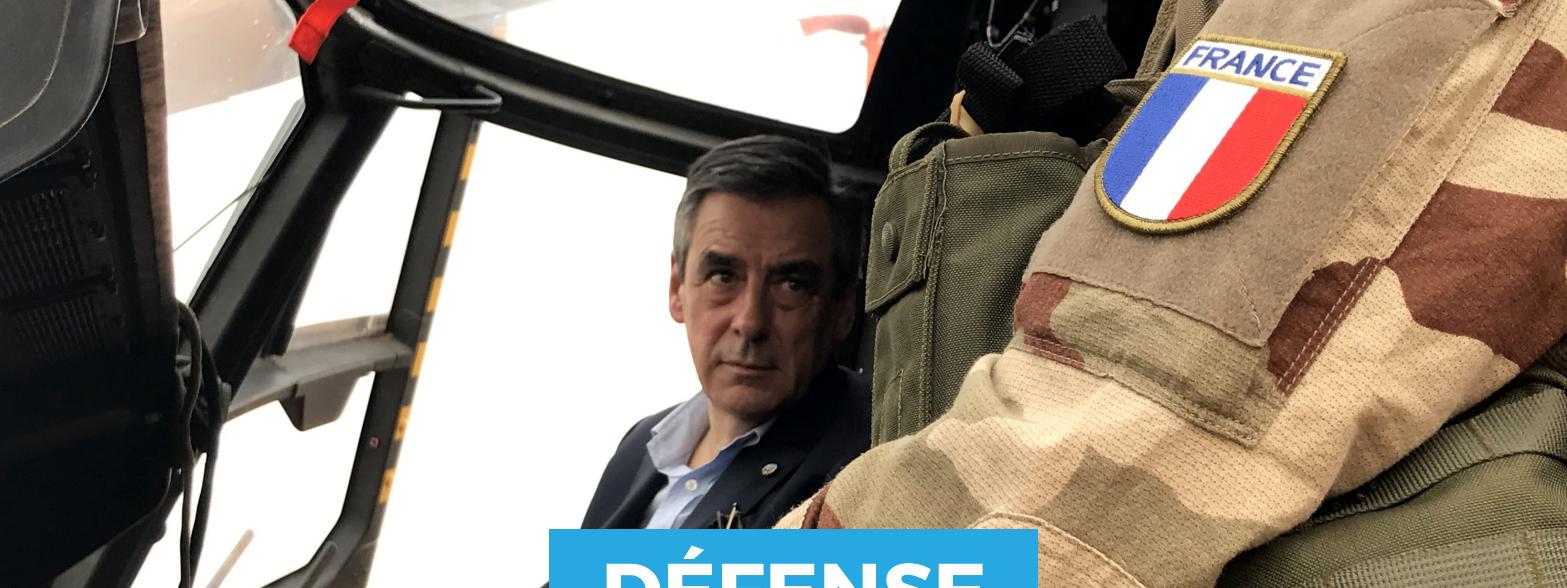
- Renforcer les moyens humains (300 postes) et le budget de fonctionnement de la Justice à raison d'une augmentation d'1,5 Mds€ d'ici la fin du quinquennat et accompagner le développement d'une informatique alliant qualité et sécurité en matière de gestion et de communication avec les justiciables sur l'ensemble du territoire.
- Observer une pause législative : une fois les réformes contenues dans le projet présidentiel votées, un travail de nettoyage des textes inusités et de simplification des normes sera engagé.
- Evaluer précisément l'impact sur notre droit de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et de son interprétation par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Renégocier si nécessaire cette convention pour y ré-adhérer avec réserves si la Cour Européenne persiste à en faire une interprétation restrictive.
- Créer un Parquet européen, spécialement pour mieux atteindre les fraudes au budget de l'Union et renforcer les outils de coopération entre magistrats européens tels qu'Eurojust.
- Crée 16 000 places de prison en séparant les primo délinquants des autres détenus.
- Créer un service unique d'application des peines, placé sous la supervision conjointe du Procureur et du Juge d'application des peines pour rendre les peines effectives et associer les victimes dans le cadre de mesures de réparation.
- Fixer des peines minimales pour certains délits et crimes et supprimer la mesure de contrainte pénale :
 - Rétablir les peines planchers,
 - Privilégier les mesures de sursis avec mise à l'épreuve et de suivi socio judiciaire,
 - Rétablir le caractère automatique des révocations de sursis,
 - Expulser les étrangers terroristes, criminels ou délinquants après leur jugement définitifs,
 - Mettre en place des sanctions rapidement exécutoires comme la suspension des aides sociales, l'interdiction de séjour ou du territoire national.

- Simplifier la procédure de façon systématique et prioritaire en cas de reconnaissance de la commission d'un délit en autorisant la rédaction des procès-verbaux de procédure et d'auditions par simple enregistrement, assortie de la rédaction d'un PV de synthèse, avec présence d'avocat obligatoire.
- Faire du Juge des enfants, le juge spécialisé dans le traitement de la délinquance des mineurs et dédier un autre Juge de la famille pour la protection de l'enfance en danger.
- En matière civile, généraliser le recours à la tentative préalable de conciliation et dé-judiciariser les contentieux sociétaux.
- En matière pénale, pour que toute infraction relevant du contentieux de masse soit poursuivie et sanctionnée, recourir à la contraventionnalisation.
- Créer un Tribunal Criminel de première instance composé de magistrats professionnels pour faire cesser la pratique de correctionnalisation d'un certain nombre d'infractions criminelles due à l'engorgement des tribunaux et maintenir la compétence de la Cour d'assises dans sa composition actuelle pour connaître les appels du Tribunal Criminel de première instance y compris ceux de la victime contre la décision de 1ère instance.
- Envisager la libération conditionnelle seulement aux trois-quarts de la peine et supprimer l'automaticité des réductions de peine.

Une justice simple et efficace

pour redonner confiance aux professionnels du droit et aux justiciables

- Revoir la loi dite « Macron » et faire du ministère de la Justice, le seul interlocuteur des Notaires. Plus généralement, repositionner le ministère de la Justice en un « ministère du Droit » et estimer, à la diligence du ministère de la Justice et avec les professionnels, l'apport annuel nécessaire de nouveaux professionnels dans chaque profession.
- Diversifier l'origine et le profil des magistrats en augmentant de manière significative le nombre de magistrats recrutés hors école de la magistrature favorisant au surplus une pyramide démographique du corps plus cohérente.
- Rendre effectif un examen national pour l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat et inciter à la création d'un barreau national.
- Réorganiser l'aide juridictionnelle pour en faire un véritable moyen d'accès à la justice et permettre une juste rétribution des professionnels du droit.
- Maintenir le maillage des tribunaux d'instance et les doter d'un guichet unique universel permettant d'effectuer des opérations relevant du Tribunal de Grande Instance et garantir ainsi la proximité avec les justiciables.
- Adopter le principe d'un Tribunal de grande instance par département en tenant compte du nombre d'habitants et de la configuration géographique pour garantir un accès raisonnable à la justice et favoriser le regroupement des Cours d'appel.
- Réaffirmer la langue française au sein des institutions européennes et des organisations internationales en tant que vecteur du Droit et des valeurs de la francophonie notamment à partir des Outre-mer qui rayonnent sur une importante population francophone et sur des pays émergents.



DÉFENSE

L'indépendance de la France, sa souveraineté, sa capacité à défendre ses intérêts vitaux et ses ressortissants, reposent entièrement sur ses forces armées. C'est pourquoi la Défense doit être l'un des piliers de l'Etat régaliens.

La France doit retrouver son rôle politique et militaire de premier rang. Il n'y a pas de diplomatie dans le concert des nations sans une armée forte. Il n'y a pas d'armée forte sans équipements modernes de qualité. Ma responsabilité première sera de donner à nos militaires les moyens d'assurer la lourde tâche qui est la leur : protéger notre pays, garantir notre liberté et notre sécurité, en consacrant à la Défense un budget permettant de préparer l'avenir.

Le prochain quinquennat sera en effet marqué par des défis nombreux : retrouver la capacité opérationnelle des armées, garantir le maintien des composantes de la dissuasion nucléaire, assurer l'excellence de nos capacités et la permanence de notre base industrielle et technologique de Défense, adapter la condition militaire aux réalités d'aujourd'hui, privilégier la réserve par rapport à un service militaire volontaire fourre-tout et coûteux.

Mon projet pour notre Défense s'inscrit dans le redressement général du pays. Il y va de l'indépendance de notre pays, de la sauvegarde de nos atouts, de la défense de nos intérêts, de nos valeurs et de notre participation responsable au développement de la paix et de la sécurité internationale.

Rehausser le financement de notre Défense

- Lancer une revue stratégique dès le début du quinquennat et préparer une nouvelle loi de programmation militaire (LPM) qui sera adoptée au 1er semestre 2018.
- Lancer un audit des besoins financiers de la défense afin d'évaluer le passif laissé par le gouvernement socialiste. Le budget de la défense augmentera progressivement lors du quinquennat avec pour objectif d'atteindre 2% du PIB à la fin de la prochaine LPM. Ces moyens supplémentaires seront affectés en priorité au renforcement des capacités opérationnelles puis à la modernisation de la force de dissuasion, afin de rétablir la cohérence entre les capacités, les contrats opérationnels et la trajectoire du budget de la Défense.
- Maintenir une coopération étroite avec le Royaume-Uni et mutualiser avec nos partenaires européens et en priorité avec l'Allemagne le financement des opérations extérieures.

Conserver et moderniser l'ultime recours que constitue la dissuasion nucléaire

- Maintenir la Force de dissuasion nucléaire et engager sa modernisation.

Préparer nos armées pour maintenant et pour demain

- Stabiliser les effectifs de nos armées et en particulier de la force opérationnelle terrestre à 77 000 soldats tout en reconfigurant progressivement l'opération Sentinelle.

- ➔ Renforcer le niveau d'entraînement des personnels et le niveau de disponibilité de nos équipements militaires.
- ➔ Poursuivre le renouvellement des équipements militaires de premier rang mais aussi de ceux nécessaires pour le quotidien de nos soldats.
- ➔ **Consolider les efforts entrepris dans le domaine numérique et consacrer des ressources humaines et technologiques suffisantes pour préparer la France au combat dans l'espace numérique.**
- ➔ **Renforcer la surveillance de notre espace maritime et la présence de l'Etat en mer notamment dans les territoires d'Outre-mer avec des patrouilleurs océaniques ou des avions de patrouille et de surveillance maritime.**
- ➔ Doter notre service de renseignement extérieur de capacités d'écoute et de renseignement au fait de la technologie et renforcer la coordination de nos services de renseignement afin de les rendre plus efficaces.

Conforter la base industrielle et technologique de Défense française

- ➔ **Renforcer notre tissu industriel en rapprochant la Défense des entreprises qui développent des technologies civiles et militaires dans les secteurs de l'intelligence artificielle, des robots et des lasers et favoriser l'émergence d'un arsenal juridique européen pour protéger le patrimoine immatériel (brevets, savoir-faire,...) de nos entreprises de défense.**
- ➔ Etendre le concept de «bases intelligentes» pour développer des capacités d'innovation et de veille technologique tant au profit de nos armées que des industriels.

Renforcer le lien entre l'armée et la nation

- ➔ **Faire croître significativement la réserve opérationnelle.**
- ➔ Mettre en place un dispositif pour favoriser l'intégration dans un emploi des militaires en fin de contrat et inciter les entreprises et les administrations à embaucher les anciens militaires blessés en opérations au nom de la solidarité nationale.
- ➔ Renforcer l'autonomie du service santé des armées dans ses cinq composantes (expertise, formation, soins, ravitaillement et recherche).
- ➔ Soutenir le fonctionnement des associations liées au monde de la défense qui sont des partenaires indispensables pour faire connaître le fait militaire aux jeunes générations et développer le mouvement des cadets de la défense pour les jeunes de 12 à 18 ans.
- ➔ Améliorer la prise en compte de la «quatrième génération du feu» (opérations extérieures depuis les années 1960) dans le devoir de solidarité et de mémoire.
- ➔ Financer la rénovation des logements de service sur les bases et casernes par les crédits de rénovation urbaine.



INSTITUTIONS

L'instabilité institutionnelle a atteint des sommets au cours du quinquennat qui s'achève, sans rien simplifier au «millefeuille territorial» qui rend l'action publique de plus en plus illisible et de plus en plus coûteuse. Les lois NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) et MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) ont même réussi la contre-performance de créer des strates supplémentaires, aboutissant à plus de réglementation, plus de fonctionnaires et plus d'impôts.

Je veux faire l'inverse et simplifier notre paysage institutionnel en lui donnant la respiration dont il a besoin. Il s'agit tout à la fois de réduire progressivement le nombre de strates, de clarifier la répartition des compétences, et d'avoir moins d'élus, concentrés sur l'exercice de leurs missions.

Cette réforme institutionnelle devra aussi passer par une réforme profonde du Parlement : moins de parlementaires, disposant de plus de moyens, pour améliorer la qualité du travail législatif, supprimer les lois inutiles, et mieux contrôler l'action du gouvernement. Enfin, cette réforme comprendra la mise en place de nouvelles règles en faveur de la transparence de la vie publique qui supposent un consensus entre les différents courants politiques. Je lancerai donc des travaux associant pleinement les parlementaires pour établir de nouvelles mesures dans ce sens, dans le respect de la séparation des pouvoirs.

Cette évolution de nos institutions n'ira pas sans résistances. Les freins seront nombreux mais je suis déterminé à la conduire jusqu'à son terme en ayant recours si nécessaire à la consultation par référendum.

Moderniser nos institutions

- **Conserver la loi sur le non cumul des mandats, qui permettra d'avoir des parlementaires à plein temps concentrés sur la rédaction des lois et le contrôle du gouvernement.**
- **Proposer aux Français par référendum, une réduction du nombre de parlementaires, à environ 400 députés et 200 sénateurs afin de donner à ceux-ci les moyens nécessaires pour exercer leur fonction.**
- **Imposer aux fonctionnaires élus parlementaires qu'ils démissionnent de la fonction publique.**

Donner aux collectivités locales plus de libertés en concluant avec elles un pacte

- **Clarifier le partage des compétences entre collectivités et entre les collectivités et l'Etat ainsi que la répartition et l'allocation des ressources pour que la collectivité qui finance soit en mesure de décider plus librement.**
- **Encourager la mutualisation des compétences et laisser les collectivités s'organiser librement.**
- **Instaurer un mécanisme de bonus sur la dotation globale de fonctionnement pour encourager la bonne gestion.**
- **Assouplir les modalités du contrôle de légalité en supprimant l'obligation de transmission des actes des collectivités territoriales au Préfet.**

De nouvelles règles sur la transparence de la vie publique

- **Inciter les assemblées à réformer et à améliorer les mécanismes de contrôle de déontologie mis en place dans chacune d'elles.**
- **Instituer la transparence totale par la publication obligatoire des liens de parenté entre les parlementaires et les collaborateurs (y compris en cas de recrutement croisé).**



IMMIGRATION

La France est une terre d'immigration depuis la moitié du XIXe siècle. A l'immigration de travail qui a été très importante pendant les « Trente Glorieuses » a succédé une immigration à dominante familiale à partir de 1975. Mais la France est confrontée aujourd'hui à un nouveau défi migratoire. Notre démographie est une des plus dynamiques d'Europe de sorte que nous n'avons pas besoin, à la différence de la plupart de nos voisins européens, de l'immigration pour soutenir notre croissance.

Dans le même temps, la crise économique et sociale ; taux de chômage de l'ordre de 10%, très supérieur à la moyenne de l'Union européenne, les déficits budgétaires et sociaux records, l'insuffisance de la construction de logements ne permettent plus l'accueil des nouveaux arrivants dans de bonnes conditions.

La France ne peut pas baisser la garde en matière de contrôle des flux migratoires et c'est pourtant ce que fait le gouvernement socialiste depuis 2012. Il y a des lieux en France où le sentiment d'appartenir à la même nation s'est disloqué. Les replis identitaires avancent et l'intégration recule. La France est une Nation, en droit de choisir qui peut la rejoindre et en droit aussi d'exiger des étrangers qu'ils se plient à ses lois et à ses coutumes. L'unité nationale commande une autre politique de l'immigration.

Réduire l'immigration légale au strict minimum

- Incrire dans la Constitution le principe de quotas fixés par la loi, plafonnant le nombre de titres de séjour pouvant être délivrés chaque année au titre de l'immigration professionnelle et familiale, en fonction des capacités d'accueil de la France et des capacités d'intégration des demandeurs.
- Développer l'usage des statistiques d'origine dans la politique de délivrance des titres de séjour, notamment pour prévenir la concentration communautaire dans une même commune ou un même quartier.
- Durcir les exigences du regroupement familial et refuser la délivrance des titres de séjour pour raisons familiales en l'absence de perspective sérieuse d'intégration (tenant compte notamment des ressources, du logement, de la couverture sociale, de la maîtrise de la langue française, du respect des valeurs de la République et du projet de vie en France).
- Restaurer notre souveraineté migratoire en renégociant les directives européennes chaque fois qu'elles l'entravent et, si nécessaire, ré-adhérer avec réserves à la Convention Européenne des Droits de l'Homme si la Cour européenne persiste à en faire une interprétation restrictive.
- Abroger les récentes réformes législatives élargissant inconsidérément l'accès automatique ou quasi-automatique à la nationalité française, réformes irresponsables dans le contexte actuel de fraude massive en la matière (concernant notamment les étrangers de plus de 65 ans descendants de Français et les enfants étrangers élevés par des Français à l'étranger).

Faire en sorte que l'immigration ne soit plus une charge

- Ne verser les prestations d'allocations familiales ou d'aide au logement qu'à ceux qui résident régulièrement en France depuis plus de 2 ans. Les prestations de sécurité sociale ou d'assurance chômage continueront à être versées à ceux qui cotisent.

- Supprimer l'Aide Médicale d'Etat et la remplacer par une dispense de frais de santé limitée à la prise en charge des mineurs, des urgences et des maladies infectieuses, dans les établissements de santé agréés. Toute utilisation de la dispense donnera lieu à une information de l'Etat, dans le respect du secret médical, en vue d'examiner la situation de l'étranger au regard du droit au séjour (notamment au regard du titre «étrangers malades»).
- Faire financer la politique d'immigration et d'intégration par les ressortissants étrangers plutôt que par le contribuable français, en augmentant sensiblement les frais de dossier, les taxes de titres de séjour et les frais d'octroi de la nationalité française.

Mettre un coup d'arrêt à l'immigration clandestine et au détournement du droit d'asile

- Obliger les étrangers à présenter leur demande d'asile dans les 15 jours de leur entrée sur le territoire. Les demandes tardives seront examinées en procédure accélérée.
- Traiter les demandes d'asile en 4 mois maximum (contre 11 mois en moyenne aujourd'hui), appel compris, en renforçant les moyens de l'OFPRA et de la CNDA, en réduisant le délai de recours à 15 jours et en luttant contre les abus de procédure.
- Cesser de financer les nuitées d'hôtel des demandeurs d'asile et les héberger exclusivement dans des centres dédiés, gérés par l'Etat ou, sous son contrôle direct, par des prestataires indépendants.
- Placer en rétention les demandeurs d'asile présentant un risque de fuite, en particulier les ressortissants de pays d'origine sûrs et demande abusive, et prévoir que les décisions de refus d'asile valent automatiquement obligation de quitter le territoire français.
- Eloigner systématiquement les étrangers en situation irrégulière en restaurant le principe du placement en rétention, y compris pour les familles (dans des centres adaptés), en portant la durée maximale de rétention administrative de 45 jours à 6 mois et en sanctionnant les pays non coopératifs dans la délivrance des laissez-passer consulaires par la réduction des visas délivrés à leurs ressortissants et de l'aide au développement. L'éloignement des déboutés du droit d'asile doit être une priorité, notamment en notifiant les décisions de refus d'asile dans les centres d'hébergement.
- Réformer en profondeur le contentieux des étrangers, pour empêcher les demandes successives de titres de séjour à des fins dilatoires, en réduisant les possibilités de suspension des mesures d'éloignement et en prévoyant que le juge statue définitivement par une décision unique sur le droit au séjour en France.
- Abroger sans délai la circulaire Valls sur les admissions exceptionnelles au séjour.

Refonder le traité de Schengen

- Renégocier le code frontières Schengen pour autoriser des contrôles ciblés dans des zones de vulnérabilité des frontières intérieures, aussi longtemps qu'il existe un risque d'afflux d'étrangers clandestins.
- En cas de défaillance d'un Etat membre dans le contrôle des frontières extérieures de l'Union, mettre en œuvre une procédure de sauvegarde permettant de l'exclure temporairement de l'espace Schengen et de remettre à niveau son dispositif de contrôle.

Réserver la nationalité française aux étrangers clairement assimilés

- Porter à 5 ans la durée minimale de vie commune avant l'acquisition de la nationalité par les conjoints de Français et à 8 ans la durée minimale de résidence en France pour être naturalisé.
- Subordonner l'acquisition de la nationalité française à la majorité aux conditions suivantes : respect de l'obligation scolaire au cours des périodes de résidence en France; absence de condamnation pour un crime, un délit grave (passible d'au moins 3 ans de prison) ou pour outrage à l'hymne national ou au drapeau tricolore; condition de résidence continue ou discontinue en France de 8 ans depuis l'âge de 6 ans (au lieu de 5 ans depuis l'âge de 8 ou 11 ans); manifestation de volonté expresse et solennelle de l'intéressé, par le dépôt d'une déclaration. L'administration pourrait décider de s'opposer à l'octroi de la nationalité et soumettre l'étranger à un test d'assimilation en cas de doute (notamment lorsque les parents sont en situation irrégulière).

- Mettre fin aux abus du droit du sol dans certains territoires d'Outre-mer en conditionnant le droit du sol à une condition de régularité de séjour d'au moins un parent pendant la période de résidence habituelle de l'enfant prise en compte pour l'acquisition de la nationalité.

LAÏCITÉ

Je suis un ardent défenseur du principe de laïcité. C'est l'un des fondements de la cohésion nationale, qui permet à chacun de croire ou de ne pas croire et garantit le respect par l'Etat des convictions intimes de chacun. J'entends conforter le cadre juridique qui a permis jusqu'ici aux croyants de coexister, ainsi qu'avec les agnostiques ou les athées, dans le respect les uns des autres et des principes républicains. Je ferai en sorte que l'islam s'approprie pleinement ce cadre en l'aidant à se structurer.

Les religions ont toute leur place en France, à la condition qu'elles acceptent le cadre commun tracé par nos principes fondamentaux et nos règles de vie communes. Cette laïcité est un principe fort car fondateur et en même temps fragile car reposant sur un équilibre. Elle est aujourd'hui malmenée. Je serai intransigeant envers tout repli communautariste qui entendrait placer ses conceptions propres au-dessus des lois de la République.

La loi de 1905 a fait ses preuves et a créé une structure juridique, l'association cultuelle, qui permet aux cultes de disposer d'aide au financement (avantages fiscaux pour les dons par exemple) et à l'administration d'exercer une forme de contrôle administratif. Il faut que toutes les religions se constituent en association cultuelle, pour la gestion des lieux de culte.

Les phénomènes de radicalisation de grande ampleur que nous avons connus depuis trois ans, avec le départ de centaines de jeunes Français vers des théâtres de guerre et les conséquences dramatiques pour notre pays qui s'en sont suivies, ne sont pas dépourvus de racines religieuses - fussent-elles perverties -. La réponse à ces déviations de l'islam appartient pour une large part, dans un état laïc, aux musulmans eux-mêmes et au premier chef à leurs responsables.

Conforter notre conception de la laïcité et lutter fermement contre le totalitarisme islamique seront les deux axes de mon projet pour une laïcité assumée.

Conforter notre conception de la laïcité qui a permis d'établir une coexistence harmonieuse des cultes dans le respect des valeurs de la République.

- Rendre obligatoire pour toute religion la constitution d'association cultuelle (ou son équivalent l'association diocésaine) pour la gestion des lieux de culte. Ainsi le culte musulman accédera comme tous les autres à tous les leviers de financement, la contrepartie étant la transparence des comptes.
- Créer un statut de Fondation à objet religieux pour que les dons et legs de personnes privées puissent être recueillis en toute transparence et contribuer à un meilleur financement du culte, notamment musulman (construction d'édifices, formation des ministres du culte). Il est indispensable de mettre fin, lorsqu'ils existent, aux financements étrangers des cultes et en particulier au système dit des « imams détachés ». Conformément aux principes de la loi de 1905, l'implantation des aumôniers dans les hôpitaux, les prisons et les écoles sera consolidée.

- Veiller à la diffusion et à la bonne compréhension des règles découlant du principe de laïcité et du refus du communautarisme. Ces principes devront être diffusés et expliqués à l'école, dans les modules de contrat d'intégration républicaine et dans les formations de fonctionnaire. Les sanctions en cas de méconnaissance de ces obligations devront être identifiées et appliquées.
- Permettre à chacun d'être enterré sur le sol français, dans le respect de ses croyances. Je souhaite engager une réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés - et au premier chef les maires - avec comme objectif de donner une base juridique solide aux cimetières confessionnels.

Lutter contre le totalitarisme islamique avec la plus grande fermeté

- Mobiliser tous les acteurs locaux pour lutter contre la radicalisation et au premier chef les représentants du culte musulman. Ils doivent prendre leurs responsabilités et ce sujet doit figurer en bonne place du dialogue local entre préfets, élus et responsables musulmans. L'insertion des responsables religieux dans les cellules de suivi auprès des préfets doit être poursuivie et amplifiée.
- Permettre aux préfets, au-delà de la fin de l'état d'urgence, d'ordonner une fermeture des lieux de culte lorsque leur activité est de nature à porter une atteinte grave à l'ordre public et à la sécurité intérieure et modifier, si nécessaire, le régime juridique de dissolution des associations et des groupements, qui remonte à 1936, pour permettre la dissolution d'associations prônant le djihad. Je mobiliserais chaque fois que nécessaire les articles de la loi de 1905 sanctionnant l'appel à provocation contre les principes et lois de la République.



POLITIQUE ÉTRANGÈRE*

*en date du 13 mars 2017

La France porte une voix singulière dans le monde. Par son histoire, sa culture, sa langue, elle a su souvent parler à l'ensemble de l'humanité. Si elle peut irriter parfois, étonner souvent, elle laisse rarement indifférent. Pourtant cette voix s'est faite moins forte ces dernières années, a perdu son originalité diluée dans le grand bain de la mondialisation porteur d'uniformisation. Au cours du mandat qui s'achève, de renoncement en affaiblissement et de médiocrité en initiative hasardeuse, la France est moins entendue et donc moins influente. Je veux restaurer cette influence et assigner à notre pays le rang qui lui revient. Non par un quelconque orgueil national mais parce que c'est ainsi que les autres peuples l'attendent et, souvent, l'admirent. La France, vieux pays imprégné de culture grecque et latine, façonné par ses racines judéo-chrétiennes, regroupant moins de 1% de la population mondiale, n'a aucun droit acquis sur la scène mondiale. Alors que d'autres puissances émergent rapidement en Asie ou ailleurs, chaque jour nous devons montrer au monde notre capacité à l'aider à relever les défis qui se posent à lui.

Nous serons de nouveau écoutés le jour où nous aurons enfin démontré que nous sommes capables de nous réformer. De là découleront, redressement économique, moyens accrus et, enfin, crédibilité et attention de la part de nos partenaires. Avec détermination, je conduirai les réformes trop longtemps différées. Sans elles il n'y aura pas de redressement. Nous devons redevenir un partenaire prévisible, crédible et fiable. Nos partenaires européens comme les autres acteurs mondiaux prêteront à nouveau l'oreille à nos propos lorsqu'ils sauront ce que nous voulons. Ils attendent une France qui défende ses positions et ses intérêts, qui souvent leur montre le chemin et non un pays versatile se laissant conduire au gré des influences ou des émotions.

Refaire de la France une puissance d'équilibre et d'entraînement grâce à une diplomatie indépendante

- **La France, pays membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, se doit de dialoguer avec tout le monde. Puissance indépendante et d'équilibre, elle doit jouer tout son rôle sur l'ensemble des crises mondiales.**
- **La France sera un allié loyal et indépendant des Etats-Unis. Je jugerai la nouvelle administration américaine sur ses décisions et établirai un dialogue exigeant avec elle.**
- **Je souhaite rétablir le dialogue et des relations de confiance avec la Russie qui doit redevenir un grand partenaire. J'engagerai, avec nos partenaires européens et dans le respect des accords de Minsk, des discussions afin de parvenir à la levée des sanctions contre la Russie qui pénalisent injustement nos agriculteurs et nos entreprises.**
- Je travaillerai étroitement avec la Chine sur les grands défis de notre temps : changement climatique, lutte contre le terrorisme, régulation du commerce. J'établirai un partenariat stratégique avec Pékin.
- Sur le conflit israélo-palestinien, je ferai tout pour faire émerger la solution des deux Etats, dans le respect absolu de la sécurité d'Israël et du droit des Palestiniens à vivre dans un Etat reconnu.

Remettre la défense de nos intérêts au cœur de notre action diplomatique

- Afin de retrouver une diplomatie autonome et développer notre capacité à décider seul ce qui est bon pour notre pays, je recentrerai notre politique étrangère sur quelques priorités précisément définies dont les premières seront la défense de nos intérêts et la lutte contre la menace terroriste. A cette fin, je concentrerai notre outil diplomatique sur son cœur de métier, l'analyse politique et l'activité diplomatique et consulaire. Ses méthodes de travail seront modernisées.
- Nous devons construire une nouvelle relation avec la Turquie dont la position ne peut être ignorée. La place de la Turquie n'est pas dans l'UE, raison pour laquelle la France doit imaginer un nouveau partenariat avec ce pays stratégique.
- L'Iran est une puissance régionale incontournable, à condition qu'elle respecte l'accord nucléaire et joue son rôle de stabilisateur régional.
- Le conflit syrien a un impact direct sur nous, notamment en matière sécuritaire et migratoire. La France doit reprendre sa place dans la crise syrienne. Je développerai des contacts avec tous ceux qui luttent contre la menace terroriste, y compris si nécessaire avec les autorités en place. Tout règlement de la crise syrienne doit préserver la sécurité et l'indépendance du Liban.
- J'engagerai un dialogue franc avec l'Arabie saoudite et le Qatar, en ce qui concerne plus particulièrement l'appui, direct ou indirect, au fondamentalisme islamique.
- Je prolongerai nos actions au Sahel tout en renforçant notre action de formation et de soutien aux armées africaines, afin qu'elles soient encore mieux préparées dans la résolution de leurs conflits.
- J'approfondirai la coopération avec les puissances d'Amérique latine et d'Asie, dans le respect de nos intérêts économiques.

L'aide au développement au service de la stabilité et de la sécurité

- La politique de développement doit redevenir un axe majeur de la politique étrangère française. L'aide au développement est essentielle pour garantir la stabilité et la sécurité des régions en développement. Je veux mieux valoriser la contribution française, aujourd'hui souvent diluée dans des programmes multilatéraux coûteux.
- Je mettrai les instruments de l'aide au développement au service de notre diplomatie et renforcerai leur cohérence avec nos politiques étrangère, sécuritaire et migratoire. Je conditionnerai en particulier l'aide au développement à la coopération des pays d'origine de l'immigration afin qu'ils s'impliquent dans le retour de leurs ressortissants.
- Nous concentrerons nos priorités sur quelques secteurs identifiés avec nos partenaires, où les ONG et entreprises françaises ont une expérience reconnue.

Renouer avec le message universel de la France

- Je soutiendrai et développerai la francophonie en m'appuyant sur l'inestimable atout que représente le partage de la langue française par près de 300 millions de locuteurs à travers le monde. Dans cet esprit, je veillerai à ce que les 2,5 millions de Français résidant hors du territoire national soient des relais et des vecteurs d'influence.
- Je renforcerai les liens si particuliers qui nous unissent aux pays de la rive Sud de la Méditerranée, à commencer par le Maroc, l'Algérie et la Tunisie mais également Israël, l'Egypte ou le Liban.
- Je construirai une relation sereine et de confiance avec nos amis africains francophones d'abord, mais aussi anglophones et lusophones.
- Je serai fidèle à l'engagement de notre pays en faveur du respect du droit international, des Droits de l'Homme et des principes universels de liberté et de dignité de la personne humaine. La défense et la promotion de la liberté d'expression, de la liberté de religion ou de conviction, la protection des minorités religieuses – en particulier les chrétiens d'Orient en faveur desquels je me suis engagé depuis fort longtemps – feront partie de mes priorités.
- La lutte contre le réchauffement climatique sera aussi une de mes priorités. Je veillerai à ce que l'accord de Paris sur le climat (COP21) soit mis en œuvre et appliqué par tous et pour tous.



POLITIQUE EUROPÉENNE

Face aux menaces qui l'entourent dans un monde toujours plus imprévisible, j'ai la conviction que l'Europe sera l'un des principaux sujets des années qui viennent. Pour nous protéger contre les menaces de tous ordres, pour peser dans le commerce mondial et dans la compétition pour l'innovation, pour agir de manière efficace pour le climat, pour nous appuyer sur une monnaie forte, gage de stabilité, l'Union européenne devrait être la solution évidente.

Mais, aujourd'hui, le projet européen est à l'arrêt. A force de tergiversations, de lenteurs, de complexités, mais aussi à force d'avoir voulu s'étendre sans cesse, l'ambition européenne ne répond plus aux attentes des Européens qui s'en éloignent. A tel point, qu'avec le Brexit, pour la première fois, un Etat membre a décidé de quitter l'Union européenne. Un sursaut européen est aujourd'hui indispensable. Gaulliste, je sais qu'il n'aura lieu que si la France et l'Allemagne redeviennent le moteur de la construction européenne. Tant que nous serons affaiblis, ce moteur sera dissymétrique et ne pourra fonctionner. Grâce aux réformes structurelles que je mènerai, nous retrouverons une relation équilibrée et notre complémentarité donnera à ce tandem toute son efficacité.

Sur cette base de pleine égalité, je souhaite construire une Europe nouvelle avec notre partenaire allemand et tous ceux qui croient encore dans le destin de notre continent. Cette Europe renouvelée sera une Europe souveraine qui respecte pleinement les Nations ; une Europe indépendante et puissante capable de défendre nos intérêts et nos spécificités entre les Etats-Unis, la Russie et la Chine ; une Europe qui protège les Européens, leur donne des emplois et contrôle ses frontières ; une Europe qui innove ; une Europe qui défend notre civilisation et notre histoire, nos intérêts et nos valeurs ; une Europe debout, enfin. Pour y parvenir et faire le bon choix, je souhaite que la France se fixe enfin des priorités claires, simples et ambitieuses pour son action européenne : gérer la crise migratoire et garantir la sécurité des Européens, protéger nos intérêts économiques et commerciaux dans la compétition internationale, défendre et promouvoir nos valeurs et notre histoire commune. Cela impliquera, évidemment, de fixer les frontières de l'UE, de réformer et de simplifier ses institutions dont les dysfonctionnements sont aujourd'hui criants.

Mettre fin à la crise migratoire

- S'assurer de la mise en place et de l'efficacité des contrôles systématiques aux frontières extérieures et doter Frontex d'un budget permettant au corps européen de garde-frontières d'être opérationnel au plus vite.
- Réformer en profondeur les accords de Schengen : expulser systématiquement de l'espace Schengen tout étranger reconnu coupable d'un crime ou d'un délit et en interdire l'accès à tout étranger condamné pénalement ou ayant participé à une entreprise terroriste.
- Harmoniser nos règles d'accueil avec notamment la création d'un droit d'asile européen. Imposer que les demandes d'asile soient effectuées dans les pays de départ dans les consulats européens et que la durée d'instruction soit réduite à 120 jours et s'assurer que les refus d'asile sont suivis d'un éloignement effectif.
- Réorienter la politique européenne en matière de développement pour en faire un levier efficace de la gestion des flux migratoires.

Garantir la sécurité des Européens

- Augmenter les efforts militaires et financiers de chaque pays européen pour donner à l'Europe la capacité de peser militairement sur la scène internationale.
- Créer une solidarité européenne pour soutenir l'industrie européenne de la défense à la fois en matière de développement de programmes militaires mais également d'achats d'armes. Doter l'Europe de moyens de réaction aux cyberattaques.

Renforcer la gouvernance de la zone Euro

- Doter la zone Euro d'un directoire politique, composé de chefs de gouvernement se réunissant tous les trois mois. En parallèle, créer un Secrétariat Général de la zone Euro - complètement autonome de la Commission européenne - qui assurera le suivi et la gestion de la zone économique.
- Faire, d'ici dix ans, de l'Euro une monnaie de réserve et de règlement comparable au dollar Américain.
- Cordonner la politique de la Banque Centrale Européenne avec une stratégie économique globale.
- Réaliser une véritable convergence fiscale, qui impliquera que la France fasse un mouvement pour rejoindre des taux plus modérés. Commencer par une initiative franco-allemande sur la fiscalité des entreprises.
- Crée un Fonds monétaire européen pour permettre à l'Europe d'être indépendante du FMI.

Protéger nos intérêts économiques et commerciaux dans la compétition internationale

- Permettre à l'Europe de défendre ses intérêts dans la compétition commerciale internationale en mettant en place de nouvelles règles de reciprocité, notamment en matière d'accès aux marchés publics ainsi que de respect des normes environnementales et sociales sur les produits importés afin que nos industries ne subissent plus une concurrence déloyale.
- Refuser les accords qui ne seraient pas dans l'intérêt des Européens comme le projet actuel d'accord de libre-échange avec les Etats-Unis (TIPP) ou la reconnaissance sans condition du statut d'économie de marché à la Chine.
- Renégocier de fond en comble la directive sur le détachement des travailleurs et en suspendre l'application en France si la négociation n'a pas abouti avant la fin de 2017.
- Faire de l'Europe le champion mondial de l'innovation et de l'attractivité et faire de l'Europe de la recherche une réalité performante. Défendre notre propriété intellectuelle numérique et assumer l'exception culturelle.
- Mettre en place une véritable Europe de l'énergie grâce en particulier à une stratégie nucléaire modernisée alliée au développement des énergies alternatives.

Réformer les institutions européennes et préserver nos intérêts et ceux de l'UE dans les négociations du Brexit

- En finir avec les élargissements permanents de l'Union européenne. Il est urgent de définir ses frontières. La Turquie n'a pas sa place dans l'UE. Il faut élaborer avec ce grand pays les bases d'un partenariat renouvelé, fondé sur des objectifs partagés : coopération contre le terrorisme, union douanière, grands projets dans le domaine de l'énergie et des transports.
- Mettre fin à l'inflation normative de la Commission européenne en concentrant l'exercice des compétences européennes sur quelques domaines fondamentaux et en appliquant strictement le principe de subsidiarité.
- Défendre nos intérêts et ceux de l'Union européenne dans la négociation du Brexit tout en maintenant une relation bilatérale forte avec le Royaume-Uni, en particulier en matière de Défense. Renégocier les accords du Touquet.

Défendre et protéger nos valeurs et notre histoire commune

- Reconnaître, défendre et promouvoir les valeurs de la civilisation européenne en Europe et dans le monde.
- Lancer avec l'Allemagne un musée de la culture européenne à Strasbourg.



FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Pendant quatre ans, je suis venu à la rencontre de la communauté française dans le monde, et dans chacun de nos territoires. Lors de ces visites aux quatre coins du monde, vous m'avez interpellé avec franchise. Vous m'avez fait partager vos espérances et vos idées. Beaucoup d'entre vous m'ont dit qu'ils avaient quitté la France à contrecoeur parce qu'ils étouffaient sous les contraintes et les taxes, parce qu'ils avaient le sentiment que la réussite n'était plus possible dans notre pays, parce qu'ils craignaient pour leur sécurité au quotidien, parce qu'ils n'y voyaient plus d'avenir pour leurs enfants.

Les 2,5 millions de Français établis à l'étranger participent au rayonnement de la France. L'expatriation est une chance, mais c'est aussi un risque. Je veux qu'il soit valorisé, en faisant respecter la justice et la cohérence en matière de fiscalité du patrimoine, en assurant l'égalité et la simplicité d'accès aux prestations sociales, en accompagnant et sécurisant votre mobilité croissante, en renforçant le lien culturel et éducatif avec notre pays et en facilitant l'expression de votre citoyenneté. Tel est le sens de mes propositions pour les français établis hors de France.

Vous avez besoin de votre pays comme votre pays a besoin de vous. Aidez-moi à faire de la France la 1ère puissance européenne dans les dix prochaines années !

Pour une fiscalité juste et cohérente

- Réaffirmer le principe de territorialité du système d'imposition français en exemptant définitivement de la CSG-CRDS les revenus du patrimoine des non-résidents fiscaux et en étendant à nos compatriotes résidant à l'étranger le principe de déductibilité des charges sur leurs revenus français.
- Créer un cadre fiscal incitatif pour les entrepreneurs français basés à l'étranger qui souhaiteraient développer leur activité en France, en ouvrant plus largement les conditions d'exercice de la profession de représentant fiscal quel que soit l'Etat de résidence.

Enseignement : un investissement stratégique

- Repenser le modèle de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger en distinguant le fonctionnement, l'investissement, la pédagogie, en clarifiant les statuts des personnels et en accordant une plus grande autonomie aux chefs d'établissement afin qu'ils puissent s'adapter à la réalité du terrain et aux besoins locaux.
- Lancer un inventaire global des besoins des établissements français à l'étranger suivi d'un plan de financement incluant des acteurs locaux et des partenariats public-privé.
- Développer des accords bilatéraux dans les zones où il n'y a pas d'établissement français pour proposer des filières francophones dans des établissements locaux à l'étranger et poursuivre le développement du label «Franc'Education» et des programmes «Français langue maternelle» (FLAM)...
- Soutenir le développement d'établissements bilingues en France, afin notamment de faciliter le retour des enfants ayant grandi dans un contexte multiculturel.

- Améliorer l'accueil post-baccalauréat en France en donnant accès depuis l'étranger au portail numérique du secondaire au supérieur. Favoriser la reconnaissance mutuelle des diplômes et encourager les cursus uniques avec double diplôme afin d'améliorer l'employabilité de nos compatriotes.

Services consulaires : qualité et efficacité

- Poursuivre la dématérialisation des formalités administratives et l'étendre à de nouveaux domaines afin que l'essentiel des démarches consulaires puissent désormais être effectuées en ligne.
- Moderniser et rationaliser notre dispositif consulaire, en particulier en renforçant la mutualisation des moyens, notamment immobiliers, de nos différentes institutions à l'étranger ainsi qu'avec nos partenaires européens.
- Redéfinir le rôle et les moyens des consuls honoraires, qui fournissent à nos compatriotes les plus éloignés un service consulaire de proximité.

Sécurité : une priorité

- Mettre à jour plus rapidement et plus régulièrement les plans de sécurité de nos ambassades et consulats à l'étranger et étendre la désignation d'îlotiers aux pays qui n'en sont pas dotés afin de mailler les territoires de façon plus efficace et de responsabiliser les Français de l'étranger en leur inculquant la culture du risque.
- Mettre en place un mécanisme de solidarité au niveau européen en faveur des ressortissants de l'Union européenne victimes de catastrophes naturelles ou de crises politiques graves.

Protection sociale : égalité et simplicité

- Simplifier et faciliter le retour en France en supprimant le délai de carence pour l'accès à la couverture sociale et en créant un interlocuteur unique spécialisé au niveau des collectivités territoriales.
- Améliorer l'application des règlements de coordination des régimes de retraite à l'étranger afin d'assurer la continuité des prestations et d'anticiper la problématique de la dépendance.
- Conclure des conventions de retraites multilatérales et cumulables entre elles pour simplifier les démarches.

Culture et francophonie

- Optimiser les ressources et les implantations du réseau culturel français, qui constitue un atout inestimable de notre diplomatie, et faire appel de façon plus systématique au mécénat pour la mise en valeur de notre culture française.
- Faire de la francophonie non seulement un espace culturel mais aussi un lieu de partage des valeurs communes et d'échanges économiques au bénéfice de nos compatriotes établis à l'étranger.

Représentation des Français de l'étranger

- Rétablir le vote électronique pour les Français à l'étranger aux élections législatives et envisager sa généralisation pour l'ensemble des scrutins, y compris l'élection présidentielle, afin de faciliter la participation électorale et renforcer les liens avec nos compatriotes.
- Améliorer la représentation politique des Français établis à l'étranger en rétablissant le suffrage universel direct lors du renouvellement de l'Assemblée des Français de l'étranger en 2020.



OUTRE-MER

Les Outre-mer sont une part précieuse de la France dans sa diversité. Ce sont 2,7 millions d'habitants qui vivent dans les trois océans Atlantique, Indien et Pacifique au sein de douze collectivités couvrant près de 18% du territoire national. C'est aussi plus d'un million de Français originaires des Outre-mer qui vivent aujourd'hui dans l'Hexagone.

Malgré un dynamisme réel qui a permis, sur 30 ans, une croissance plus forte qu'en métropole et un réel rattrapage, les Outre-mer restent confrontés à des difficultés considérables ; le chômage est 2 à 3,5 fois plus élevé qu'en métropole et un jeune actif sur deux y est au chômage ; des retards de développement laissent subsister des zones de pauvreté et entretiennent des inégalités inacceptables. Le nombre de vols ou d'actes de violence, rapporté à la population, est considérablement plus élevé qu'en métropole. Par ailleurs, les enjeux en matière de solidarité et d'éducation sont cruciaux. La continuité territoriale des biens et des personnes est une nécessité pour le développement des territoires ultramarins et l'épanouissement des populations.

Le gouvernement socialiste a fait adopter par une majorité à bout de souffle une loi de programmation relative à l'égalité réelle, rédigée à la hâte, qui ne porte aucune vision dynamique des Outre-mer. Ce texte de pur affichage aux mesures non financées fixe des objectifs à 10 ou 20 ans alors que les Outre-mer ont besoin de réponses immédiates : un Etat protecteur, garant de la solidarité et de l'éducation, un puissant soutien à la création d'activités et d'emplois, une place confortée dans la communauté nationale.

Redonner à l'Etat son rôle protecteur dans les Outre-mer

- Augmenter dans les Outre-mer les moyens des forces de sécurité et ceux de l'autorité judiciaire et construire des places de prison dans le cadre du programme national.
- Stopper l'immigration irrégulière en renforçant le contrôle des frontières maritimes et terrestres, en conditionnant le bénéfice de toutes les prestations sociales à une durée de résidence préalable de deux ans pour les étrangers en situation régulière, en supprimant l'aide médicale d'Etat pour la remplacer par la seule prise en charge des urgences médicales, en conditionnant l'aide au développement des pays dont sont originaires les clandestins à une réelle coopération dans la lutte contre l'immigration, en réformant les conditions d'obtention de la nationalité française.
- Adapter le droit de la nationalité en Guyane et à Mayotte, compte-tenu de leur situation particulière et critique, en subordonnant l'acquisition de la nationalité à la régularité du séjour des parents.
- Lutter contre la propagation des armes détenues et vendues illégalement.

Replacer l'Etat comme garant de la solidarité et de l'éducation

- Refaire de l'éducation une priorité en renforçant les dispositifs d'accompagnement éducatif, en activant un plan massif de lutte contre l'illettrisme et en augmentant de 50% le nombre de places du service militaire adapté (SMA).
- Assurer le retour de l'Etat dans le financement du dispositif de continuité territoriale et étendre le fonds de continuité territoriale au retour de jeunes entrepreneurs souhaitant créer une activité économique outre-mer.

- Réduire les inégalités dans le domaine de la santé en modernisant l'offre hospitalière, en soutenant résolument la télémédecine et l'installation de nouveaux médecins, en améliorant la prise en charge des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées.
- Atteindre l'objectif de 150 000 logements à construire ou rénover sur 10 ans (15 000 par an), en sanctuarisant une enveloppe annuelle de 550 millions €.
- Revaloriser de plus de 300€ les petites retraites de moins de 1000€ et de 10% les petites pensions de réversion.

Redémarrer le moteur économique pour lutter contre le fléau du chômage

- Mettre en place un principe de stabilité des aides pour donner de la visibilité aux entreprises en sanctuarisant les efforts financiers de l'Etat sur 10 ans.
- Dégager dans ce cadre près de 2 Mds € pour abaisser le coût du travail et la création d'emplois :
 - zéro charge sociale sur tous les salaires jusqu'à deux SMIC pour les entreprises de la LODEOM et celles de moins de 11 salariés et jusqu'à trois SMIC pour les secteurs renforcés ;
 - nouveau dispositif assis sur la masse salariale pour les entreprises de la LODEOM ;
 - simplification et transformation des zones franches globales d'activité autour de deux principes : une puissante baisse d'impôts pour toutes les entreprises de la LODEOM (notamment IS ramené à 15%) et un nouveau statut d'entreprise franche pour les entreprises exportatrices ou les plus exposées à la concurrence, y compris le tourisme, pouvant aller jusqu'à une franchise totale de droits et taxes.
- Prolonger la défiscalisation spécifique Outre-mer jusqu'en 2027 et la simplifier résolument, en déconcentrant et en accélérant le dispositif, mais aussi en limitant l'appréciation en opportunité de l'administration.
- Orienter l'épargne des Français vers les PME ultramarines, grâce à un avantage fiscal incitatif.
- Défendre les spécificités de l'agriculture des Outre-mer à Bruxelles et défendre l'exclusion totale des productions des DOM des accords commerciaux en cours de négociation pour permettre à la filière banane de poursuivre son développement, assurer la pérennité de la filière canne-sucre-rhum et accompagner les cultures de diversification.
- Créer un «POSEI» (programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité) pêche et plaider à Bruxelles pour que les aides au renouvellement de la flotte des DOM soient à nouveau autorisées et financées.
- Valoriser les grands projets environnementaux et énergétiques (valorisation des déchets et de la biomasse, géothermie) créateurs d'emplois pour atteindre l'objectif ambitieux de «0» charbon et «0» fuel en 2025.
- Maîtriser la demande d'énergie dans les zones insulaires : l'Etat conditionnera ses soutiens aux seuls projets, dans le logement social notamment, répondant à des normes de performance énergétique exigeantes.
- Maintenir le volume des emplois aidés et assurer la transparence de leur gestion grâce à la création d'un groupement d'intérêt public regroupant Etat, Région, Département et Pôle Emploi.
- Stabiliser les effectifs de la fonction publique tant que la situation du chômage sera critique.

Conforter les Outre-mer dans la communauté nationale

- Faire entendre la voix des Outre-mer à Paris et à Bruxelles :
 - en réactivant le comité interministériel des Outre-mer, créé en 2009, qui sera réuni au moins une fois par an à l'Elysée ou à Matignon ;
 - en plaidant pour que les politiques publiques communautaires soient adaptées à la réalité des Outre-mer, et non pas subir l'inverse, en utilisant pleinement les possibilités offertes par l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) et l'arrêt de la CJCE « Mayotte » du 15 décembre 2016.
- Accompagner, lorsqu'elles s'exprimeront de manière consensuelle, les demandes de réforme de l'organisation territoriale (départements et régions d'Outre-mer) ou de modernisation des statuts (collectivités d'Outre-mer).
- Adapter les normes législatives ou règlementaires aux spécificités des Outre-mer en accompagnant les demandes d'habilitation ou d'expérimentation présentées par les collectivités ultramarines (départements et régions d'Outre-mer).

- Réaffirmer la richesse des cultures ultramarines et les faire rayonner en France et dans le monde :
 - en valorisant l'apport des cultures d'Outre-mer à travers une nouvelle organisation de leur promotion ;
 - en alimentant, en lien avec les collectivités, un fonds de soutien aux chaînes de télévision locales afin de les aider à faire vivre cette diversité culturelle et faciliter le passage des Outre-mer aux nouvelles technologies et à la modernisation de la télévision.
- Soutenir une affirmation constructive des histoires des Outre-mer qui consolide le vivre ensemble, valorise la mémoire des victimes de l'esclavage et porte la réconciliation en s'appuyant sur la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, de la traite et de leurs abolitions.
- **Décliner le programme dans chaque collectivité ultramarine (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française) pour prendre en compte les enjeux et contraintes spécifiques auxquels elles sont confrontées.**



CULTURE

La culture est le socle de notre identité et aussi de l'influence française dans le monde. Plus que jamais, elle constitue l'ultime rempart contre la barbarie qui nous frappe, mais aussi contre la précarité de nos territoires les plus touchés par la crise.

Or, la fracture culturelle est forte entre les initiés et les autres, entre Paris et le reste de la France, notamment pour les jeunes qui ont parfois l'impression d'être les délaissés de la culture. Car seule la culture permet à l'homme de construire son identité, de comprendre le monde qui nous entoure et de s'adapter à un monde en perpétuel changement. Avec la maîtrise de la langue française et la connaissance de l'histoire, la culture constitue le pilier de notre identité, mais aussi de l'intégration des nouveaux arrivants.

Je veux mettre au cœur de mon projet pour la France une politique culturelle forte, assumant des priorités claires, en lançant des réformes autour desquelles les citoyens, les associations, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs du secteur seront appelés à se mobiliser. Les objectifs en sont à la fois l'accomplissement de soi autour d'une cohésion nationale retrouvée, l'adaptation au monde de demain et le rayonnement de notre culture à travers le monde.

Réduire la fracture culturelle

- **Conforter la place de l'éducation aux arts et à la culture dans les programmes d'enseignement, en articulant mieux enseignement culturel et histoire générale, et en renforçant la place de l'histoire de l'art dans l'enseignement de l'histoire générale. Développer la conscience d'appartenir à cette civilisation singulière et brillante qu'est la civilisation européenne.**
- Développer une offre artistique dans tous les établissements scolaires, notamment la pratique musicale collective.
- Mettre en place un «plan musée» au profit des territoires pour mieux valoriser les collections en accompagnant les musées pour les faire entrer dans l'ère numérique.
- Mettre en place un plan « patrimoine pour tous » qui consacre 2 milliards d'euros sur 5 ans, soit 400 millions par an en moyenne, à la restauration des monuments et objets d'art.
- Elargir les missions de la Fondation du Patrimoine pour fédérer tous les acteurs. Renforcer ses moyens par le versement de la moitié des recettes de la publicité sur les bâches des monuments historiques.
- **Mobiliser tous les établissements culturels nationaux, qui devront développer systématiquement des actions sur tous les territoires, conformément à leur mission nationale, et pour tous les publics notamment les personnes atteintes d'un handicap.**
- Inciter les Fonds Régionaux d'Art Contemporain, en liaison avec les collectivités locales, à exposer davantage leurs 20 000 œuvres dans les lieux publics et à une plus grande transparence dans le cadre des nouvelles acquisitions.

- Élargir les heures d'ouverture des établissements culturels en y consacrant les moyens nécessaires, en développant le bénévolat qui est un élément essentiel de l'action culturelle en milieu rural et « rurbain » et en mettant à contribution les ressources constituées par les jeunes ayant opté pour un service civique culturel.
- Soutenir la préservation du réseau de librairies indépendantes, aux côtés des collectivités locales. Les librairies indépendantes sont les poumons culturels des centres villes ou des quartiers.
- Optimiser l'offre de l'audiovisuel public en lançant dès le début du mandat une mission de réflexion sur l'évolution des usages et l'adaptation de l'offre du service public aux nouveaux moyens de diffusion qu'entraîne la révolution numérique : applications, replays, téléchargements via ordinateurs, tablettes, téléphone, consoles, montres, etc.

Soutenir la création française

- **Préserver au niveau européen, la notion d'«exception culturelle».**
- Préserver la rémunération de la création à travers le système français du droit d'auteur en confortant l'Hadopi et en luttant efficacement contre la contrefaçon commerciale des œuvres musicales, littéraires ou audiovisuelles. Une réflexion plus large pour la protection des droits individuels à l'ère du numérique devra nourrir l'évolution de l'Hadopi.
- **Préserver le régime des intermittents du spectacle, en luttant contre les abus, en excluant toute forme d'emploi permanent et en réservant son bénéfice aux artistes et techniciens qui collaborent à des œuvres de création originale dont la fabrication ou l'exécution est limitée dans le temps.**
- Accompagner l'ouverture de pépinières d'artistes et de créateurs d'entreprises culturelles sur le territoire avec les collectivités locales, pour amorcer le développement professionnel de leurs projets.
- Diversifier les modes de financement de la création en soutenant le recours au mécénat, le lancement de souscriptions, les partenariats public/privé, et le financement participatif.
- **Appliquer le principe d'un nombre minimum de représentations à tous les spectacles subventionnés.**

Faire de nos atouts culturels un vecteur de développement et de rayonnement

- Lancer un grand projet européen, au service des chefs d'œuvre de l'Europe et de l'identité européenne. Il s'agira de créer, à Strasbourg, un lieu qui rassemble, dans une présentation régulièrement renouvelée, des œuvres d'art en provenance des grands musées européens, témoignant de la richesse et de la diversité de l'histoire de l'art en Europe, et de la force de ses artistes. Vitrine des chefs d'œuvre de l'Europe, mais aussi fonds européen d'acquisition d'œuvres d'art, il permettra d'acquérir les œuvres majeures qui, aujourd'hui, faute de moyens suffisants dans les Etats, sont dispersées dans le monde entier.
- Faire de la France la championne des industries de l'image, en proposant, au plus haut niveau européen, une initiative en faveur des futurs « Airbus » de l'audiovisuel, du numérique et des nouvelles technologies.
- Optimiser les atouts dont dispose la France en matière d'effets spéciaux et de cinéma d'animation en adaptant le crédit d'impôt afin d'attirer les tournages des films étrangers en France, dans le cadre d'une expérimentation sur 3 ans.
- Agir pour le rayonnement de la France, en faisant de l'audiovisuel extérieur une entité au service de l'influence de la France dans le monde et de la francophonie, partie intégrante de notre diplomatie culturelle.



SPORTS

Avec près de 47 millions de pratiquants, 16,5 millions de licenciés, 3,5 millions de bénévoles engagés dans l'animation de la pratique sportive ; un tissu associatif dynamique articulé autour des 116 fédérations et groupements sportifs membres du CNOSF ; des champions et des équipes de France qui s'illustrent régulièrement lors des grands rendez-vous internationaux, plaçant notre pays à un niveau très honorable dans les divers classements internationaux ; le sport français va bien, mais il pourrait aller beaucoup mieux !

Notre modèle d'organisation du sport, défini il y a plus de 50 ans, n'est plus adapté aux enjeux du XXIème siècle. Il n'a pas su prendre en compte la nouvelle demande de pratique sportive, la décentralisation et la réorganisation territoriale, ainsi que l'essor du sport professionnel.

Dans ce contexte, la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques d'été et aux Jeux Paralympiques de 2024 constitue une formidable opportunité pour accélérer la mutation de notre modèle et dégager les moyens nécessaires à cette transformation.

Parce que nous savons le rôle du sport dans la cohésion nationale, parce qu'il contribue à la formation de notre jeunesse, parce qu'il est un facteur de bien-être et d'épanouissement, mais aussi de croissance et d'emplois, parce que nos champions et les événements que nous accueillons participent au rayonnement de la France, nous voulons bâtir une politique sportive ambitieuse, laquelle, tout en garantissant l'unité et la solidarité entre le sport amateur et le sport professionnel et le principe d'unité fédérale, permettra de réformer en profondeur notre modèle.

Il nous faut donc faire évoluer le modèle du sport français, le moderniser, fixer des objectifs et définir avec l'ensemble des acteurs une stratégie ambitieuse et réaliste.

L'égal accès au sport pour tous

- Pérenniser le temps alloué au sport tout au long du parcours scolaire : 10% du temps scolaire en primaire et 14% dans le secondaire. Développer à l'échelle intercommunale les liens entre les établissements scolaires et les clubs sportifs.
- Encourager les établissements d'enseignement supérieur à favoriser la pratique sportive avec la prise en compte spécifique des parcours des sportifs de haut-niveau.
- Elargir à toute la population l'utilisation du sport à des fins thérapeutiques et de prévention. Renforcer particulièrement les actions pour préserver la santé des seniors.
- Promouvoir et développer le handisport et le sport adapté dès le plus jeune âge en concertation avec les associations sportives et avec les acteurs du mouvement sportif handisport.
- Renforcer la visibilité, la médiatisation et le marketing sportif féminin, en rendant notamment le sponsoring plus attractif pour les entreprises. Promouvoir la représentation des femmes au sein des instances sportives.

Développer un modèle français libre, autonome et responsable

- Transformer en Agence Nationale du Développement du Sport (ANDS) le Centre National de Développement pour le Sport (CNDS). Cette agence, dont la gouvernance associera pleinement le mouvement sportif, contractualisera ses objectifs avec le mouvement olympique, les fédérations, l'Etat et les collectivités territoriales et bénéficiera aussi de concours privés. Son indépendance sera gage d'efficacité pour faire de la France une grande nation sportive.
- Redéfinir dans le cadre de l'ANDS l'architecture du haut-niveau, en conférant notamment, dans le cadre du double projet, un véritable statut aux sportifs de haut niveau, élargissant leurs droits sociaux, leurs droits en matière de formation et d'insertion professionnelle.
- Investir dans la préparation des athlètes et la construction des infrastructures sportives qui permettront de faire de Paris 2024 une réussite et un héritage pour les générations futures.
- Créer une Haute Autorité de l'intégrité sportive qui veillera scrupuleusement au respect de la règle, de l'arbitrage et de l'éthique pour un sport propre.
- Reconnaître la région comme la collectivité de référence en matière de compétence sportive à l'échelle territoriale et les communes ou intercommunalités pour la pratique sportive quotidienne.
- Poursuivre la réforme de modernisation des modes de gouvernance et de représentation des instances du sport en dialogue avec le mouvement olympique et sportif.

Favoriser et soutenir l'économie du sport

- Inciter les clubs professionnels et les fédérations à devenir propriétaires ou gestionnaires de leurs équipements sportifs. Assouplir les règles relatives au sponsoring et au mécénat pour inciter les investissements privés.
- Mettre en place un statut adapté du bénévole responsable permettant, notamment lors de l'organisation des grands événements sportifs internationaux, de recourir à ces derniers, sans risque de requalification en contrat de travail. Inclure dans le congé de représentation existant (9 jours/an) la possibilité pour un bénévole responsable de suivre une formation adaptée.
- Autoriser les centres de formation des clubs sportifs professionnels à percevoir la taxe d'apprentissage.
- Harmoniser les législations européennes en matière de protection des mineurs, de lutte contre le dopage, de régulation financière et de lutte contre le trucage des matchs.



MON PROJET POUR LA FRANCE

CADRAGE ÉCONOMIQUE

Mon ambition pour la France est double : **renouer avec la croissance et le plein emploi** pour que chacun ait la liberté de réussir à la hauteur de ses efforts et de son talent, et **restaurer l'autorité de l'Etat** afin d'assurer notre sécurité collective ainsi que la cohésion de notre société.

En faisant ensemble les efforts nécessaires, nous pouvons d'ici à 2022 abaisser le chômage à 7% en route vers le plein emploi, revenir à l'équilibre budgétaire et ainsi être en mesure de commencer à rembourser la dette qui s'est accumulée depuis plus de 30 ans et qui pèse sur l'avenir de nos enfants.

Il faut agir d'urgence pour enrayer la décadence économique et sociale qui nous menace. C'est ainsi que nous redonnerons à tous, citoyens et acteurs économiques, confiance en l'avenir. **C'est ainsi que la France renouera avec sa souveraineté et retrouvera son statut de puissance de premier plan en Europe et dans le monde.**

Les chiffres démontrent qu'il est indispensable de faire d'abord redémarrer la croissance et les créations d'emplois par une baisse massive et rapide des charges et des impôts pesant sur la compétitivité de nos entreprises, en simplifiant le droit du travail et en allégeant les normes qui freinent l'activité économique. Il faut simultanément engager un effort majeur pour réduire notre dépense publique à un niveau raisonnable. Le nécessaire renforcement des moyens consacrés par l'Etat aux missions régaliennes (défense, sécurité, justice) et à l'investissement pour l'avenir (éducation, innovation, infrastructures) passe par là.

Un projet présidentiel ne peut être une somme de vaines promesses. Les Français ne sont pas dupes. **L'ambition, la cohérence et la précision du projet doivent être au cœur du choix des Françaises et des Français pour l'élection présidentielle.**

Ce projet est ma feuille de route pour transformer en profondeur notre modèle économique et social, et l'adapter aux impératifs du XXI^e siècle.

Nous allons hériter d'une situation très dégradée

Le gouvernement socialiste s'apprête à laisser au pays une situation très dégradée, alors même que la conjoncture des trois dernières années a été favorable en Europe et dans le monde et que la plupart de nos voisins européens ont su en tirer parti..

Les chiffres de l'Insee pour 2016, les travaux du rapport Pébereau, ceux de la Cour des comptes ou du Haut conseil des finances publiques récemment publiées viennent confirmer ce que nous disons depuis plusieurs mois : le déficit ne diminue plus et va même s'aggraver, la dette continue de s'envoler, nous mettant à la merci d'une montée des taux d'intérêts que l'on voit déjà poindre, et le taux de chômage stagne autour de 10%.

La politique économique menée tout au long du quinquennat par François Hollande et Emmanuel Macron est un échec. Les règlementations ont succédé aux règlementations alors que les entrepreneurs demandaient avant tout de la liberté. La hausse massive des impôts au début du quinquennat puis les va-et-vient fiscaux ont découragé les investisseurs et ont cassé la

confiance de nos partenaires économiques. L'absence de cap a découragé tous ceux qui auraient souhaité développer leur entreprise, embaucher, et réinvestir les fruits de leur activité en France.

Les comparaisons internationales ne sont pas flatteuses : en 2016, la croissance allemande était de 1,9%, celle de l'Espagne devrait être de 3,2%, celle du Royaume-Uni de 1,8%, quand la France peine à atteindre 1,1%. Gardons à l'esprit que, dans le même temps, la population française augmente et celle de l'Allemagne diminue, si bien que la création de richesse par habitant s'effondre en France, quand elle croît en Allemagne. Le déficit commercial et la faiblesse de l'investissement révèlent une nation en perte de vitesse.

Il est urgent d'agir, avant qu'il ne soit trop tard.

Cadrage financier

Dans ce contexte alarmant, le redressement que je suis seul à proposer est plus indispensable que jamais. La démonstration a été faite par d'autres pays que la réduction des déficits et la réforme de l'Etat permettent de libérer les énergies, d'engager le retour à une croissance vigoureuse et au plein emploi et enfin de baisser les impôts. **J'engagerai dès 2018 la réduction du déficit pour revenir à l'équilibre en 2022.**

C'est une trajectoire exigeante mais réaliste. Elle est de l'intérêt même de la France et des Français, **car seul le retour à l'équilibre des finances publiques nous permettra de commencer à rembourser la dette et de retrouver notre rang en Europe et dans le monde.**

Pour retrouver **croissance et plein emploi** nous allons engager, dans les six mois qui suivront l'élection présidentielle, les réformes décisives pour remettre notre pays et notre économie à flot :

- Nous ferons **sauter les principaux verrous aux initiatives et aux embauches** : fin des 35 heures, allégements de charges, relèvement des seuils sociaux, plafonnement des indemnités prudhommales, suppression du compte pénibilité, réforme de la fiscalité du capital, refonte du dialogue social par les nouvelles règles des élections professionnelles ;

- Nous prendrons des mesures qui auront un impact **immédiat et durable sur le chômage** (refonte de l'apprentissage, cadre fortement incitatif pour les services à la personne) et **sur les revenus en particulier des plus modestes** (petites retraites et pensions de réversion, forfait d'allègement de charges, relèvement du plafond du quotient familial, intéressement dans les petites entreprises) ;

- Nous engagerons immédiatement la baisse des dépenses publiques et le nécessaire recentrage du rôle et des missions de l'Etat et des administrations publiques, dans le cadre d'une revue de l'action publique.

Je suis le seul candidat à proposer un projet global, cohérent et financé.

Mon projet est crédible car :

• **Il crée d'emblée une rupture fiscale :**

- **Au bénéfice de la compétitivité** par une baisse des charges pesant sur les entreprises en nous rapprochant du niveau de prélèvement de l'Allemagne, par une baisse progressive de l'impôt sur les sociétés pour converger vers la moyenne de l'Union Européenne, par la mise en place d'un taux unique d'imposition à 30% sur les revenus de l'épargne et par la suppression de l'ISF pour relancer l'attractivité de notre pays.
- **Au bénéfice des ménages**, par la diminution des charges salariales pour redonner du pouvoir d'achat à tous les salariés, par les mesures liées à la fiscalité du capital et de l'épargne, par un relèvement du plafond du quotient familial et par le rétablissement de l'universalité des allocations familiales afin de rétablir une politique de la famille efficace. Les personnes bénéficiant de petites retraites et de pensions de réversion verront également leur pouvoir d'achat augmenter. L'intéressement dans les petites entreprises sera développé, pour que chacun puisse profiter du retour de la croissance.

• **Il permet de réactiver immédiatement la croissance et l'emploi** en s'appuyant à la fois sur le levier travail avec la sortie des 35 heures, le relèvement de l'âge de la retraite, la simplification du code du travail et l'abaissement des charges, et sur le levier capital avec la réforme fiscale. Il permettra de restaurer la confiance retrouvée par une feuille de route assortie d'objectifs clairs et légitimés par le suffrage universel.

• **Il est financé** par l'indispensable réduction des dépenses publiques et le rééquilibrage de nos finances ainsi que par une augmentation du seul taux supérieur de la TVA, la France étant aujourd'hui en dessous de la moyenne européenne.

Allègements sociaux et fiscaux : plus de 50 Mds€

• **Compétitivité**

Ces allègements seront engagés dès le dernier trimestre 2017 pour un effet immédiat sur la compétitivité, la croissance et l'emploi. Ils bénéficieront à l'ensemble des secteurs (industrie, services, agriculture). Ils permettront de stimuler le redémarrage de l'économie et de la croissance:

- Dès 2017, allègement des charges patronales pesant sur les salaires et la production, pour un total sur le quinquennat de 25 Mds€. Dans le même temps, les allègements de charges existants et le CICE seront intégrés dans un nouveau barème des cotisations.
- Baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés à 25% (10 Mds€), ce qui renforcera notre attractivité en Europe. Cette baisse et son calendrier seront votés dès l'été 2017 pour donner de la visibilité aux entreprises et aux investisseurs.
- D'autres mesures importantes pour notre compétitivité seront également mises en place : prolongation du dispositif de suramortissement qui renforce la capacité d'investissement des entreprises industrielles, report de paiement des droits de succession sur la transmission d'entreprises, déduction de l'impôt sur le revenu de 30% des investissements dans des PME innovantes à hauteur de 1 M€ pour un couple.

• Ménages

- Baisse des cotisations sociales des salariés pour redonner immédiatement du pouvoir d'achat. Elle permettra un gain de pouvoir d'achat de 350€ par salarié, et 700€ pour un ménage ou les deux travaillent (7,7 Mds€)
 - Augmentation des retraites inférieures à 1 000€ et des pensions de réversion (2,2 Mds€)
 - Relèvement du plafond du quotient familial à 3000€ (2,5 Mds€)
 - Rétablissement de l'universalité des allocations familiales (0,8 Md€)
 - Diminution des droits de donations pour faciliter la circulation du capital (0,8Md€)
 - Baisse des plus-values immobilières, pour favoriser la mobilité (0,7Md€)
 - Enfin, l'intéressement des salariés sera développé, particulièrement dans les petites entreprises, pour que tous bénéficient de la relance de l'activité.
- **Réforme de la fiscalité du capital et de l'épargne** avec la suppression de l'ISF (4,7 Mds€) et la mise en place d'un taux unique d'imposition des revenus du patrimoine de 30% (2 Mds€, tous prélèvements compris); le régime de l'assurance-vie et des livrets règlementés restant inchangé.

L'impact de l'ensemble de ces allégements sociaux et fiscaux sera de plus de 50 Mds€ dont 40Mds€ pour la compétitivité des entreprises et la fiscalité du capital, et plus de 10 Mds€ pour les ménages. Il est financé par les 100 Mds€ d'économies que je propose, et par l'augmentation de 2 points du taux normal de la TVA pour rendre à la France la compétitivité qui lui fait défaut.

Réforme de l'Etat et économies sur les dépenses publiques (100Mds€)

Cette réduction représente un effort de 8% par rapport à l'ensemble de la dépense publique. C'est exigeant mais n'a rien d'impossible ou de brutal, contrairement à ce que veulent nous faire croire certains. C'est un objectif que d'autres pays ont réussi à atteindre, voire à dépasser. L'Allemagne, par des réformes structurelles ambitieuses, a retrouvé le chemin de l'équilibre budgétaire, et présente désormais un excédent important. Cet effort n'a rien d'irréaliste pour nous : il s'agit de contrôler l'évolution des dépenses publiques par rapport à leur dérive, dans l'objectif de réduire la part de la dépense publique par rapport à la richesse nationale. Les dépenses publiques baisseront ainsi de 57% du PIB aujourd'hui à 50% en 2022.

Cet effort d'économie, de l'ordre de 20Mds€ par an, devra s'inscrire sur l'ensemble du quinquennat. Il sera appuyé sur un processus d'évaluation des politiques publiques passant en revue l'ensemble des missions des administrations publiques. Nous engagerons simultanément une démarche ambitieuse de simplification des normes, en particulier en supprimant secteur par secteur les normes s'ajoutant aux normes européennes, lorsqu'elles nuisent à notre compétitivité. Les exemples étrangers montrent que seule cette démarche systématique permet d'obtenir les gains de qualité et d'efficacité recherchés.

Cet exercice n'est pas inédit en France, car dans ses différentes composantes, il a été réalisé ou approché de très près :

- L'Etat et ses établissements publics devront réaliser un effort de stabilisation en valeur de leurs dépenses hors dette et pensions, représentant ainsi le tiers environ du total des économies

nécessaires. C'est la norme qui a été appliquée entre 2007 et 2012 :

- La limitation de la progression annuelle des dépenses de santé à 1,7%-1,8% représentera près de 20 Mds€ d'économies. Des taux de progression très proches, inférieurs à 2%, ont déjà été réalisés;
- Pour les collectivités territoriales, un effort de 10 à 15 Mds€ sera réparti sur les 5 années du mandat, prenant la forme de 2 à 3 Mds€ par an de réduction de la progression de recettes. Il faut garder à l'esprit que ces dépenses évoluent spontanément chaque année de 5 à 6 Mds€. L'effort demandé sera donc sensiblement moins exigeant que l'effort imposé sur les années 2015 à 2017 par la majorité actuelle;

Cet objectif est atteignable. Il repose sur des réformes structurelles que nous avons différées depuis trop longtemps, que je suis le seul à proposer et qui nous permettront d'atteindre l'équilibre des comptes publics, et de réformer en profondeur la sphère publique :

- **Réforme des retraites en passant à 65 ans l'âge de la retraite à taux plein**, dans la continuité de la réforme de 2010. C'est une mesure à la fois juste et indispensable : elle tire les conséquences de l'allongement de la durée de la vie, elle sauvegarde nos régimes de retraite pour l'avenir, elle protège dans la durée le pouvoir d'achat des retraités.

- **Passage aux 39 heures dans les fonctions publiques** qui permettra de revoir en profondeur leur organisation, avec l'objectif d'être plus efficace, plus juste, et mieux adapté aux attentes des citoyens et des agents publics ; il permettra aussi de renouer le dialogue social qui a fait défaut ces dernières années.

- **Réforme des allocations chômage** qui sera un signal déterminant pour donner la préférence au travail et au mérite.

- **Maîtrise des dépenses de santé** qui est le seul moyen d'assurer la pérennité de notre modèle social. Nous devons être fiers de notre système de santé, mais il est illusoire de penser que ce modèle peut se perpétuer de façon satisfaisante sans s'adapter en permanence à l'évolution des besoins, des connaissances, des traitements médicaux.

- **Clarification des compétences des collectivités territoriales** pour une action publique efficace au plus proche du citoyen.

- Enfin, nous lancerons une **revue générale des normes et des contraintes**, en associant le Parlement et la société civile. Nous mesurerons en permanence l'évolution de la satisfaction des usagers et l'allégement des règles et des normes. Nous ne devons soumettre aucun de nos concitoyens ou aucune entreprise à plus de normes que ce qui nous est demandé par les textes communautaires.

Le retour à l'équilibre de nos comptes publics au terme du quinquennat est le seul moyen d'engager le remboursement de la dette publique qui pèse sur nos enfants. Nous ne pouvons plus continuer à endetter les générations à venir pour payer nos dépenses courantes.

Accroissement des budgets des fonctions régaliennes

Face à la menace terroriste, il est indispensable de réinvestir dans les fonctions régaliennes. Notre sécurité et notre cohésion nationale l'imposent. Les moyens des missions régaliennes augmenteront de 12 Mds€ sur la durée du quinquennat :

- **Défense** : réaliser un effort financier soutenu pour la politique de Défense durant tout

le quinquennat, pour atteindre 2% du PIB à l'échéance de la prochaine Loi de Programmation Militaire. Notre armée doit avoir les moyens de répondre aux enjeux militaires contemporains et de défendre les intérêts de la France sur la scène internationale.

• **Justice et pénitentiaire** : les moyens de la Justice sont inférieurs à ceux de nos homologues européens et la situation des prisons en France est indigne d'un pays comme le nôtre. Nous renforcerons les effectifs de la Justice et nous financerons la création de 16 000 places de prison supplémentaires.

• **Police et Gendarmerie** : il est absolument prioritaire de remettre à niveau les moyens immobiliers d'équipement et de fonctionnement de nos forces de l'ordre.

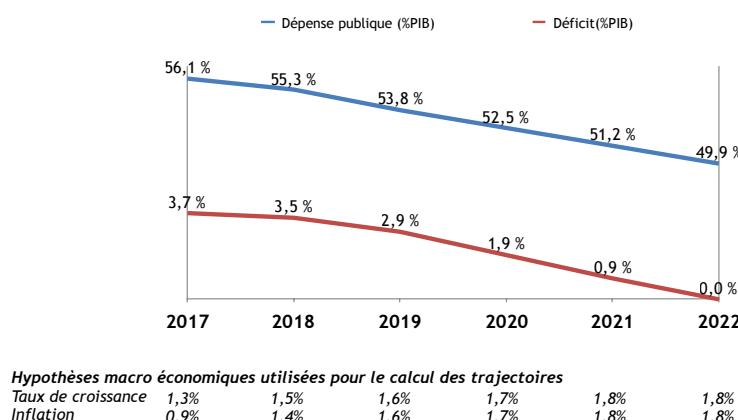
En parallèle l'allocation de moyens supplémentaires doit s'accompagner des efforts d'optimisation garantissant la meilleure performance possible des services.

Trajectoire

Nous prévoyons d'hériter d'un déficit **d'au moins 3,4% en 2017** et qui pourrait atteindre jusqu'à 3,8% en 2018 si rien n'est fait. Face cette dérive, mon projet **permettra de revenir à l'équilibre des comptes publics en 2022**. Partant d'un solde de 3,7% fin 2017, dû à la mise en œuvre des premières grandes mesures du programme, indispensable pour relancer l'activité et redonner confiance aux acteurs économiques, nous commencerons à réduire le déficit dès 2018 en repassant sous le seuil des 3% en 2019. Au terme du quinquennat, le niveau des dépenses publiques, qui s'élevait à 57% du PIB en 2015, repassera sous le seuil de 50%. Cet indicateur sera suivi tout au long de la mandature.

Nous avons pris pour asséoir le cadrage de notre projet des hypothèses macroéconomiques de croissance et d'inflation prudentes, en ligne avec celles des grandes organisations nationales et internationales. C'est un gage de crédibilité pour le calcul de notre trajectoire de baisse des dépenses publiques et du déficit.

La mise en œuvre de notre projet aura un impact positif sur l'activité économique qui devrait permettre d'atteindre en fin de quinquennat un taux de croissance supérieur à 2%.



Trajectoire de redressement des finances publiques

Seule la mise en œuvre déterminée de cette combinaison de réformes ambitieuses et complémentaires peut rendre à la France son rang en Europe et dans le monde, et surtout redonner un avenir et un espoir aux Français.

equipe@fillon2017.fr
6-8, rue Firmin Gillot - 75015 Paris